Université du Québec en Outaouais

DÉPARTEMENT DES SCIENCES SOCIALES

MÉMOIRE DE RECHERCHE

Attirer et retenir les personnes étudiantes internationales en région : le potentiel et les limites d'un abaissement des frais de scolarité réduits à Gatineau

Présenté par

DJAMILA BATOURE BOUBAKAR

Sous la direction de

Anyck Dauphin et Guy Chiasson

MÉMOIRE PRÉSENTÉ COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA MAÎTRISE EN SCIENCES SOCIALES DU DÉVELOPPEMENT

COMPOSITION DU JURY :

Marie-Laure Dioh, présidente du jury, professeure à l'Université du Québec en Outaouais,

Anyck Dauphin, directrice de recherche, professeure à l'Université du Québec en Outaouais,

Guy Chiasson, co-directeur de recherche, professeur à l'Université du Québec en Outaouais,

Chedly Belkhodja, membre externe du jury, professeur e à l'Université Concordia.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS **7**

RÉSUMÉ **8**

INTRODUCTION **10**

CHAPITRE I. PROBLEMATIQUE **14**

1.1 MISE EN CONTEXTE 14

1.2 LA REVUE DE LA LITTÉRATURE 18

1.2.1 LA RÉGIONALISATION DE L'IMMIGRATION : POLITIQUES, FACTEURS D'ATTRACTION ET DE RÉTENTION 18

1.2.2 LES PERSONNES ÉTUDIANTES INTERNATIONALES AU QUÉBEC ET AU CANADA 21

1.2.3 UNE INTERSECTION QUASI VIDE : LES PERSONNES ÉTUDIANTES INTERNATIONALES EN RÉGION 24

1.3 QUESTION ET PERTINENCE DE LA RECHERCHE 26

CHAPITRE II. CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL **28**

2.1 DÉFINITION ET OPÉRATIONNALISATION DES CONCEPTS CLÉS 28

2.2 LES THÉORIES CLASSIQUES DE LA MIGRATION ÉTUDIANTE 31

2.3 FONDEMENTS ET APPLICATIONS DE L'APPROCHE THÉORIQUE 34

2.3.1 LES CARACTÉRISTIQUES D'UNE COMMUNAUTÉ ACCUEILLANTE 35

2.3.2 MOBILISATION DU CADRE COMME OUTIL ANALYTIQUE 37

2.4 PERTINENCE DE L'APPROCHE POUR LE CONTEXTE GATINOIS 39

2.5 HYPOTHÈSES DE RECHERCHE 39

CHAPITRE III. APPROCHE METHODOLOGIQUE **42**

3.1 JUSTIFICATION DE L'APPROCHE QUALITATIVE RETENUE 42

3.2 L'ENTREVUE SEMI-DIRIGÉE COMME INSTRUMENT CENTRAL 44

3.3 GATINEAU COMME TERRAIN D'ÉTUDE PRIVILÉGIÉ 46

3.4 STRATÉGIES DE RECRUTEMENT ET CONSTITUTION DE L'ÉCHANTILLON 49

3.5 CRITÈRES ET CARACTÉRISTIQUES DES PARTICIPANTS 51

3.6 MÉTHODE D'ANALYSE THÉMATIQUE DES DONNÉES 56

3.7 PRINCIPES ÉTHIQUES GUIDANT LA RECHERCHE 57

3.8 LIMITES MÉTHODOLOGIQUES ET PISTES D'AMÉLIORATION 59

CHAPITRE IV. GATINEAU ET L'UQO : PORTRAIT SYNTHÉTIQUE DU TERRAIN D'ÉTUDE **61**

4.1 GATINEAU COMME DESTINATION MIGRATOIRE RÉGIONALE 61

4.2 L'UQO ET SON OFFRE D'ACCUEIL INTERNATIONAL 63
4.3 DÉFIS D'INTÉGRATION ET D'INSERTION IDENTIFIÉS 65
4.4 SYNTHÈSE ET TRANSITION VERS L'ANALYSE EMPIRIQUE 68
CHAPITRE V. PRESENTATION DES RESULTATS 70
5.1 CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES PERSONNES PARTICIPANTES 71
5.1.1 PRÉSENTATION INDIVIDUELLE DES PERSONNES PARTICIPANTES 71
5.2 MOTIVATIONS ET FACTEURS D'ATTRACTION 73
5.2.1 INFLUENCE DE LA POLITIQUE D'ABAISSEMENT DES FRAIS DE SCOLARITE 73
5.2.2 RAISONS ACADÉMIQUES, FINANCIÈRES, PERSONNELLES ET FAMILIALES 75
5.3 EXPÉRIENCE ACADÉMIQUE ET UNIVERSITAIRE 79
5.3.1 APPRÉCIATION GÉNÉRALE DE L'EXPÉRIENCE ACADÉMIQUE ET LIENS AVEC LA RÉTENTION 79
5.4 PARCOURS MIGRATOIRE, INSERTION ET INTÉGRATION SOCIALE 81
5.4.1DIFFICULTES ET FACILITES D'INTEGRATION, SENTIMENT D'APPARTENANCE 81
5.4.2 DYNAMIQUES RELATIONNELLES ET RESEAUX D'ENTRAIDE 83
5.4.3 TYPES DE SOUTIEN ET LEUR IMPORTANCE POUR LA RÉTENTION 84
5.5 EXPÉRIENCE AVEC L'ABAISSEMENT DES FRAIS DE SCOLARITÉ 85
5.5.1 PERSONNES AYANT BÉNÉFICIÉ DE L'ABAISSEMENT ET IMPACT SUR LEUR PARCOURS 86
5.5.2 PARCOURS DE NON-BENEFICIAIRES ET LIMITES DU DISPOSITIF 88
5.6 FACTEURS DE RÉTENTION ET PROJETS D'AVENIR 89
5.6.1 OPPORTUNITES PROFESSIONNELLES ET INSERTION AU MARCHE DU TRAVAIL 89
5.6.2 INTENTION DE S'ÉTABLIR APRÈS LES ÉTUDES 90
5.6.3 RAISONS POTENTIELLES DE DÉPART 91
5.7 INITIATIVES, AMÉLIORATIONS ET PERSPECTIVES D'AVENIR 92
5.7.1 INITIATIVES CULTURELLES ET COMMUNAUTAIRES 92
5.7.2 MESURES GOUVERNEMENTALES SOUHAITÉES 92
5.7.3 SOUTIEN UNIVERSITAIRE A L'INTEGRATION ET A LA RETENTION 93
CHAPITRE VI. DISCUSSION 96
6.1 SERVICES ET MECANISMES D'ACCOMPAGNEMENT 97
6.2 RESEAUX ET CAPITAL SOCIAL 99
6.3 CLIMAT SOCIAL ET SYMBOLIQUE 103
6.4 OPPORTUNITES SOCIO-ECONOMIQUES : EMPLOI, LOGEMENT ET STATUT 106
6.5 SYNTHESE SUR LES REPONSES AUX HYPOTHESES ET A LA QUESTION DE RECHERCHE 110
CONCLUSION 113
LISTE DE REFERENCES 117
ANNEXES 127

ANNEXE 1- APPROBATION CERTIFICAT D'ÉTIQUE 127
ANNEXE 2- FORMULAIRE DE CONSENTEMENT 129
ANNEXE 3- TEXTE À NARRER DANS LES ESPACES PUBLICS DE L'UQO 133
ANNEXE 4- DOCUMENT ENVOYE PAR COURRIEL POUR RECRUTEMENT DES PARTICIPANTS . 134
ANNEXE 5- CANEVAS DES QUESTIONS D'ENTREVUE AVEC LES PERSONNES ETUDIANTES INTERNATIONALES 135

PROVERBES

« Le génie, c'est 1 % d'inspiration et 99 % de transpiration. »
Thomas Edison

« Le succès n'est pas final, l'échec n'est pas fatal : c'est le courage de continuer qui compte. »
Winston Churchill

« Le courage n'est pas l'absence de peur, mais la capacité de vaincre ce qui fait peur. Il n'y a pas de réussite facile ni d'échecs définitifs. Dans la vie, ce qui compte, ce n'est pas d'arriver le premier, mais d'arriver au bout de son chemin, aussi long et difficile soit-il. »
Nelson Mandela (adaptation française)

« L'homme qui déplace une montagne commence par déplacer de petites pierres. La persévérance est cette vertu par laquelle toutes les autres vertus portent leurs fruits. Sans elle, le talent n'est qu'une promesse non tenue, et le génie, une étoile filante qui s'éteint dans l'obscurité. »
Confucius (adaptation française)

La rédaction de ce mémoire a été jalonnée de nuits blanches, de moments de doute profond et d'une solitude parfois pesante. Arrivée dans un environnement inconnu, loin de mes repères familiers, j'ai dû apprendre à naviguer dans un nouveau système académique tout en apprivoisant une réalité culturelle entièrement différente. Ce parcours, semé d'obstacles et d'hésitations, m'a révélé des ressources insoupçonnées et une résilience que je ne me connaissais pas. Aujourd'hui, ce travail représente bien plus qu'un simple exercice académique : il incarne le fruit tangible de ma persévérance, la preuve que l'acharnement peut triompher des épreuves les plus ardues.

REMERCIEMENTS

L'aboutissement de ce travail de recherche a été possible grâce au soutien et à l'accompagnement de personnes que je tiens à souligner.

Mes premiers remerciements vont à l'endroit de mes directeurs de mémoire Anyck Dauphin et Guy Chiasson dont la patience, la disponibilité et les commentaires toujours instructifs et bienveillants ont abouti à un encadrement exceptionnel. Ils ont toujours répondu présents, me guidant avec rigueur et bienveillance tout au long de ce parcours. Je remercie fortement Guy Chiasson qui m'a offert mon premier contrat d'assistante de recherche à l'UQO, une opportunité qui a marqué le début de mon engagement dans le monde de la recherche. Je suis également très reconnaissante envers Anyck Dauphin pour les contrats de recherche qu'elle m'a confié et grâce à qui j'ai eu l'honneur de rejoindre le comité de la relève du RQ3i, une expérience enrichissante qui a élargi mes horizons académiques et professionnels.

Je tiens également à remercier chaleureusement les participants à ma recherche, dont la générosité et la confiance ont permis de donner vie à ce projet. Un merci tout particulier à cette personne étudiante au baccalauréat en génie civil qui m'a aidée avec le recrutement de tous les autres participants et dont la contribution a été précieuse et déterminante pour la réussite de cette étude.

J'ai une pensée profondément affectueuse pour mon père qui m'a toujours soutenue et demeure plus que présent pour moi à n'importe quel moment. À ma défunte mère, dont je sais que les prières m'accompagnent chaque jour et que je garde précieusement au cœur. À mes frères Abdel Kader et Imed pour leur soutien indéfectible et leur amour constant. À mes sœurs de cœur ainsi qu'à mes amis qui n'ont cessé de me soutenir tout au long de ce cheminement et de m'épauler dans les moments de doute et de baisse de motivation. Votre présence, vos encouragements et votre foi en moi ont été une source inestimable de force. Merci infiniment !

RÉSUMÉ

La politique de régionalisation de l'immigration au Québec vise depuis les années 1990 à mieux répartir les personnes immigrantes sur le territoire. Dans ce contexte, le gouvernement du Québec a mis en place en 2023 un programme d'abaissement des frais de scolarité pour les personnes étudiantes internationales inscrites dans certains programmes des universités régionales. Cette mesure vise à attirer ces personnes dans les régions et à favoriser leur rétention après l'obtention du diplôme. La présente recherche analyse le potentiel et les limites de cette politique d'influer sur les choix migratoires des personnes étudiantes internationales de s'établir en région, en étudiant le cas de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) à Gatineau. Nous explorons comment cette mesure interagit avec les facteurs locaux d'attraction et de rétention. Cette étude mobilise le cadre théorique des communautés accueillantes et ses quatre dimensions structurantes (mécanismes d'accompagnement, réseaux sociaux, services adaptés et opportunités socio-économiques) et s'appuie sur une analyse qualitative menée auprès de huit personnes étudiantes internationales africaines francophones inscrites en génie à l'UQO, à travers des entretiens semi-dirigés. Les résultats révèlent que la politique d'abaissement n'a pas joué un rôle déterminant dans le choix initial de la majorité des personnes participantes. Seule une minorité de répondants indiquent que cette politique a influencé leur décision de venir étudier à Gatineau, tandis que la plupart ont été principalement motivées par la présence de membres de la famille dans la région et la disponibilité du programme d'études. Plusieurs personnes ignoraient en fait l'existence de la politique ou n'étaient pas admissibles en raison de leur session d'entrée hivernale. Pour les personnes bénéficiaires, l'abaissement a eu un impact significatif sur leur bien-être financier, leur performance académique et leur santé mentale. Cependant, la majorité des personnes participantes expriment une intention de quitter la région après leurs études, l'unanimité des huit participants identifiant le manque perçu d'opportunités professionnelles qualifiées dans leur domaine comme le facteur déterminant de cette intention de départ. Ces résultats suggèrent que, bien que la politique facilite l'acquisition de capital humain et contribue à la rétention pendant les études, elle ne suffit pas à assurer la rétention dans la région à long terme. L'intégration au marché du travail constitue ainsi le maillon faible de la chaîne de rétention, et les mécanismes d'intégration professionnelle, tels que l'accès aux stages qualifiés, les partenariats structurés université-entreprises et l'acquisition de l'expérience québécoise, apparaissent comme des facteurs cruciaux pour favoriser l'établissement durable.

Cette recherche met en évidence la nécessité d'adopter une approche holistique dans les politiques de régionalisation de l'immigration étudiante, reconnaissant que la dimension des opportunités économiques du cadre des communautés accueillantes revêt une importance prépondérante pouvant faire obstacle à la rétention même lorsque les autres dimensions sont relativement bien développées. Les recommandations issues de cette étude appellent à une meilleure communication sur la politique d'abaissement dès le recrutement international, à un assouplissement des critères d'admissibilité pour inclure les personnes étudiantes débutant à la session d'hiver, à un renforcement considérable des mécanismes d'intégration professionnelle, à la mise en place d'un système de mentorat professionnel, et à une mobilisation accrue des acteurs locaux tels que Services Québec, la Chambre de commerce de Gatineau et l'Observatoire du développement de l'Outaouais pour s'assurer que les opportunités professionnelles, une fois les études terminées, soient au rendez-vous.

Mots-clés : régionalisation de l’immigration, immigration, personnes étudiantes internationales, frais de scolarité, établissement durable, attraction, rétention, communautés accueillantes, Gatineau, Outaouais, intégration professionnelle, opportunités socio-économiques.

INTRODUCTION

L'immigration constitue un pilier fondamental du développement démographique, économique et culturel du Canada et du Québec. Face au vieillissement de la population, à la pénurie de main-d'œuvre et aux défis liés à la vitalité des régions, l'attraction et la rétention des personnes immigrantes représentent des enjeux stratégiques pour l'ensemble du territoire québécois. Toutefois, malgré les efforts déployés depuis plusieurs décennies, l'immigration demeure assez largement concentrée dans la région métropolitaine de Montréal. Cette concentration accentue la pression sur les services métropolitains tout en privant les régions d'une main-d'œuvre qualifiée essentielle à leur développement et à la lutte contre leur dévitalisation. Conscient de ces enjeux, le gouvernement du Québec a mis en place, dès les années 1990, des politiques visant à encourager la régionalisation de l'immigration (Vatz Laaroussi et Bezzi, 2010). De mesures contraignantes, telles que l'installation de personnes réfugiées dans des régions désignées, le Québec est passé à des approches incitatives axées sur la promotion des régions et le développement de partenariats locaux (Pronovost et Vatz Laaroussi, 2010). Les régions peinent à retenir durablement les personnes immigrantes qui s'y installent, et ce constat renvoie moins à un manque d'intérêt des personnes qu'aux limites structurelles des milieux d'accueil, notamment en matière d'opportunités professionnelles, de densité des réseaux sociaux et de connaissance des ressources disponibles localement, comme l'ont déjà montré Bélanger et al. (2014).

Dans ce contexte, l'immigration étudiante internationale apparaît comme un levier particulièrement prometteur pour la régionalisation. Les personnes étudiantes internationales représentent une population jeune et qualifiée, susceptible de contribuer significativement au développement des territoires où elles poursuivent leurs études. Les personnes étudiantes internationales passent plusieurs années sur le territoire où elles étudient, y développent des liens sociaux, y acquièrent une expérience de travail locale et se familiarisent avec son milieu. Une proportion importante souhaite demeurer au Canada après l'obtention de leur diplôme, ce qui en fait une cible privilégiée pour les politiques de régionalisation de l'immigration.

Afin d'encourager les personnes étudiantes internationales à choisir les universités régionales, le gouvernement du Québec a annoncé, en 2022, une politique d'abaissement des frais de scolarité pour certains programmes offerts par les universités régionales effective à partir de l'automne 2023

(UEQ, 2024). Cette mesure permet aux personnes étudiantes admissibles de payer les mêmes frais que les résidents du Québec, représentant un avantage financier pouvant atteindre plus de soixante mille dollars sur la durée d'un baccalauréat. L'objectif de cette mesure est d'accroître l'établissement durable des personnes étudiantes internationales en région. La stratégie est de les attirer avec des frais de scolarité réduits et de faire le pari qu'après avoir passé plusieurs années sur le territoire, d'avoir développé des réseaux sociaux et de s'être familiarisés avec le territoire, que les personnes étudiantes internationales décident d'y rester à la suite de leur diplôme. Cette initiative témoigne de la volonté gouvernementale de faire des universités régionales des acteurs clés dans l'attraction et l'intégration des personnes immigrantes.

Toutefois, plusieurs questions se posent quant à l'efficacité réelle de cette politique. Attirer des personnes étudiantes internationales dans une région ne garantit pas automatiquement leur rétention à long terme. De nombreux facteurs influencent la décision de demeurer ou non après les études : opportunités professionnelles disponibles localement, présence de réseaux sociaux et familiaux, qualité de vie, sentiment d'appartenance à la communauté, accès aux services et perspectives d'obtention de la résidence permanente (Martel et al., 2026). Pour que la politique d'abaissement contribue véritablement à la régionalisation de l'immigration étudiante, il est essentiel de comprendre comment elle interagit avec les facteurs locaux d'attraction et de rétention, et dans quelle mesure elle constitue un élément déterminant dans les décisions migratoires et les projets d'établissement des personnes étudiantes internationales, car ce groupe, hautement mobile, est généralement plus facile à attirer que réellement à retenir (Esses et al., 2018).

Si l'université joue un rôle central, la rétention durable nécessite la mobilisation coordonnée d'acteurs régionaux aux mandats complémentaires (Gauthier et al., 2016). C'est dans ce contexte que s'inscrit la présente recherche, qui vise à analyser l'impact de la politique d'abaissement des frais de scolarité sur les trajectoires migratoires et les intentions d’établissement des personnes étudiantes internationales dans une université régionale du Québec. Cette étude se concentre sur le cas de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), située à Gatineau, une ville régionale qui présente des caractéristiques particulières en raison de sa proximité avec Ottawa et de son positionnement géographique à la frontière entre le Québec et l'Ontario. Gatineau, bien que faisant partie de la région de l'Outaouais et étant classée comme ville régionale dans le cadre de la politique d'abaissement, bénéficie d'une dynamique particulière liée à sa proximité avec la capitale

fédérale, ce qui soulève des questions intéressantes quant aux facteurs d'attraction et de rétention dans un contexte de ville régionale située à la périphérie d'une grande métropole.

L'objectif principal de cette recherche est de comprendre dans quelle mesure la politique d'abaissement des frais de scolarité influence les décisions des personnes étudiantes internationales de venir étudier dans une université régionale et d'envisager, ou non de s'y établir durablement après l'obtention de leur diplôme. Plus spécifiquement, cette étude cherche à répondre à la question de recherche suivante : quel rôle joue le programme québécois d'abaissement des frais de scolarité dans la décision des personnes étudiantes internationales de s'établir dans une ville régionale universitaire et, en particulier, comment cette mesure s'articule-t-elle avec les caractéristiques propres à cette ville pour favoriser leur attraction et leur rétention ?

Pour apporter un éclairage sur les questions citées plus haut, cette recherche mobilise le cadre théorique des communautés accueillantes, développé initialement par Esses et ses collaborateurs (2010, 2023). Ce cadre met l'accent sur les conditions et les mécanismes territoriaux qui facilitent l'attraction, l'intégration et la rétention des personnes immigrantes dans les communautés d'accueil. Une communauté accueillante se caractérise par la présence de quatre dimensions principales : les opportunités socio-économiques, notamment l'accès à l'emploi et aux perspectives de carrière ; les mécanismes d'accompagnement, incluant le soutien institutionnel et les ressources éducatives, sanitaires et sociales ; les réseaux sociaux et le capital social, qui facilitent l'intégration et le sentiment d'appartenance ; et enfin, les services adaptés qui reflètent la capacité du territoire à répondre aux besoins spécifiques des personnes immigrantes (Esses et al., 2023). Ce cadre théorique apparaît particulièrement pertinent pour examiner non seulement l'effet direct de la politique d'abaissement, mais également l'ensemble des facteurs contextuels et locaux qui influencent les décisions des personnes étudiantes internationales.

Sur le plan méthodologique, cette recherche adopte une approche qualitative basée sur une étude de cas approfondie. Les données ont été collectées principalement par le biais d'entretiens semi-dirigés menés auprès de huit personnes étudiantes internationales africaines francophones inscrites dans des programmes de génie à l'UQO. L'échantillon comprend à la fois des personnes ayant bénéficié de l'abaissement des frais de scolarité et des personnes n'ayant pas eu accès à cette mesure, permettant ainsi de comparer les expériences et d'identifier les effets spécifiques de la politique. Les données issues des entretiens ont été complétées par une analyse documentaire

portant sur le contexte régional, institutionnel et politique de l'immigration étudiante en Outaouais. Les résultats de cette recherche révèlent une réalité complexe et nuancée.

La pertinence de ce mémoire s'inscrit d'abord dans un contexte où l'établissement des personnes étudiantes internationales au Québec demeure peu documenté, au-delà de leur expérience académique ou de leur intégration à court terme. Comme le montrera la revue de la littérature, les travaux portant spécifiquement sur leur établissement durable sont encore limités, et que cette rareté est accentuée lorsqu'il s'agit des régions, en dehors des grands centres urbains. Cette recherche se justifie donc socialement par l'importance croissante accordée aux personnes étudiantes internationales comme vecteurs de développement démographique, économique et social pour les régions. Sur le plan scientifique, à notre connaissance, aucune étude ne s'est encore penchée de manière systématique sur le potentiel et les limites de la mesure du gouvernement du Québec relative à l'abaissement des frais de scolarité en région. Ce mémoire propose ainsi de combler ces lacunes en analysant cette mesure comme outil d'attraction et de rétention, et en éclairant les conditions dans lesquelles elle peut réellement contribuer à l'établissement des personnes étudiantes internationales dans les régions du Québec.

Le présent mémoire est structuré en six chapitres. Le premier chapitre expose la problématique de recherche. Le deuxième chapitre présente le cadre théorique des communautés accueillantes et ses quatre dimensions structurantes. Le troisième chapitre décrit l'approche méthodologique qualitative privilégiée et les outils de collecte de données utilisés. Le quatrième chapitre offre un portrait synthétique du terrain d'étude de Gatineau et de l'UQO. Le cinquième chapitre présente les résultats des entretiens organisés autour de thématiques clés. Enfin, le sixième chapitre propose une interprétation approfondie de ces résultats à la lumière du cadre théorique, discute de la validité des hypothèses de recherche et formule des recommandations pour l'élaboration de politiques plus efficaces.

Chapitre I. PROBLEMATIQUE

1.1 MISE EN CONTEXTE

L'immigration est un phénomène complexe et multiforme qui a façonné l'histoire du Canada. Depuis sa fondation, le Canada a été un pays d'immigration, avec des vagues successives de migrants provenant de diverses régions du monde. L'immigration est définie comme le processus d'arrivée et d'établissement dans un nouveau pays à long terme, englobant l'ensemble des éléments liés à l'installation des personnes dans leur société d'accueil (Tolley et Young, 2009). Historiquement, l'immigration au Canada a été influencée par divers facteurs économiques, politiques et sociaux. Au début du XXe siècle, le Canada a encouragé l'immigration pour répondre à ses besoins en main-d'œuvre, notamment dans les secteurs agricole et industriel (Knowles, 2016). Depuis les années 1960, le Canada mise sur l'immigration qualifiée et utilise un système de points visant à sélectionner des immigrants qualifiés qui contribuent à l'économie nationale (Green et Green, 1999). Le but de l'immigration au Canada est multiple : elle vise à répondre aux besoins en main-d'œuvre, à stimuler la croissance économique, à diversifier la population et à renforcer la cohésion sociale (Hiebert, 2003).

Cependant, cette politique a également suscité des débats sur des questions diverses, telles que le nombre d'immigrants à accueillir, l'intégration de ces immigrants, la gestion de la diversité et les défis liés à la concentration géographique des nouveaux arrivants dans certaines régions. En rapport avec la dernière question, la régionalisation de l'immigration est une stratégie visant à mieux répartir les flux migratoires sur l'ensemble du territoire national. Au Canada, cette approche a été adoptée par différents paliers de gouvernements pour répondre aux disparités économiques et démographiques entre les provinces et les régions (Boulais, 2010 ; Simard, 1996 ; Belkhodja et Vatz Laaroussi, 2012). Autant à l'échelle fédérale que provinciale, des gouvernements ont opté, dans les dernières décennies, pour des programmes qui cherchent à appuyer une meilleure répartition régionale de l'immigration. Au niveau fédéral, plusieurs programmes visent spécifiquement à encourager la régionalisation de l'immigration. Le Programme des candidats des provinces (PCP) constitue l'un des principaux outils de régionalisation. Ce programme permet aux provinces de sélectionner des immigrants en fonction de leurs besoins spécifiques en matière de main-d'œuvre et de développement économique (Pandey et Townsend, 2011). Au niveau provincial, diverses initiatives complètent les efforts fédéraux. L'établissement de réfugiés pris en

charge par l'État en région a constitué la première mesure de régionalisation du gouvernement du Québec (Vatz Laaroussi et Bezzi, 2010).

Au Québec, où la concentration des personnes immigrantes dans la métropole montréalaise est particulièrement forte, la régionalisation de l'immigration est considérée comme une stratégie clé pour répondre aux défis démographiques et économiques des régions éloignées de Montréal. Selon les données de la Communauté métropolitaine de Montréal (2019, p 1), plus de 85 % des personnes immigrantes au Québec sont établies dans la région métropolitaine de Montréal, créant ainsi un déséquilibre territorial marqué. Depuis les années 1990, la politique de régionalisation de l'immigration au Québec repose sur trois piliers principaux : l'identification de clientèles susceptibles de s'établir en région, le développement de conditions favorisant l'établissement durable en région, et le partenariat avec les régions (Dauphin et Sarazzin, 2026). À ce titre, le gouvernement québécois a mis en place des initiatives dans chacun de ces piliers. Dans le deuxième pilier, on trouve par exemple le Programme d'appui aux collectivités (PAC), qui joue un rôle clé en offrant un financement aux municipalités, organismes à but non lucratif (OBNL) et coopératives afin de développer des plans d'action visant à renforcer leur capacité d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes (MIFI, 2023). Ce programme comporte deux volets : le premier soutient directement les municipalités dans leurs efforts pour attirer et intégrer les personnes immigrantes, tandis que le second appuie les OBNL et coopératives dans la réalisation de projets locaux ou multirégionaux (MIFI, 2023). En parallèle, des initiatives spécifiques ont été développées dans le premier pilier pour encourager l'attraction des personnes immigrantes dès l'étranger, notamment par le biais de critères d'invitation adaptés aux besoins des régions et par des outils comme le Portail employeur pour faciliter le recrutement international au bénéfice des entreprises situées en dehors de Montréal (MIFI, 2024). Dans le troisième pilier, axé sur le partenariat avec les régions, le gouvernement a renforcé sa présence locale en déployant, depuis 2019, six directions régionales et 72 points de service à travers le Québec, permettant un accompagnement direct et personnalisé des collectivités dans leurs démarches d'accueil et d'intégration (MIFI, 2021).

Cependant, ces efforts se heurtent à de nombreux défis, tant sur le plan politique qu'éthique, et les résultats de la régionalisation demeurent globalement mitigés, comme l'ont montré plusieurs analyses des politiques québécoises en la matière (Vatz Laaroussi et Bezzi, 2010 ; PROMIS, 2024).

Les régions, souvent moins diversifiées sur le plan culturel et disposant de ressources plus limitées pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes, peinent toujours à attirer et à retenir ces dernières, notamment en raison de la faiblesse relative des bassins d'emploi, de la rareté des services spécialisés et de la fragilité des réseaux de soutien. Ainsi, la régionalisation de l'immigration au Québec présente à la fois des opportunités et des limites. Si elle peut contribuer au développement économique et démographique des régions, elle soulève également des enjeux en termes d'intégration sociale et culturelle, de disponibilité des services d'accueil et d'accompagnement, ainsi que de capacité d'absorption des communautés locales (PROMIS, 2024).

Les personnes étudiantes internationales représentent aussi un groupe particulièrement intéressant pour les efforts d'accroître la régionalisation de l'immigration. Il convient de souligner qu'elles constituent une population jeune, et il est bien établi dans la littérature que les jeunes forment un groupe particulièrement mobile sur le plan géographique (Statistique Canada, 2021). Cette mobilité accrue peut représenter à la fois une opportunité et un défi pour les politiques de régionalisation : si elle facilite leur venue vers les régions éloignées, elle peut également les rendre plus enclins à se déplacer vers les grands centres urbains après leurs études. Ces personnes étudiantes constituent un bassin potentiel de main-d'œuvre qualifiée, déjà familiarisée avec la culture québécoise et possédant des compétences linguistiques en français. De plus, leur présence contribue à l'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur en région et à la vitalité économique et culturelle de ces communautés (Perouma, 2017).

Bien que la politique de régionalisation de l'immigration au Québec vise à encourager l'établissement des personnes immigrantes dans l'ensemble des régions, sa mise en œuvre concrète s'est largement concentrée sur les principales villes régionales. Attirer et retenir les personnes étudiantes internationales dans ces villes régionales demeure un défi majeur. Le Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration souligne la nécessité de prioriser l'attraction des immigrants, directement depuis l'étranger vers ces régions, reconnaissant la difficulté de convaincre ceux déjà établis à Montréal et à Québec de se relocaliser.

Le gouvernement du Québec n'en est pas à sa première mesure ciblant les personnes étudiantes internationales. En 2003, le gouvernement du Québec a signé une entente avec l'île de La Réunion

pour encourager la régionalisation des personnes étudiantes internationales (MIDI, 2015). Cette initiative visait à attirer des personnes étudiantes réunionnaises dans les régions québécoises, favorisant ainsi un développement équilibré du territoire et le maintien de programmes éducatifs en région. En 2004, le gouvernement du Québec a renforcé cette stratégie en lançant le site ÉduQuébec-Régions, conçu pour promouvoir les établissements d'enseignement situés hors des grands centres urbains comme Montréal et Québec. Ce programme impliquait un partenariat entre plusieurs constituantes de l'Université du Québec et des cégeps régionaux, visant à rendre ces institutions plus attractives pour les personnes étudiantes internationales (MIDI, 2015). Les résultats de ces initiatives ont été significatifs. Par exemple, lors des missions de recrutement en 2004 et 2005, 161 puis environ 300 personnes étudiantes réunionnaises ont été recrutés. Ces efforts ont permis non seulement de renforcer la présence des personnes étudiantes internationales dans les villes régionales, mais aussi d'assurer la pérennité de certains programmes menacés par un manque d'inscriptions locales. De plus, ces personnes étudiantes avaient la possibilité de s'intégrer professionnellement dans les villes régionales après leurs études, contribuant ainsi à leur vitalité économique et sociale (MIDI, 2015).

C'est dans ce contexte plus large que s'inscrit la politique d'abaissement des frais de scolarité pour les personnes étudiantes internationales dans certaines villes régionales du Québec. Cette mesure spécifique, annoncée en 2022 et effective à partir de septembre 2023, vise à rendre les établissements d'enseignement supérieur en région plus attractifs face aux grandes universités situées à Montréal et Québec. Elle s'aligne sur l'objectif global de favoriser une répartition plus équilibrée des immigrants, y compris les personnes étudiantes internationales, sur l'ensemble du territoire québécois. Par ailleurs, il est important de noter que la politique d'abaissement des frais de scolarité s'inscrit dans un contexte plus large de compétition internationale pour attirer les talents. Les villes régionales du Québec doivent non seulement rivaliser avec les grands centres urbains de la province, mais aussi avec d'autres destinations internationales attrayantes pour les personnes étudiantes.

La politique d’abaissement mise en place par le gouvernement du Québec en 2023 présente des caractéristiques spécifiques qu’il convient de préciser. Cette mesure, entrée en vigueur à l’automne 2023, permet aux personnes étudiantes internationales inscrites dans des établissements d’enseignement situés à l’extérieur de la Communauté métropolitaine de Montréal de bénéficier

d’une exemption des droits de scolarité supplémentaires normalement exigés (Gouvernement du Québec, 2023). Premièrement, elle cible les programmes d’études en français dans des secteurs prioritaires identifiés par le gouvernement, notamment l’éducation (enseignement préscolaire et primaire, adaptation scolaire), le génie (informatique, électrique), les sciences infirmières et les technologies de l’information (Gouvernement du Québec, 2023). Deuxièmement, elle s’applique aux universités et cégeps situés hors de la Communauté métropolitaine de Montréal, incluant notamment l’Université du Québec en Outaouais, l’Université du Québec à Rimouski (UQAR), l’Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et l’Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Troisièmement, la mesure n’est pas rétroactive : elle ne rembourse pas les frais payés avant l’automne 2023 et s’applique uniquement aux personnes étudiantes internationales admises à compter de cette session (Gouvernement du Québec, 2023). Quatrièmement, le nombre d’exemptions est contingenté (UQO, 2023), ce qui signifie que toutes les personnes étudiantes admissibles ne bénéficient pas automatiquement de l’abaissement ; les établissements pourraient procéder à une sélection, notamment sur la base de l’excellence académique.

1.2 LA REVUE DE LA LITTÉRATURE

La littérature pertinente à cette recherche s'articule autour de deux grands axes. Le premier axe concerne la régionalisation de l'immigration de façon plus générale, notamment les politiques, les programmes et les facteurs d'attraction et de rétention des personnes immigrantes dans les villes régionales du Québec et du Canada. Le second axe regroupe les travaux portant spécifiquement sur les personnes étudiantes internationales au Québec et au Canada. La revue de ces deux corpus met en lumière un constat central : l'intersection entre ces deux axes, c'est-à-dire les études qui s'intéressent simultanément aux personnes étudiantes internationales et à leur attraction et rétention dans les villes régionales est quasi vide. C'est précisément cette lacune que la présente recherche cherche à combler.

1.2.1 LA RÉGIONALISATION DE L'IMMIGRATION : POLITIQUES, FACTEURS D'ATTRACTION ET DE RÉTENTION

1.2.1.1 LES POLITIQUES DE RÉGIONALISATION

Une première catégorie d'études porte sur les politiques et mesures mises en place par les gouvernements fédéral et provinciaux pour orienter l'établissement des personnes immigrantes en

dehors des grandes métropoles. Au Québec, ces orientations existent depuis 1993 et ont été maintenues et renforcées au fil des décennies (Dauphin et Sarazzin, 2026). Malgré l'abondance des programmes mis en place et les investissements consentis, leur efficacité demeure mitigée : à l'échelle canadienne, plusieurs travaux montrent que les grandes métropoles continuent d'attirer la majorité des personnes immigrantes (Akbari et Haider, 2018 ; Pandey et Townsend, 2011), et, au Québec, le MIFI reconnaît que les défis en matière de régionalisation de l'immigration persistent depuis plus de trente ans (MIFI, 2024).

Plusieurs études s'intéressent aux stratégies, mesures et partenariats déployés dans une ou plusieurs provinces (Carter et al., 2008, Pandey et Townsend, 2011), tandis que d'autres adoptent une perspective comparative plus large, incluant l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis et l'Allemagne (Akbari et MacDonald, 2014). On dispose ainsi d'un aperçu des différentes approches de régionalisation en place, ici et ailleurs. Il n'existe toutefois pas, à notre connaissance, d'étude qui compare de façon approfondie les dispositifs utilisés dans les différentes provinces canadiennes et dans d'autres pays s'étant dotés d'une politique de régionalisation ni d'évaluation rigoureuse de leur impact sur la répartition géographique des personnes immigrantes (Pandey et Townsend, 2011).

Le troisième axe de ce corpus couvre les initiatives locales ayant pour objectif d'attirer et de retenir des personnes immigrantes dans une localité spécifique (Derwing et Krahn, 2008 ; Walton-Roberts, 2006), incluant les initiatives visant à transformer la communauté en milieu plus accueillant et inclusif (Marquis-Bissonnette, 2022). C'est sur ce troisième axe que les chercheurs ont porté une attention soutenue au cours des dernières années.

1.2.1.2 LES FACTEURS D'ATTRACTION ET DE RÉTENTION DES PERSONNES IMMIGRANTES EN RÉGION

Un deuxième ensemble de travaux porte sur les facteurs favorisant l'établissement durable des personnes immigrantes dans les villes régionales. La littérature est particulièrement riche dans ce domaine et l'état des connaissances est avancé (Vatz Laarousi et al., 2013 ; Okonny-Myers, 2011). De façon générale, la littérature montre que les principaux facteurs d'attraction comprennent l'accès à l'emploi, la qualité de vie, la présence de réseaux sociaux locaux, le logement abordable et les politiques locales d'intégration adaptées aux besoins des nouveaux arrivants (Belkhodja et Vatz Laaroussi, 2012). Les liens et ressources communautaires agissent comme un capital social

qui, au même titre que le capital humain, joue un rôle déterminant dans les trajectoires d'intégration des immigrants. Les réseaux ethniques offrent un soutien pratique et émotionnel, facilitent l'accès à l'information, aux services et aux opportunités d'emploi, et contribuent à atténuer le choc culturel et l'isolement social (Portes, 2024). À l'échelle canadienne, l'ouvrage collectif dirigé par Bonifacio et Drolet (2016) dresse un portrait comparatif de ces enjeux dans plusieurs petites villes du pays, mettant en évidence l'importance des partenariats locaux, des réseaux sociaux et d'un accompagnement institutionnel adapté pour soutenir l'établissement durable des personnes immigrantes en dehors des grands centres urbains. La rétention durable, quant à elle, dépend de facteurs de moyen et long terme : les opportunités d'emploi qualifié et d'insertion professionnelle, l'accès aux services essentiels, l'intégration sociale et le sentiment d'appartenance à la communauté d'accueil (Dioh et al., 2020 ; Lebel-Racine, 2008 ; Diallo, 2013).

Les études portant sur les caractéristiques des communautés accueillantes apportent un éclairage complémentaire. Elles posent la question de ce qui rend une communauté plus attrayante aux yeux des personnes immigrantes et plus susceptibles de les retenir (Esses et al., 2010). Ces travaux montrent que les mesures financières incitatives, bien qu'utiles, ne peuvent compenser l'absence d'un écosystème d'accueil complet incluant des opportunités d'emploi, des services adaptés et une ouverture de la communauté locale (Belkhodja et Vatz Laroussi, 2012). Cette perspective est particulièrement pertinente pour comprendre les enjeux auxquels font face les villes régionales québécoises dans leurs efforts d'attraction et de rétention.

On sait en revanche moins bien, quelle est l'importance relative de ces facteurs selon les différentes catégories d'immigration (immigrants économiques, immigrants parrainés, réfugiés, demandeurs d'asile, travailleurs temporaires et personnes étudiantes internationales) et selon le type de région. On comprend également mal ce que les gouvernements fédéral et provinciaux peuvent faire concrètement pour que les régions se dotent de ces facteurs favorables, et quels dispositifs sont les plus à même de transformer les communautés en milieux propices à l'établissement durable des personnes immigrantes (Dauphin et Sarrazin, 2026).

1.2.2 LES PERSONNES ÉTUDIANTES INTERNATIONALES AU QUÉBEC ET AU CANADA

1.2.2.1 FACTEURS D'ATTRACTION, PROCESSUS DECISIONNEL ET RETENTION

Un second ensemble de travaux porte sur les personnes étudiantes internationales au Québec et dans le reste du Canada, mais s'appuie également sur des recherches menées dans d'autres contextes nationaux afin d'éclairer leur processus décisionnel. Il est d'emblée important de souligner que la littérature portant sur les personnes étudiantes internationales au Québec est nettement moins abondante que celle documentant leur expérience ailleurs au Canada, ce qui contribue à établir la pertinence de la présente recherche.

La littérature sur le processus décisionnel des personnes étudiantes internationales au Canada comme dans d'autres pays montre que leur choix de destination d'études repose sur un ensemble de facteurs d'attraction qui interviennent en amont de l'expérience migratoire : le coût des études et les politiques d'abaissement des frais de scolarité, la réputation et la qualité académique des établissements, la clarté des procédures d'admission, ainsi que les caractéristiques du cadre de vie (sécurité, environnement, diversité culturelle) (Beine et al., 2015). Bien que l'étude de Beine et al. porte sur les États-Unis, ses résultats permettent de dégager des mécanismes généraux applicables à d'autres contextes, dont le Québec et le Canada. La rétention, en revanche, mobilise des dimensions de moyen et long terme, liées à l'expérience vécue au cours des études et aux perspectives offertes post-diplôme : opportunités d'emploi et d'insertion professionnelle, politiques favorisant la transition vers la résidence permanente, intégration sociale et sentiment d'appartenance (Vultur et Germain, 2018 ; Arthur et Flynn, 2011 ; Statistique Canada, 2021).

Plusieurs études insistent sur la nature séquentielle du processus décisionnel des personnes étudiantes internationales : dans un premier temps, la décision de choisir une destination repose principalement sur des critères rationnels et comparatifs tels que le programme académique, le coût, la réputation, l'accessibilité, tandis que la décision de rester après les études pourrait dépendre largement de l'expérience vécue sur place, des perspectives d'emploi, des liens sociaux développés et de la facilité d'obtenir un statut migratoire plus stable (Chen, 2007 ; Vultur et Germain, 2018). L'étude de Statistique Canada (2021) confirme ces constats à grande échelle : environ une personne étudiante étrangère sur deux reste dans sa province d'études cinq ans après l'obtention de son diplôme, et les personnes étudiantes internationales sont significativement plus

susceptibles de rester dans les provinces qui accueillent déjà un grand nombre de personnes immigrantes.

L'étude d'Arthur et Flynn (2011) apporte une contribution majeure à la compréhension du lien entre études et immigration permanente. Leur recherche qualitative menée auprès de 19 personnes étudiantes internationales dans une université canadienne démontre que l'emploi constitue le facteur clé de la décision de rester au Canada après les études. Les personnes étudiantes sont principalement motivées à rester en raison des opportunités d'emploi améliorées, mais font face à des obstacles significatifs : la peur de ne pas obtenir d'emploi correspondant à leurs qualifications et les défis liés à la reconnaissance de leurs titres de compétences. L'étude souligne que la réussite académique, bien que nécessaire, ne suffit pas à elle seule à assurer la rétention.

Un autre trait distinctif des personnes étudiantes internationales est leur mobilité nettement plus élevée comparativement aux autres catégories d'immigrants. Cette mobilité accrue s'explique par plusieurs facteurs documentés dans la littérature : leur âge et leur statut, généralement célibataire, qui favorisent une grande flexibilité géographique ; leur statut temporaire, le permis d'études n'octroyant pas de droit automatique au séjour permanent ; l'absence de réseaux familiaux ou communautaires ancrés localement; et leur ouverture à la mobilité pour maximiser leurs chances d'insertion professionnelle ou personnelle (Hawthorne, 2010 ; Vultur et Germain, 2018 ; Statistique Canada, 2021).

Par ailleurs, la littérature suggère que les politiques municipales et universitaires valorisant les services d'accompagnement, la diversité culturelle et l'inclusion sociale peuvent renforcer le sentiment d'appartenance et, par conséquent, augmenter les chances que les personnes étudiantes internationales choisissent de s'établir à long terme (Braham et Diallo, 2023). L'étude de Guo et Guo (2017) montre notamment que les personnes étudiantes internationales qui bénéficient d'un soutien adapté et qui participent à des activités communautaires développent un sentiment d'appartenance plus fort et sont davantage enclines à envisager de rester après leurs études.

1.2.2.2 LES PERSONNES ÉTUDIANTES INTERNATIONALES DANS LE RÉSEAU UNIVERSITAIRE QUÉBÉCOIS

Les travaux portant spécifiquement sur les personnes étudiantes internationales dans les universités québécoises sont moins nombreux que ceux portant sur les autres provinces canadiennes. Parmi les contributions les plus pertinentes, Vultur et Germain (2018) ont examiné les carrières

migratoires des personnes étudiantes internationales inscrites dans une université de recherche à Montréal, mettant en lumière la dialectique entre mobilité et ancrage. Leur étude révèle que la majorité de ces personnes étudiantes avaient des projets indéterminés à leur arrivée au Québec, et que la décision de rester se concrétisait souvent en cours de parcours, notamment au gré des opportunités professionnelles et des liens sociaux développés sur place.

Dans une perspective proche du cadre théorique mobilisé dans ce mémoire, Gerbi et Belkhodja (2018) examinent Montréal à l'aune de la notion de « collectivité accueillante » (Belkhodja, 2009 ; Esses et al., 2010) pour les personnes étudiantes internationales. Leur analyse révèle un décalage entre le discours institutionnel, qui présente Montréal comme une ville étudiante internationale de premier plan, et les expériences vécues sur le terrain, marquées par des enjeux de conditions urbaines, de responsabilité collective et de visibilité qui fragilisent le caractère accueillant de la métropole. Ce constat illustre que même dans un grand centre urbain doté d'infrastructures importantes, l'application concrète du modèle des communautés accueillantes demeure un défi, ce qui renforce la pertinence d'examiner cette question dans un contexte régional comme celui de Gatineau.

La recherche de Bérubé et al. (2021), menée dans cinq universités du réseau de l'Université du Québec incluant spécifiquement l'UQO, offre un éclairage direct sur le contexte qui nous intéresse. Cette étude collaborative examine les interactions en contexte interculturel et identifie les facteurs favorisants ou nuisant à la réussite académique et à l'intégration des personnes étudiantes internationales. Elle révèle que les personnes étudiantes qui disposent de réseaux de soutien dans leur région d'études manifestent une plus grande satisfaction et une meilleure intégration. Les principaux obstacles identifiés comprennent la conciliation études-travail pour ceux qui travaillent plus de vingt heures par semaine (dans le cas où les personnes étudiantes travaillent à l'université), la maîtrise des codes de la culture académique québécoise, ainsi que le stress lié à la performance.

Les travaux récents réunis dans l'ouvrage collectif de Preston, Shields et Bedard (2025) apportent un éclairage complémentaire sur les expériences des personnes étudiantes internationales dans différentes villes canadiennes, y compris au Québec. Le chapitre de Gabriel et al. intitulé Supporting International Student Resilience Throughout the Migrant Journey, analyse la résilience sociale des personnes étudiantes internationales à partir d'études de cas menées à Montréal, Ottawa et dans des villes moyennes ontariennes. À Montréal, Gabriel et al. (2025) mettent en évidence des

enjeux importants de précarité du logement, d'abus de certains propriétaires, de coût de la vie élevée et de barrières à l'emploi, particulièrement pour les personnes étudiantes qui ne maîtrisent pas le français. Plus préoccupant encore, le chapitre met en lumière l'existence de formes de racisme et de discrimination qui se manifestent dans les espaces publics et dans les relations quotidiennes, et qui affectent de manière différenciée les personnes étudiantes issus de minorités visibles. Gabriel et al. (2025) soulignent que l'invisibilité de ces défis, pressions financières, stress économique sur les familles, exploitation et problèmes de santé mentale constitue l'un des enjeux les plus préoccupants pour les personnes étudiantes internationales. L'étude de cas réalisée à Ottawa, également présentée dans ce chapitre, met en lumière des dynamiques comparables à celles du contexte gatinois, en raison de la proximité géographique et de la configuration linguistique similaire. Les personnes étudiantes internationales inscrites à des programmes d'études supérieures à Ottawa rapportent des difficultés importantes liées au coût de la vie et à la rareté de logements abordables, plusieurs ayant dû déménager à répétition durant leur première année en raison de la mauvaise qualité des logements. Le bilinguisme français-anglais de la région, avec les exigences professionnelles qu'il implique, est identifié comme une barrière significative à l'accès à l'emploi pour certaines personnes étudiantes.

1.2.3 UNE INTERSECTION QUASI VIDE : LES PERSONNES ÉTUDIANTES INTERNATIONALES EN RÉGION

Si la littérature sur la régionalisation de l'immigration et celle sur les personnes étudiantes internationales constituent chacune un corpus relativement développé, les travaux qui se situent à leur intersection, c'est-à-dire ceux qui portent spécifiquement sur l'attraction et la rétention des personnes étudiantes internationales dans les villes régionales demeurent plus limités. À l'échelle canadienne, plusieurs études examinent néanmoins la place des personnes étudiantes internationales dans les régions et les petites et moyennes villes, tandis qu'au Québec, un nombre restreint mais croissant de recherches se penchent sur leur expérience dans les établissements collégiaux et universitaires situés hors des grands centres.

Du côté canadien, Nguyen (2017) analyse la rétention des personnes étudiantes internationales dans leur région d'études lors de l'obtention du statut de résident permanent, en montrant que la région et la durée des études influencent la probabilité de rester sur place. Bozheva (2024) s'intéresse pour sa part à la diffusion des politiques et au rôle des provinces dans la régionalisation

de l'immigration par le biais des personnes étudiantes internationales, en soulignant que les dispositifs mis en place contribuent à reconfigurer la géographie de l'immigration au Canada. D'autres travaux, incluant des rapports de synthèse sur la rétention post-diplôme, montrent que les universités et collèges en région sont de plus en plus mobilisés comme leviers de développement démographique et économique, mais que les résultats demeurent inégaux d'une région à l'autre (Statistique Canada, 2021 ; Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes, 2026).

Au Québec, quelques études récentes documentent plus finement le vécu des personnes étudiantes internationales dans les villes régionales. Frozzini et Tremblay (2020) analysent le cas de l'Université du Québec à Chicoutimi et montrent comment l'éloignement géographique, la taille de la ville et le faible niveau de diversité ethnoculturelle influencent les interactions quotidiennes, les possibilités d'intégration et les ressources disponibles pour les personnes étudiantes internationales. Bi Nguema et al. (2020) arrivent à des conclusions similaires pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean, tandis que Perouma (2017) met en lumière, dans le Bas-Saint-Laurent, les tensions entre l'attraction croissante de personnes étudiantes internationales et la difficulté à leur offrir des perspectives d'établissement à long terme. Toujours dans cette région, Belkhodja (2017) documente le cas spécifique des personnes étudiantes réunionnaises à Rimouski, mettant en évidence le rôle des ententes bilatérales de mobilité étudiante (telle l'Entente Québec-Île de la Réunion) dans l'attraction de cette population vers une ville régionale, tout en soulignant les défis particuliers liés à l'intégration d'une population étudiante issue d'un contexte insulaire et francophone spécifique. Ces travaux montrent que certaines villes régionales québécoises réussissent à attirer un nombre croissant de personnes étudiantes internationales, mais peinent encore à développer des stratégies robustes de rétention post-diplôme. Ainsi, sans être inexistante, la littérature sur les personnes étudiantes internationales en région constitue un ensemble de travaux encore dispersés mais significatifs, auquel le présent mémoire entend se rattacher. L'originalité de cette recherche tient au fait qu'elle articule l'analyse de l'expérience étudiante à celle des politiques publiques de régionalisation de l'immigration, dimension qui reste peu explorée dans les études existantes sur les villes régionales québécoises et canadiennes.

1.3 QUESTION ET PERTINENCE DE LA RECHERCHE

La régionalisation de l'immigration au Québec constitue un enjeu majeur dans le contexte du vieillissement de la population et de la pénurie de main-d'œuvre en région. Parmi les mesures mises en place, l'abaissement des frais de scolarité pour les personnes étudiantes internationales, effective depuis 2023, se présente comme un outil stratégique pour attirer ces derniers vers les villes régionales dotées d'une université. Toutefois, comme nous l'avons vu dans la revue de la littérature, de nombreux facteurs agissent sur l'attraction qu'exerce une région sur les personnes immigrantes. Ainsi, pour comprendre le potentiel et les limites de cette mesure, il ne faut pas l'étudier de façon isolée, mais regarder comment elle interagit avec les autres facteurs. Bien que certaines études aient traité des dynamiques de régionalisation (Chicha et al., 2022) et de l'expérience des personnes étudiantes internationales (Duhaime, 2021), l'efficacité des politiques de régionalisation pour attirer et retenir les personnes étudiantes internationales dans les villes régionales québécoises demeure sous-explorée. Cette recherche vise à combler cette lacune en s'appuyant sur les témoignages des bénéficiaires de l'abaissement concernant les facteurs d'attraction, les défis d'intégration et les déterminants de l'établissement durable en région post-diplôme. Notre question de recherche principale est donc la suivante : quel rôle joue l'abaissement des frais de scolarité dans la décision des personnes étudiantes internationales de s'établir dans une ville régionale universitaire et, en particulier, comment cette mesure s'articule-t-elle avec les caractéristiques propres à cette ville pour favoriser leur attraction et leur rétention ?

Sur le plan social, cette étude répond à des besoins concrets des villes régionales qui font face à des défis démographiques et économiques importants. Comme le soulignent Belkhodja et Vatz Laaroussi (2012), l'immigration en région est perçue comme une stratégie clé pour contrer le déclin démographique et stimuler le développement économique local. Les personnes étudiantes internationales, représentent une source potentielle de main-d'œuvre qualifiée dont ces régions ont besoin. Leur présence contribue également à enrichir le tissu social et culturel des communautés, favorisant l'ouverture interculturelle et le dynamisme social. De plus, l'attraction des personnes étudiantes internationales participe à l'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur en région, ce qui peut améliorer leur compétitivité et leur rayonnement (Germain et Vultur, 2016). En examinant l'efficacité de la politique d'abaissement, notre recherche pourra

fournir des données empiriques utiles aux décideurs publics et aux établissements d'enseignement pour optimiser leurs stratégies d'attraction et de rétention.

Sur le plan scientifique, cette recherche vise à combler une lacune importante dans la littérature existante, étant donné l'absence d'études portant spécifiquement sur les politiques de régionalisation visant à attirer et retenir les personnes étudiantes internationales dans les villes régionales québécoises. Elle se situe au croisement des politiques d'éducation supérieure et de régionalisation de l'immigration, un domaine encore peu exploré dans le contexte québécois. Notre étude apportera un éclairage nouveau sur les facteurs qui influencent la décision des personnes étudiantes de s'établir durablement dans la région où ils ont étudié, répondant ainsi à l'appel d'Esses et al. (2018) pour une évaluation rigoureuse de l'impact des politiques d'immigration sur les choix et les parcours des immigrants. En examinant comment la politique d'abaissement des frais de scolarité interagit avec les facteurs locaux et régionaux, tels que la structure et la capacité d'accueil de la communauté, les politiques municipales et la présence d'infrastructures de soutien, notre recherche contribuera à une meilleure compréhension des dynamiques territoriales qui façonnent l'appropriation d'une politique nationale dans un contexte régional donné. Cette approche permettra de mieux saisir comment une politique nationale s'articule avec les caractéristiques spécifiques d'un milieu régional, Gatineau en l'occurrence, ouvrant la voie à de futures comparaisons avec d'autres villes universitaires régionales.

CHAPITRE II. CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL

2.1 DÉFINITION ET OPÉRATIONNALISATION DES CONCEPTS CLÉS

Partant de la question de recherche « Quel rôle joue la politique d'abaissement des frais de scolarité dans la décision des personnes étudiantes internationales de s'établir dans une ville régionale universitaire et, en particulier, comment cette mesure s'articule-t-elle avec les caractéristiques propres à cette ville pour favoriser leur attraction et leur rétention ? », nous avons identifié les principaux concepts suivants : personnes étudiantes internationales, attraction et rétention, et villes régionales. Ci-dessous figurent les différentes définitions de ces concepts qui vont guider notre analyse.

En plus des définitions issues de la littérature internationale, il est essentiel de préciser la définition légale d'une personne étudiante internationale au Canada pour éviter toute ambiguïté dans le cadre de notre recherche. Selon Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC, 2024), les personnes étudiantes internationales sont :

> « des résidents temporaires entrés au Canada principalement afin d'y étudier et ayant obtenu un permis d'études (avec ou non d'autres types de permis). Le permis d'études est le document officiel délivré par un agent et qui autorise une personne qui n'est pas citoyen canadien ou résident permanent d'étudier au Canada. En général, la personne inscrite à un programme d'études d'une durée égale ou inférieure à six mois n'a pas besoin d'obtenir un permis d'études. » (Affaires mondiales Canada, 2024, paragraphe 7).

Dans la même logique, Statistique Canada définit les personnes étudiantes internationales comme des personnes étudiantes non canadiennes sans statut de résident permanent qui ont dû obtenir l'autorisation du gouvernement canadien pour entrer au Canada dans l'intention d'y étudier, c'est-à-dire des personnes venues au Canada expressément pour étudier (Statistique Canada, 2010). Cette définition englobe donc toute personne admise temporairement au Canada spécifiquement pour des études postsecondaires, y compris universitaires, et qui ne détient ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent. Ainsi, pour les fins de ce mémoire, le concept de « personne étudiante internationale » réfère à toute personne inscrite dans une

université québécoise, titulaire d'un permis d'études valide, et n'ayant ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Quant à l'attraction et à la rétention, elles constituent deux concepts centraux dans l'étude des parcours migratoires des personnes étudiantes internationales. Bien que souvent employés conjointement, ils renvoient à des processus distincts qu'il importe de définir précisément pour assurer la rigueur de notre analyse. L'attraction désigne l'ensemble des facteurs, des politiques et des conditions qui motivent une personne étudiante internationale à choisir une destination spécifique pour y entreprendre ses études, qu'il s'agisse de mesures incitatives telles que les frais de scolarité, les bourses, de la réputation académique, des caractéristiques du milieu de vie ou encore de la présence de réseaux familiaux et sociaux (OCDE, 2013 ; Braham et Diallo, 2023). Ce concept renvoie donc à la capacité d'une ville, d'une région ou d'un pays à susciter l'intérêt initial et à convaincre la personne étudiante de s'y inscrire. La notion d'incitatif, centrale dans cette recherche puisque la politique d'abaissement des frais de scolarité en constitue elle-même un exemple, mérite d'être précisée. Dans la typologie classique des instruments de politique publique proposée par Bemelmans-Videc, Rist et Vedung (2011), un incitatif (ou « carotte ») se distingue des instruments réglementaires (contraintes coercitives) et informationnels (sensibilisation) en ce qu'il cherche à orienter le comportement des individus par des avantages matériels, le plus souvent financiers, sans imposer d'obligation. Appliqué au contexte migratoire étudiant, l'incitatif financier vise donc à réduire le coût perçu ou réel d'une décision plutôt qu'à la contraindre. Cependant, comme le soulignent Belkhodja et Vatz Laaroussi (2012), l'efficacité d'un tel incitatif demeure généralement conditionnelle : il agit rarement seul, et sa portée dépend étroitement de la présence d'autres conditions favorables (réseaux sociaux, accès à l'emploi, qualité de l'accueil institutionnel). Cette distinction entre l'incitatif comme déclencheur ponctuel et les conditions structurelles qui en soutiennent ou en limitent la portée sera au cœur de l'analyse développée dans cette recherche. Dans leur étude sur l'attraction et la rétention des personnes étudiantes internationales au Québec, Braham et Diallo (2023) soulignent que l'attractivité se manifeste notamment par le nombre des personnes étudiantes internationales qui choisissent de venir étudier dans une région donnée, en réponse aux mesures d'accueil, aux perspectives de séjour et aux conditions d'accès offertes.

La rétention, quant à elle, fait référence à la capacité d'un territoire à encourager et à favoriser le maintien des personnes étudiantes internationales sur son territoire après l'obtention de leur

diplôme. Elle se distingue de l'attraction en ce qu'elle concerne une phase ultérieure du parcours migratoire, celle où la personne étudiante, devenue diplômée, décide de demeurer dans la région d'accueil plutôt que de la quitter. La rétention implique ainsi un processus d'établissement durable et d'intégration au marché du travail et à la société locale (Statistique Canada, 2021).

Pour les fins de ce mémoire, il importe de préciser la dimension opérationnelle de ces deux concepts. Dans le cadre de notre analyse, l'attraction sera opérationnalisée comme la décision initiale d'une personne étudiante internationale de venir étudier dans une ville régionale universitaire au Québec, en fonction d'un ensemble de facteurs comprenant les mesures incitatives (notamment l'abaissement des frais de scolarité), la qualité perçue des établissements, les caractéristiques du milieu de vie et, le cas échéant, la présence de proches ou de réseaux préexistants dans la région. Nous considérerons qu'une personne étudiante internationale est « attirée » lorsqu'elle s'inscrit effectivement dans un établissement universitaire situé en région et qu'elle entame son parcours d'études dans cette ville. La rétention, quant à elle, sera définie comme le maintien de la personne étudiante internationale dans la région où il a étudié après l'obtention de son diplôme. Une personne étudiante internationale sera considérée comme « retenue » si elle demeure présente sur le territoire de la région, qu'elle soit en emploi, en recherche d'emploi, en poursuite d'études ou en démarches d'obtention de la résidence permanente. Cette distinction entre attraction et rétention revêt une importance centrale pour notre étude, car elle permet de comprendre que ces deux processus, bien qu'interdépendants, répondent à des logiques différentes et nécessitent des approches analytiques distinctes. Comme nous l'avons vu dans la revue de la littérature, l'attraction relève principalement d'une décision prise en amont de l'expérience migratoire, sur la base d'informations disponibles à distance et de critères souvent rationnels et comparatifs. La rétention, en revanche, s'inscrit dans une phase ultérieure où l'expérience vécue sur le territoire, l'intégration sociale, les opportunités professionnelles et l'articulation entre les mesures incitatives initiales et les réalités du contexte local jouent un rôle déterminant.

Dans le cadre des politiques de régionalisation de l'immigration, le concept de région désigne principalement les localités situées en dehors des pôles traditionnels d'immigration, comme la région métropolitaine de Montréal dans le cas du Québec, où résident près de 85,5% des personnes immigrantes de la province selon le recensement de 2016 (MIFI, 2024). Au Québec, plusieurs villes régionales possèdent des établissements universitaires, notamment les villes desservies par les institutions du réseau de l'Université du Québec (Trois-Rivières, Chicoutimi, Rimouski,

Gatineau et Rouyn-Noranda) ainsi que Sherbrooke, qui abrite l'Université de Sherbrooke et Bishop's University (Réseau de l'Université du Québec, 2024). Ces villes régionales universitaires jouent un rôle stratégique dans la dynamique de régionalisation de l'immigration. Comme le soulignent Belkhodja et Vatz Laaroussi (2012), les villes régionales sont devenues des espaces expérimentaux où sont testées des politiques et des initiatives d'accueil visant à mieux répondre aux besoins des immigrants et, par extension, des personnes étudiantes internationales.

2.2 LES THÉORIES CLASSIQUES DE LA MIGRATION ÉTUDIANTE

Dans le cadre de notre recherche, plusieurs théories et approches offrent des perspectives variées sur les dynamiques d'attraction et de rétention des personnes étudiantes internationales. Ces cadres théoriques cherchent à mieux comprendre les motivations, les décisions et les trajectoires des personnes étudiantes internationales dans leur choix de destination d'études et dans leur décision éventuelle de s'établir durablement dans une région donnée.

Tout d'abord, la théorie du capital humain, développée initialement par Becker (1989), considère l'éducation comme un investissement permettant d'accroître la productivité individuelle, ce qui se traduit par des revenus plus élevés sur le marché du travail. Selon cette théorie, les individus prennent des décisions éducatives en fonction des coûts et des bénéfices attendus. Borjas (1987) a appliqué cette théorie à la migration internationale, montrant que les différences de rendement du capital humain entre pays influencent les décisions migratoires : les individus sont plus enclins à migrer vers des pays où leur capital humain sera mieux valorisé. Dans le contexte de la mobilité étudiante internationale, Beine et al. (2014) ont montré que les personnes étudiantes internationales sont attirées par les pays offrant une éducation de qualité et de bonnes perspectives d'emploi post-diplôme. Rosenzweig (2006) et Gérard et Voin (2013) ont utilisé la théorie de l'importance de la reconnaissance des diplômes étrangers et les défis rencontrés par les immigrants hautement qualifiés sur le marché du travail pour analyser l'influence des politiques publiques et des rendements éducatifs sur la mobilité étudiante. Cependant, la théorie du capital humain présente certaines limites pour expliquer le choix d'un lieu d'études à l'intérieur d'un même pays, notamment au Québec, où les différences de rendement du diplôme ou de la qualité de l'enseignement entre régions sont moins marquées qu'entre pays. Néanmoins, des paramètres comme le coût de la vie, l'accès à l'emploi étudiant ou la présence de programmes d'insertion professionnelle peuvent encore jouer un rôle dans la décision de s'installer en région plutôt qu'en centre urbain. Cette théorie

s'avère donc plus pertinente pour comprendre l'attraction initiale des personnes étudiantes vers le Canada ou le Québec, mais moins pour expliquer leur choix spécifique de Gatineau par rapport à d'autres villes québécoises.

En complément, le modèle des facteurs *push-pull*, développé par Lee (1966), est largement utilisé pour analyser les motivations des personnes étudiantes internationales. Ce modèle se distingue par son approche systématique qui identifie quatre catégories de facteurs influençant la décision migratoire : les facteurs associés au lieu d'origine (facteurs de répulsion ou *push)*, les facteurs associés au lieu de destination (facteurs d'attraction ou *pull)*, les obstacles intervenant qui peuvent freiner ou empêcher la migration, et les facteurs personnels propres à chaque individu. Ce modèle met explicitement l'accent sur le fait que la décision migratoire ne dépend pas uniquement des conditions objectives aux lieux d'origine et de destination, mais aussi de la manière dont ces conditions sont perçues par les individus, ainsi que de la capacité de ceux-ci à surmonter les obstacles géographiques, administratifs ou financiers qui se dressent entre les deux lieux. De plus, Lee souligne que tous les facteurs n'ont pas la même importance pour chaque individu : certains éléments peuvent être décisifs pour une personne et neutres pour une autre, selon les caractéristiques personnelles, les valeurs et les priorités de chacun. Cette approche permet ainsi de saisir la complexité et l'hétérogénéité des trajectoires migratoires. Dans le contexte spécifique de la mobilité étudiante internationale, Mazzarol et Soutar (2002) ont adapté et appliqué le modèle *push-pull* pour identifier les facteurs qui motivent les personnes étudiantes internationales à choisir un pays d'accueil particulier. Selon leur étude menée auprès de personnes étudiantes en Indonésie, à Taïwan, en Chine et en Inde, les facteurs *push* comprennent principalement les conditions économiques et sociales du pays d'origine, telles que les opportunités éducatives limitées, le manque d'accès à des programmes de qualité, les perspectives d'emploi restreintes, ou encore l'instabilité politique et économique. Les facteurs *pull*, quant à eux, englobent les attributs attractifs du pays de destination, notamment la réputation et le prestige académique des établissements d'enseignement, la qualité perçue de l'éducation, les perspectives d'emploi après l'obtention du diplôme, la stabilité politique et économique, la qualité de vie, les opportunités d'immigration permanente, ainsi que les liens culturels ou linguistiques avec le pays d'accueil. Mazzarol et Soutar (2002) ont montré que si les facteurs économiques et sociaux du pays d'origine poussent les personnes étudiantes à chercher des opportunités à l'étranger, c'est finalement la combinaison des facteurs *pull* du pays de destination qui détermine le choix final d'un pays hôte spécifique parmi

un ensemble d'alternatives. De même, la théorie des réseaux migratoires permet de prendre en compte l'impact de la présence d'anciennes personnes étudiantes internationales ou de communautés issues du même pays d'origine, qui peuvent exercer une influence significative sur le choix d'une ville ou d'une institution en particulier.

Dans le contexte québécois, Germain et Vultur (2016) ont utilisé une approche similaire pour examiner les motivations des personnes étudiantes internationales choisissant le Québec, mettant en évidence l'importance de la langue française, des perspectives d'immigration post-diplôme, mais aussi des réseaux sociaux et des liens culturels. Si le modèle des facteurs *push-pull* et les diverses théories de la décision migratoire offrent un cadre riche pour comprendre les déterminants du choix d'un pays de destination par les personnes étudiantes internationales, leur portée explicative se révèle toutefois plus limitée lorsque l'analyse porte sur l'arbitrage entre différentes régions ou villes à l'intérieur d'un même espace national, comme le Québec. Ces modèles mettent principalement en lumière les grands différentiels de conditions économiques, institutionnelles, linguistiques et culturelles entre les sociétés d'origine et les sociétés d'accueil, mais tendent à sous-estimer la diversité des dynamiques infranationales et leur pertinence. Cela dit, certains aspects spécifiques de ces théories demeurent pertinents pour éclairer, du moins partiellement, le choix d'une destination régionale. Par exemple, les facteurs *pull* peuvent inclure des éléments tels que le coût de la vie plus faible dans certaines régions, la possibilité de bénéficier de politiques attractives comme l'abaissement des frais de scolarité, ou encore la performance du marché du travail (chômage, taux d'emploi).

Comme nous l'avons mentionné précédemment, l'attraction repose sur des critères principalement rationnels et comparatifs évalués avant l'arrivée, tandis que la rétention dépend largement de l'expérience vécue, du ressenti individuel et de l'ancrage social construit progressivement une fois sur place. Cette distinction est d’une importance capitale pour justifier le recours à des approches complémentaires, notamment celle des communautés accueillantes, qui permet de mieux saisir les dynamiques locales influençant la décision de rester. Les théories classiques de la migration, telles que la théorie du capital humain ou le modèle *push-pull*, expliquent généralement l'attractivité des destinations par la force de leur marché du travail, leurs salaires, des facteurs souvent dominants dans les grandes villes. Cependant, afin de comprendre de façon plus approfondie le choix d'un lieu d'étude à l'intérieur du Québec, il apparaît nécessaire de dépasser les logiques globales et de

s'intéresser aux caractéristiques propres à chaque communauté locale. Une analyse fine des dynamiques d'attractivité et de rétention dans la ville régionale de Gatineau requiert donc de mobiliser un cadre complémentaire, permettant de saisir le rôle des environnements d'accueil et des initiatives spécifiques mises en place au niveau local. C'est là tout l'intérêt de l'approche de la communauté accueillante, qui considère la capacité d'une communauté à offrir un environnement inclusif, dynamique et favorable à l'intégration comme un levier central de l'attraction et, surtout, de la rétention des personnes immigrantes. Il convient également de souligner que la majorité, sinon la totalité, des travaux qui portent sur l'attraction et la rétention des immigrants dans des contextes de régionalisation de l'immigration ont plutôt privilégié des approches plus larges qui intègrent des variables liées à la qualité des milieux de vie et aux initiatives locales facilitant l'intégration (Gravel et al., 2020). Ces approches permettent de mieux comprendre comment les caractéristiques spécifiques d'une communauté, au-delà des facteurs économiques traditionnels, influencent la décision des immigrants, y compris des personnes étudiantes internationales, de s'établir durablement dans une région donnée. C'est précisément dans ce contexte que l'approche de la communauté accueillante se démarque par sa capacité à éclairer les dynamiques territoriales et locales, celles qui semblent déterminantes tout particulièrement pour la rétention des immigrants dans les régions moins centrales.

2.3 FONDEMENTS ET APPLICATIONS DE L'APPROCHE THÉORIQUE

Le rapport d'Esses et al. (2010), commandé par IRCC, a contribué à formaliser l'approche de la communauté accueillante, connue en anglais sous le nom de *Welcoming Community Approach*. Toutefois, l'expression « collectivité accueillante » existe depuis les années 1990 et est devenue, avec le temps, synonyme d'une approche pour attirer et retenir les personnes immigrantes (Esses et al., 2010). Ce rapport a identifié 17 caractéristiques clés d'une communauté accueillante, incluant l'emploi, le logement, l'éducation et les attitudes positives envers les immigrants, et a souligné l'importance de créer des environnements inclusifs qui favorisent l'intégration des nouveaux arrivants. Leur travail a mis en évidence que les communautés accueillantes sont celles qui offrent non seulement des opportunités économiques, mais aussi un soutien social et culturel. Cette approche reconnaît que l'intégration réussie des immigrants, y compris des personnes étudiantes internationales, ne dépend pas uniquement des politiques nationales ou provinciales, mais également des politiques de soutien aux collectivités et des conditions locales, ainsi que de

l'engagement de la communauté d'accueil. Toutefois, l'approche des communautés accueillantes apporte un point de vue différent sur ces facteurs *pull* : non seulement elle tient compte des facteurs d'insertion économique et sociale, mais elle considère également autrement la question du marché du travail. Alors que le modèle *push-pull* se limite généralement au dynamisme du marché du travail (salaires, taux de chômage, taux d'activité), l'approche des communautés accueillantes s'intéresse aux mécanismes sociaux qui facilitent l'accès au marché du travail. Walton-Roberts (2011) a appliqué cette approche pour étudier l'intégration des immigrants dans les villes moyennes canadiennes, soulignant l'importance des politiques locales et des initiatives communautaires. Son étude a révélé que les villes de taille moyenne peuvent offrir des avantages uniques pour l'intégration des immigrants, tels qu'un coût de la vie plus abordable et des réseaux sociaux plus accessibles. Ces villes, souvent désignées comme des *second tier cities*, se distinguent par leur capacité à offrir un environnement plus intime et personnalisé, où les nouveaux arrivants peuvent développer plus facilement un sentiment d'appartenance et établir des liens significatifs avec la communauté locale.

Afin de bien comprendre ce cadre théorique et son application à notre recherche, il convient d'en présenter d'abord les dimensions fondamentales, puis d'expliciter comment il sera mobilisé comme outil d'analyse dans le cadre de cette étude.

2.3.1 LES CARACTÉRISTIQUES D'UNE COMMUNAUTÉ ACCUEILLANTE

L'approche de la communauté accueillante, telle que développée par Esses et al. (2010), propose une liste de dix-sept caractéristiques clés permettant d'évaluer dans quelle mesure une collectivité attire et retient les personnes immigrantes. Ces caractéristiques, classées par ordre d'importance, sont les suivantes : possibilités d'emploi, promotion du capital social, logement abordable et adéquat, attitudes positives envers les immigrants, présence de diversité culturelle et de nouveaux arrivants, présence d'organismes au service des nouveaux arrivants capables de répondre à leurs besoins, liens entre les principaux acteurs travaillant à la mise en place de communautés accueillantes, services et fonctions municipales sensibles à la présence et aux besoins des nouveaux arrivants, possibilités d'études et de soins de santé appropriés et accessibles, transport en commun existant et facilement accessible, présence d'organisations religieuses diversifiées, possibilités de participation à la vie sociale et à la vie politique, relations positives avec la police et le système judiciaire, sécurité, possibilités d'utilisation des espaces publics et des installations

de loisir, couverture médiatique et représentations favorables des immigrants et de l'immigration. Pour les besoins de ce mémoire, ces dix-sept caractéristiques sont regroupées en quatre grandes dimensions analytiques : opportunités socio-économiques, accompagnement et services, réseaux et capital social et climat social et symbolique. Ce regroupement ne figure pas tel quel chez Esses et al. (2010) ; il s'agit d'un choix de synthèse propre à cette recherche, fondé sur la proximité conceptuelle entre les caractéristiques et sur le type de ressources mobilisées (matérielles, institutionnelles, relationnelles ou symboliques).

La première dimension, les opportunités socio-économiques, renvoie principalement aux possibilités d'emploi et à l'accès à un logement abordable et adéquat. Ces éléments conditionnent de manière directe la capacité d'une collectivité à offrir des perspectives de stabilisation économique aux nouveaux arrivants, y compris aux personnes étudiantes internationales. La deuxième dimension, l'accompagnement et les services, regroupe la présence d'organismes au service des nouveaux arrivants, l'adaptation des services municipaux, les possibilités d'études, l'accessibilité des soins de santé, du transport en commun et des espaces publics et installations de loisir. Elle renvoie à l'infrastructure institutionnelle qui permet d'assurer un accueil structuré, de répondre aux besoins de base et de soutenir l'intégration quotidienne. La troisième dimension, les réseaux et le capital social, comprend la promotion du capital social, les liens entre les principaux acteurs, la présence d'organisations religieuses diversifiées et les possibilités de participation à la vie sociale et politique. Elle met l'accent sur les relations de proximité, les espaces de participation et les ressources relationnelles qui contribuent à la création d'un sentiment d'appartenance. Enfin, la quatrième dimension, le climat social et symbolique, regroupe les attitudes positives envers les immigrants, la sécurité, les relations avec la police et le système judiciaire, ainsi que la couverture médiatique et les représentations de l'immigration. Cette dimension renvoie à l'environnement normatif et symbolique dans lequel s'inscrit l'expérience des nouveaux arrivants, et qui peut soit favoriser, soit freiner leur volonté de s'ancrer durablement dans la collectivité.

Ce cadre dépasse ainsi une lecture strictement économique ou académique de l'attraction et de la rétention, en proposant une lecture territoriale et relationnelle attentive aux pratiques locales, aux réseaux et aux représentations sociales (Depner et Teixeira, 2012 ; Belkhodja et Vatz Laaroussi, 2012). Au Québec, plusieurs travaux montrent que les politiques de soutien financier ou les incitatifs économiques n'ont un effet durable sur la rétention que lorsqu'ils sont relayés par un

ancrage de proximité, impliquant notamment les employeurs, les associations et l'acceptation sociale réelle des nouveaux arrivants (Belkhodja et Vatz Laaroussi, 2012 ; Germain et Vultur, 2016).

2.3.2 MOBILISATION DU CADRE COMME OUTIL ANALYTIQUE

Dans le cadre de cette recherche, l'approche de la communauté accueillante est mobilisée comme un outil analytique permettant d'interpréter les expériences et perceptions des personnes étudiantes internationales à Gatineau. Elle sert de « filtre » pour organiser l'analyse autour des quatre dimensions synthétiques définies plus haut (opportunités socio-économiques, accompagnement et services, réseaux et capital social, climat social et symbolique), elles-mêmes dérivées des dix-sept caractéristiques proposées par Esses et al. (2010). L'analyse reposera ainsi sur un va-et-vient constant entre les données empiriques issues des entretiens et ces référents théoriques, afin de relier, de manière rigoureuse et interprétative, les récits individuels aux dimensions relationnelles du milieu d'accueil.

Concrètement, ce cadre permettra d'examiner ces quatre dimensions à deux échelles : celle de l'université (services aux personnes étudiantes, dispositifs d'intégration, soutien académique et psychosocial) et celle de la ville régionale (politiques municipales, offre de services, tissu associatif, environnement socio-économique) (Bérubé et al., 202). Il permettra également de maintenir une posture critique : il ne s'agira pas seulement de juxtaposer le terrain à la théorie, mais d'interroger la cohérence entre les dispositifs existants et les effets perçus et vécus par les personnes concernées. Cette lecture croisée vise à mettre en lumière à la fois les forces (espaces de soutien, initiatives innovantes, ressources relationnelles) et les angles morts du milieu d'accueil, tant à l'université qu'à l'échelle de la ville.

L'intérêt de ce cadre a été confirmé par plusieurs travaux récents qui l'utilisent pour analyser l'intégration des nouveaux arrivants dans des contextes urbains variés. Par exemple, Belkhodja et Vatz Laaroussi (2012) montrent, à partir de villes régionales québécoises, que la réussite de l'intégration repose sur la mobilisation coordonnée des institutions locales, des employeurs et des organismes communautaires, ainsi que sur la capacité des collectivités à reconnaître la contribution des nouveaux arrivants au développement du territoire. De leur côté, Guo et Guo (2017) mettent en évidence, à partir d'un échantillon des personnes étudiantes internationales issues de plusieurs

pays dans une université canadienne de grande taille, que la qualité des services d'accompagnement, des relations avec les personnes étudiantes locales et des espaces de participation influence fortement le sentiment d'appartenance et les intentions de rester après les études. Ces travaux convergent pour souligner que les communautés accueillantes se caractérisent par des structures et des pratiques qui soutiennent à la fois l'insertion académique, sociale et professionnelle des personnes étudiantes internationales.

Au Québec, le Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) a d'ailleurs développé sa propre grille des « collectivités accueillantes et inclusives » dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités. Celle-ci identifie huit caractéristiques, présence de services et d'infrastructures adaptées, participation citoyenne, sécurité, accessibilité des espaces publics, reconnaissance de la diversité, etc. qui synthétisent le cadre d'Esses et al. pour le contexte québécois (MIFI, 2020). Dans ce mémoire, ces huit caractéristiques seront mises en relation avec les quatre dimensions analytiques retenues, ce qui permettra de situer les résultats empiriques à l'intersection de la littérature scientifique et des orientations institutionnelles québécoises en matière de collectivités accueillantes.

L'approche de la communauté accueillante est particulièrement pertinente pour les villes régionales, qui présentent des configurations démographiques, institutionnelles et économiques distinctes des grands centres urbains. Des travaux portant sur les petites et moyennes villes canadiennes montrent que la disponibilité de services d'accompagnement, la présence d'espaces de rencontre interculturelle et l'ouverture de la population locale jouent un rôle déterminant dans la décision des nouveaux arrivants de s'établir durablement (Germain et Vultur, 2016). Dans une ville comme Gatineau, où la diversité ethnoculturelle et l'offre de services spécialisés sont moins étendues qu'à Montréal, cette approche permet d'identifier des défis spécifiques, sentiment d'isolement, accès limité à certains services, rareté de ressources culturelles, mais aussi des leviers potentiels liés aux initiatives municipales, aux réseaux communautaires et aux relations de proximité.

Enfin, ce cadre s'articule étroitement aux objectifs de régionalisation de l'immigration au Québec. En combinant les apports d'Esses et al. (2010) et de la grille du MIFI, il permet d'examiner comment les politiques d'attraction et de rétention des personnes étudiantes internationales, y

compris les politiques d'exonération des droits de scolarité, s'inscrivent dans un projet territorial plus large visant à construire des milieux de vie attractifs, inclusifs et dynamiques (Nguyen, 2017 ; MIFI, 2020). Cette posture invite à penser la régionalisation non pas comme une simple redistribution géographique des flux migratoires, mais comme un processus collectif et évolutif, impliquant l'ensemble des acteurs locaux, et à partir duquel les personnes étudiantes internationales peuvent devenir des actrices et acteurs à part entière du développement des villes régionales.

2.4 PERTINENCE DE L'APPROCHE POUR LE CONTEXTE GATINOIS

Bien que les théories du capital humain et du modèle *push-pull* permettent de comprendre les motivations liées à la mobilité internationale des personnes étudiantes, ces cadres théoriques montrent leurs limites pour expliquer comment les villes régionales parviennent à attirer et retenir durablement ces populations. Les travaux sur la régionalisation de l'immigration privilégient des approches plus larges intégrant la qualité des milieux de vie et les initiatives locales (Belkhodja et Vatz Laaroussi, 2014). L'approche de la communauté accueillante se démarque par sa capacité à éclairer les dynamiques territoriales et locales, déterminantes pour la rétention dans les régions moins centrales. Contrairement au modèle *push-pull* qui oppose les facteurs de répulsion et d'attraction entre pays, cette approche s'intéresse au tissu local et aux pratiques qui façonnent l'expérience quotidienne des personnes étudiantes internationales en milieu régional (Esses et al., 2010).

Les villes régionales ne peuvent concurrencer les métropoles sur le terrain du prestige institutionnel ou de la diversité économique. Leur force réside dans la capacité à cultiver un environnement accueillant et à mobiliser les acteurs locaux autour de projets d'accueil. Walton-Roberts (2011) montre que l'attractivité des *second tier cities* tient à leur capacité d'innovation sociale et au sentiment d'appartenance qu'elles suscitent. L'approche de la communauté accueillante permet ainsi de concevoir l'attractivité comme une construction territoriale, reposant sur la proximité, le soutien personnalisé et l'accès facilité aux ressources locales.

2.5 HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

En s'appuyant sur le cadre théorique des communautés accueillantes, nous pouvons énoncer les hypothèses suivantes qui sont complémentaires pour comprendre la mobilité de personnes

étudiantes internationales vers les villes régionales. Ce cadre théorique, en distinguant les quatre dimensions structurantes de l'accueil (les services et mécanismes d'accompagnement ; les réseaux et formes de capital social ; le climat social et symbolique ; et les opportunités socio-économiques), suggère que l'attractivité et la rétention des personnes étudiantes internationales relèvent de dynamiques distinctes qui nécessitent des réponses différenciées.

D'une part, la littérature sur les facteurs *pull* traditionnels et sur les politiques d'incitation financière montre que les mesures économiques, telles que les frais de scolarité, les bourses ou les politiques d'abaissement, jouent un rôle déterminant dans la phase initiale du choix d'une destination d'études, en interaction avec la réputation académique des établissements, la clarté des procédures d'admission et les caractéristiques du cadre de vie (Mazzarol et Soutar, 2002 ; Beine et al., 2015). Ces travaux, présentés au premier chapitre, soulignent que les personnes étudiantes internationales comparent les coûts d'études, les conditions financières et les perspectives de séjour avant même d'avoir une connaissance approfondie du milieu d'accueil, ce qui confère aux mesures financières un poids particulier dans la décision de départ. D'autre part, l'approche de la communauté accueillante et les études sur la régionalisation de l'immigration montrent que la décision de s'établir durablement dans un territoire dépend surtout de l'expérience vécue et de la qualité perçue du milieu d'accueil, des dimensions qui vont largement au-delà des seuls incitatifs financiers (Esses et al., 2010 ; Belkhodja et Vatz Laaroussi, 2012). La rétention durable repose sur la combinaison d'opportunités d'emploi qualifié et d'insertion professionnelle, de services adaptés, d'un climat social inclusif et d'un sentiment d'appartenance à la communauté d'accueil (Dioh et al., 2020 ; Lebel-Racine, 2008 ; Diallo, 2013). Dans cette perspective, les politiques financières peuvent faciliter le projet d'études, mais ne suffisent pas à garantir l'installation à long terme en l'absence d'un écosystème d'accueil complet. Cette distinction entre attraction initiale et rétention à long terme conduit à formuler deux hypothèses complémentaires : d'une part, la venue des personnes étudiantes internationales dans une ville régionale serait stimulée par la politique d'abaissement des frais de scolarité, combinée au coût global des études, à la réputation académique et aux caractéristiques du cadre de vie; d'autre part, leur décision d'y rester après les études dépendrait avant tout de la qualité perçue du milieu d'accueil, incluant les services d'accompagnement, les possibilités d'emploi, les liens sociaux et professionnels, l'ouverture à la diversité, la qualité de vie et le sentiment d'être reconnu et valorisé au sein de la communauté (Esses et al., 2010).

Ces hypothèses seront mises à l'épreuve dans le contexte spécifique d'une ville régionale qui sera présenté dans le chapitre méthodologique.

CHAPITRE III. APPROCHE METHODOLOGIQUE

3.1 JUSTIFICATION DE L'APPROCHE QUALITATIVE RETENUE

Dans le cadre de notre étude sur le potentiel de la politique d'abaissement des frais de scolarité pour attirer et retenir les personnes étudiantes internationales dans les villes universitaires régionales, nous avons choisi d'adopter une approche qualitative qui permet de mettre en avant le point de vue des personnes étudiantes elles-mêmes. Cette méthode s'est imposée afin de comprendre en profondeur les mécanismes, les motivations et les obstacles qui influencent les décisions de venir étudier, puis de demeurer dans une ville régionale. L'approche qualitative permet de saisir la complexité des phénomènes sociaux et d'explorer la pluralité des expériences vécues par les personnes étudiantes internationales. Contrairement à la méthode quantitative, qui vise à mesurer et à généraliser à partir de données chiffrées, la méthode qualitative offre un accès privilégié à la richesse des récits de vie, des motivations et des défis rencontrés, tout en tenant compte du contexte particulier de chaque participant (Paillé et Mucchielli, 2016, Anadón, 2006). Cette démarche permet de recueillir des données ancrées dans la réalité spécifique des villes régionales dont les dynamiques diffèrent sensiblement de celles des grands centres urbains. Elle favorise également la compréhension des éléments subjectifs qui influencent la décision de s'installer ou non en région, telle que le sentiment d'appartenance, la perception de l'accueil local, la qualité de vie, ou encore les perspectives d'intégration et d'emploi après les études. La flexibilité de cette méthode permet d'ajuster le déroulement de la collecte de données en fonction des réponses et des thèmes émergents, offrant ainsi une exploration approfondie des enjeux soulevés par les participants. En valorisant la parole des personnes étudiantes, elle permet de recueillir des témoignages authentiques et nuancés, révélant la diversité des parcours, des attentes et des défis rencontrés. Grâce à cette stratégie, notre recherche vise à produire une bonne compréhension des facteurs qui incitent les personnes étudiantes internationales à choisir une ville régionale pour leurs études et à envisager potentiellement d'y rester. Cette approche permet également de mettre en lumière les leviers et les freins liés à la politique d'abaissement des frais de scolarité, en tenant compte des réalités vécues et des aspirations des principaux concernés. Enfin, elle contribue à enrichir la réflexion sur les politiques d'attraction et de rétention des talents internationaux dans les villes régionales du Québec, en proposant des pistes d'action fondées sur des données empiriques et contextualisées.

Le choix d'une approche qualitative se justifie également par la nature même de notre question de recherche, qui porte sur la perception qu'ont les personnes étudiantes internationales de la qualité du milieu d'accueil. Cette orientation théorique et méthodologique découle directement du cadre des communautés accueillantes, qui met l'accent sur l'expérience vécue et sur la manière dont les nouveaux arrivants perçoivent et évaluent leur environnement d'intégration. Puisque notre objectif est de comprendre comment les personnes étudiantes perçoivent leur milieu d'accueil, comment elles évaluent les services disponibles, les opportunités d'emploi, la qualité de vie et le climat social, il était essentiel d'adopter une méthode de collecte de données qui donne une place centrale à l'interprétation et à la subjectivité des participants.

Pour opérationnaliser cette approche qualitative, notre recherche s'appuie sur une étude de cas, soit celle de la ville de Gatineau. L'étude de cas constitue une stratégie de recherche particulièrement appropriée lorsque l'objectif est de comprendre en profondeur un phénomène complexe dans son contexte réel (Yin, 2018, Stake, 1995). Selon Yin (2018) et Stake (1995) l'étude de cas permet d'explorer des questions du type « comment » et « pourquoi » en examinant de façon détaillée et approfondie un cas spécifique, tout en tenant compte de la multiplicité des facteurs contextuels qui influencent le phénomène étudié. Cette méthode est particulièrement pertinente pour notre recherche puisqu'elle offre la possibilité d'analyser finement comment la politique d'abaissement des frais de scolarité interagit avec l'ensemble des caractéristiques du milieu d'accueil gatinois pour influencer les décisions des personnes étudiantes internationales. Le choix de Gatineau comme cas d'étude se justifie par plusieurs facteurs. D’abord, Gatineau représente un terrain d’étude particulièrement pertinent pour analyser la régionalisation de l’immigration au Québec, puisqu’elle fait partie des villes ciblées par les politiques régionales d’accueil du gouvernement du Québec et qu’elle bénéficie, depuis plusieurs années, d’une entente spécifique avec le MIFI (Ville de Gatineau, 2019). Ensuite, la présence de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), institution qui accueille une proportion significative de personnes étudiantes internationales, permet d'avoir accès à une population diversifiée et représentative des enjeux étudiés. De plus, Gatineau présente des caractéristiques géographiques, démographiques et économiques propres aux villes régionales, tout en étant située à proximité de la capitale nationale, ce qui en fait un terrain d'étude riche et complexe. En tant qu'étude de cas unique, notre recherche vise à produire une compréhension approfondie et contextualisée du potentiel de la politique d'abaissement dans ce milieu spécifique, sans prétendre à une généralisation statistique, mais plutôt à une généralisation analytique (Yin,

2018) qui pourra éclairer la compréhension des dynamiques similaires dans d'autres villes régionales.

3.2 L'ENTREVUE SEMI-DIRIGÉE COMME INSTRUMENT CENTRAL

Les entretiens semi-dirigés constituent la méthode principale de collecte de données dans le cadre de cette recherche. Ils consistent en une interaction verbale flexible, animée par le chercheur, qui s'adapte au rythme et au contenu unique de chaque échange, tout en abordant les thèmes centraux de l'étude dans une ambiance proche de la conversation (Savoie-Zajc, 2009, Boutin, 2018). Cette approche favorise une compréhension approfondie et nuancée du phénomène étudié, construite conjointement avec l'interviewé. Cette méthode permet de recueillir des données riches sur des sujets complexes et multidimensionnels. L'entrevue semi-dirigée offre l'espace nécessaire pour explorer en profondeur les facteurs qui influencent les décisions des personnes étudiantes, notamment les motivations initiales, la perception du milieu d'accueil, les opportunités d'emploi, le sentiment d'appartenance et les projets futurs. Elle permet aux participants de raconter leur propre histoire et de révéler les nuances de leur expérience. Sa flexibilité permet d'adapter la conversation, de poser des questions de relance et d'explorer des thèmes émergents, ce qui permettra d'enrichir la compréhension du phénomène dans le contexte spécifique de Gatineau.

Pour garantir la pertinence et la cohérence des entretiens, une grille d'entrevue structurée a été élaborée (voir l'annexe 5). Cette grille permettait de cibler des questions spécifiques relatives au potentiel de la politique d'abaissement des frais de scolarité pour attirer et retenir les personnes étudiantes à Gatineau, tout en laissant suffisamment d'espace pour que les participants puissent partager librement leurs expériences et leurs perspectives personnelles. La grille d'entrevue a été conçue autour de plusieurs thèmes centraux correspondant à notre question de recherche : les facteurs ayant influencé le choix de Gatineau comme destination d'études, le rôle de la politique d'abaissement dans cette décision, l'expérience d'intégration dans la communauté gatinoise, la perception de la qualité de vie et des services disponibles, les opportunités d'emploi et de développement professionnel, les réseaux sociaux et le sentiment d'appartenance, ainsi que les projets et intentions futures concernant l'établissement durable à Gatineau. L'utilisation de questions ouvertes a été privilégiée, afin de permettre aux personnes étudiantes de s'exprimer sans contrainte, de développer leurs réponses et de révéler des détails ou des nuances qui n'auraient pas émergé avec des questions fermées. Par exemple, plutôt que de demander si la politique

d'abaissement a été importante dans leur choix, nous avons posé des questions telles que : Quels sont les éléments qui vous ont attiré vers Gatineau pour vos études ? Comment avez-vous pris connaissance de la politique d'abaissement et qu'est-ce que cela a représenté pour vous ? Comment décririez-vous votre expérience d'intégration à Gatineau depuis votre arrivée ? Ces questions ouvertes encouragent les participants à réfléchir, à structurer leur pensée et à offrir des réponses détaillées qui vont au-delà des simples réponses par oui ou non.

Les entretiens semi-dirigés ont été menés de façon individuelle, chacun durant approximativement cinquante minutes. Ce format a également contribué à instaurer un climat de confiance, facilitant l'ouverture des participants et la sincérité de leurs témoignages. Les entrevues ont été menées majoritairement en ligne via Zoom et, pour certains, en présentiel dans des environnements propices à la confidentialité. Cette flexibilité dans les modalités de rencontre a permis de s'adapter aux préférences et aux contraintes de chaque participant, notamment en tenant compte de leurs horaires chargés, de leurs responsabilités académiques et de leurs préférences personnelles. Les entretiens en ligne ont eu l'avantage de faciliter la participation des personnes étudiantes qui résidaient dans des quartiers éloignés du campus ou qui préféraient la commodité d'une rencontre virtuelle. Les entretiens en présentiel, quant à eux, ont permis d'établir un contact plus direct et humain, favorisant parfois une plus grande aisance dans l'expression.

Les entretiens ont été intégralement enregistrés après obtention du consentement éclairé [1]de chaque participant, conformément aux normes éthiques de la recherche qualitative. Afin d'assurer la qualité et la sécurité des données, une double méthode d'enregistrement a été utilisée : l'enregistrement direct via Zoom, qui permettait une transcription automatique initiale, et l'utilisation simultanée d'un dictaphone, garantissant la sauvegarde intégrale de la partie audio, en cas de défaillance technique. Cette approche préventive a permis de réduire les risques de perte de données et d'assurer une fidélité maximale aux propos recueillis. La transcription automatique via Zoom et celle avec le logiciel Transcriptor a permis de générer des transcriptions rapides et précises, tout en facilitant la vérification et la correction manuelle des passages moins clairs ou comportant des spécificités linguistiques propres à certains participants.

[1] Le formulaire de consentement est disponible à l'annexe 2.

3.3 GATINEAU COMME TERRAIN D'ÉTUDE PRIVILÉGIÉ

Au départ, notre démarche méthodologique s'inscrivait dans une volonté comparative, cela dit nous avions envisagé d'explorer plusieurs villes régionales du Québec afin de saisir la diversité des contextes d'application de la politique d'abaissement des frais de scolarité pour les personnes étudiantes internationales. Toutefois, au fil du travail de terrain, plusieurs éléments nous ont conduits à recentrer l'ensemble de notre analyse sur Gatineau. Ce choix méthodologique s'est avéré judicieux et stratégique pour plusieurs raisons que nous développerons dans cette section.

Gatineau s'est imposée dès le départ comme un terrain d'étude particulièrement pertinent et riche pour notre recherche. Située à la frontière de l'Ontario, en face d'Ottawa, capitale nationale du Canada, Gatineau bénéficie d'une position géographique stratégique qui influence profondément les dynamiques d'attraction et de rétention des personnes étudiantes internationales. Cette proximité immédiate avec une grande ville offre des avantages uniques en termes d'accès au marché du travail, de réseaux professionnels, d'offre culturelle et de services, tout en conservant les caractéristiques d'une ville régionale plus abordable et moins dense que les grandes métropoles québécoises. Selon les données récentes, la population immigrante de Gatineau représentait 15,5 % de la population totale en 2021, soit environ 44 185 personnes, alors qu'elle comptait environ 7% de la population en 2001, ce qui signifie que sa part a plus que doublé en vingt ans (Ville de Gatineau, 2023b). Cette progression rapide témoigne de l'attractivité croissante de la ville pour les nouveaux arrivants et positionne Gatineau comme une ville en rapide transformation démographique et culturelle. Cette dynamique fait de Gatineau un terrain d'étude particulièrement intéressant pour comprendre comment une ville régionale peut devenir une destination d'immigration significative et quels facteurs contribuent à cette attractivité. Nous reviendrons plus en détail sur ce portrait sociodémographique de Gatineau à la section 4.1.

Gatineau se distingue également par sa diversité ethnoculturelle croissante. Selon les données du Recensement de la population de 2021, la ville compte environ 227 origines ethniques ou culturelles, témoignant d'une mosaïque culturelle riche et variée (Ville de Gatineau, 2024a). La proportion de minorités visibles s'élève à 19,1% de la population, comparativement à 13,5% en 2016, ce qui reflète une diversité en forte croissance pour une ville régionale comme Gatineau (Statistique Canada, 2022 ; Ville de Gatineau, 2024a). De plus, Gatineau est l'une des villes du Québec où la présence anglophone est la plus importante après Montréal, avec 11,8% de la

population ayant l'anglais comme première langue officielle parlée, et les personnes déclarant une identité autochtone représentent 4% des résidents, soit 11 705 personnes en 2021 (Statistique Canada, 2022 ; Ville de Gatineau, 2024a). Cette diversité linguistique et culturelle constitue un atout important pour l'intégration des personnes étudiantes internationales, qui peuvent trouver à Gatineau un environnement relativement ouvert et habitué à la diversité. De plus, ces communautés ethniques constituent un capital social important pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants. Comme nous l'avons vu dans la revue de la littérature, les liens et ressources communautaires constituent un capital social central dans les trajectoires d'intégration, en particulier par le soutien pratique, émotionnel et informationnel qu'offrent les réseaux ethniques (Portes, 2024).

Cette mosaïque culturelle est renforcée par la proximité d'Ottawa, qui permet aux personnes étudiantes internationales d'accéder simultanément à deux marchés du travail institutionnellement distincts : l'un relevant du Québec et l'autre de l'Ontario. Des travaux sur la situation transfrontalière Gatineau-Ottawa montrent que cette configuration crée à la fois des opportunités et des défis en matière d'emploi, de mobilité quotidienne et de régulation des conditions de travail (Observatoire du développement de l'Outaouais, 2021). Pour les personnes étudiantes internationales, cette configuration multiplie les possibilités d'emplois étudiants et de stages, mais complexifie aussi les exigences linguistiques et la compréhension des cadres juridiques et administratifs (Observatoire du développement de l'Outaouais, 2021). Les personnes étudiantes peuvent bénéficier d'une offre culturelle et professionnelle étendue, avec accès aux institutions fédérales omniprésentes dans la région, à un important bassin d'entreprises de haute technologie et de services numériques situées tant du côté ontarien que du côté gatinois, notamment dans les secteurs des technologies de l'information et de la cybersécurité, ainsi qu'aux organismes communautaires et à une vaste gamme d'activités, de ressources et de services offerts à l'échelle de l'agglomération Ottawa-Gatineau, même si l'accès aux services publics provinciaux demeure encadré par les régimes propres à chaque province (Observatoire du développement de l'Outaouais, 2021). Toutefois, cette proximité avec Ottawa s'accompagne de défis importants, notamment en ce qui concerne l'exigence de bilinguisme. Les données récentes de Statistique Canada montrent qu'au troisième trimestre de 2023, 74,1% des établissements du secteur privé dans la grande région urbaine de Gatineau exigeaient le bilinguisme français-anglais pour au moins certains postes, soit la proportion la plus élevée au Québec (Statistique Canada, 2024). Si cette

réalité ouvre des perspectives d'emploi élargies pour les personnes étudiantes internationales bilingues, elle constitue aussi un obstacle majeur pour celles et ceux qui sont francophones unilingues ou qui maitrisent moins l'anglais (Statistique Canada, 2024).

Sur le plan des politiques d'intégration, Gatineau a été pionnière parmi les villes régionales québécoises. La ville a adopté dès 2008 la politique municipale *Ensemble !* qui vise à encadrer la gestion de la diversité culturelle et à promouvoir l'inclusion sociale de tous les résidents, quelle que soit leur origine (Ville de Gatineau, 2023a). Cette politique témoigne d'un engagement institutionnel précoce envers l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes. En 2018, Gatineau a organisé le premier *Sommet du vivre-ensemble* au Québec, une initiative novatrice qui a réuni divers acteurs locaux pour réfléchir collectivement aux enjeux de la diversité et de l'inclusion (Ville de Gatineau, 2025). Ces initiatives municipales démontrent une volonté politique claire de faire de Gatineau une ville accueillante et inclusive, ce qui confirme la pertinence du cadre théorique des communautés accueillantes que nous avons adopté dans notre recherche et s'inscrit dans la continuité des analyses menées sur les politiques d'accueil et de vivre-ensemble à Gatineau (Boissonneault, 2013 ; Marquis-Bissonnette, 2022).

L'UQO joue un rôle central dans l'accueil des personnes étudiantes internationales à Gatineau et dans la mise en œuvre de programmes d'intégration qui leur sont destinés. L'UQO, créée en 1981, est une université de taille moyenne qui offre une gamme relativement diversifiée de programmes dans plusieurs domaines, notamment les sciences de l'éducation, les sciences sociales, les sciences administratives, les sciences de la santé et l'informatique. Comme le montrent les données institutionnelles plus bas, le nombre des personnes étudiantes internationales inscrites à l'UQO a fortement augmenté au cours des dernières années, passant de 593 à l'automne 2022 à 1 226 à l'automne 2024, soit plus du double en deux ans. L'UQO a développé plusieurs services et programmes destinés spécifiquement aux personnes étudiantes internationales, notamment par l'entremise du Bureau du registraire, qui assure leur soutien administratif, leur accueil et leur accompagnement tout au long de leurs études. Cette institution, par son engagement et ses initiatives, contribue activement à la construction d'un environnement favorable à l'attraction et à la rétention des personnes étudiantes étrangères. L'offre institutionnelle de l'UQO en matière d'accueil des personnes étudiantes internationales sera présentée de façon plus détaillée à la section 4.2.

Au fil du travail de terrain, plusieurs éléments nous ont conduits à recentrer notre analyse exclusivement sur Gatineau. D'une part, les conditions logistiques et la disponibilité des participants se sont avérées bien plus favorables à Gatineau, notamment à l'UQO, où nous avons pu réaliser un nombre significatif d'entretiens individuels. Par ailleurs, il est important de mentionner que le recrutement de participants dans d'autres villes régionales envisagées initialement aurait nécessité le dépôt de demandes d'approbation éthique auprès de plusieurs comités d'éthique universitaires, ce qui aurait considérablement allongé le calendrier de recherche et complexifié la démarche administrative. Après consultation avec nos directeurs de recherche et au vu de la qualité et de la richesse des entretiens réalisés à Gatineau, il est apparu plus pertinent et plus efficace de recentrer l'ensemble de l'analyse sur ce terrain unique, afin de garantir la profondeur et la cohérence de l'étude. Ce recentrage sur Gatineau ne limite en rien la portée de notre étude. Au contraire, il offre un cadre d'analyse approfondie, fondé sur des données solides et variées, et permet de dégager des enseignements transférables à d'autres villes régionales du Québec. Les spécificités de Gatineau, notamment sa proximité d'Ottawa, sa diversité linguistique et culturelle croissante, son dynamisme institutionnel et son engagement municipal en faveur de la diversité et de l'inclusion, en font un laboratoire pour analyser l'efficacité des politiques d'attraction et de rétention. En concentrant notre analyse sur un seul terrain, nous avons pu explorer en profondeur les interactions complexes entre la politique d'abaissement des frais de scolarité et l'ensemble des caractéristiques du milieu d'accueil, conformément à notre cadre théorique des communautés accueillantes.

3.4 STRATÉGIES DE RECRUTEMENT ET CONSTITUTION DE L'ÉCHANTILLON

La population cible de notre étude est constituée des personnes étudiantes internationales inscrites à l'UQO et résidant à Gatineau, dont les périodes d’inscription vont de l’hiver 2023 à l’automne de la même année. Ces personnes étudiantes, issues de divers pays et parcours, sont directement concernées par les enjeux d'abaissement des frais de scolarité et de régionalisation de l'immigration, ce qui en fait un groupe particulièrement pertinent pour explorer les dynamiques d'attraction et de rétention dans une ville régionale. Afin de garantir la représentativité et la diversité des points de vue, la démarche a été pensée pour inclure des personnes étudiantes provenant de différentes disciplines, niveaux d'études (baccalauréat et cycles supérieurs) et

origines géographiques. Cette diversité permet de mieux comprendre comment les politiques d'abaissement et les réalités régionales sont perçues et vécues selon les profils.

Pour identifier et contacter les personnes étudiantes répondant à nos critères, une stratégie de recrutement multifacette a été privilégiée. Cette approche combinait plusieurs méthodes complémentaires afin de maximiser les chances d'atteindre un échantillon diversifié et représentatif. Premièrement, des campagnes de recrutement ont été menées directement sur le terrain, dans les espaces communs de l'UQO, notamment les cafétérias, les bibliothèques et les aires d'étude des pavillons Alexandre-Taché et Lucien-Brault. Cette démarche visait à rencontrer directement les personnes étudiantes dans leur environnement quotidien, à établir un contact humain et à susciter l'intérêt pour la recherche. Des affiches d'information ont été placées à des endroits stratégiques du campus, et des présentations courtes ont été faites lors d'événements étudiants (voir annexe 3). Toutefois, malgré une présence régulière et des efforts soutenus, cette stratégie a rencontré des limites. Beaucoup de personnes étudiantes évoquaient un manque de temps lié à une surcharge académique, des obligations professionnelles ou familiales, ou une hésitation à s'engager dans une activité supplémentaire. Cette difficulté souligne les défis inhérents au recrutement de participants dans un contexte universitaire où les personnes étudiantes sont souvent surchargées et sollicitées de toutes parts. Deuxièmement, pour pallier ces difficultés, la technique de la boule de neige a été utilisée de manière stratégique. Les premiers participants ont été invités à recommander d'autres personnes étudiantes internationales susceptibles d'être intéressées par la recherche. Cette approche a permis d'atteindre des profils variés, parfois moins visibles ou moins impliqués dans les réseaux institutionnels formels, et d'élargir l'échantillon à des personnes étudiantes aux parcours et expériences diversifiés. La méthode de la boule de neige s'est révélée particulièrement efficace dans le contexte de cette recherche, car les personnes étudiantes internationales font souvent partie de réseaux sociaux informels basés sur l'origine géographique, la langue ou les intérêts communs. Concrètement, l’accès au terrain a été facilité par le contact initial d’une personne étudiante du baccalauréat en génie civil à l’UQO, transmis par notre directrice de mémoire ; ce relais de confiance a joué un rôle clé dans le recrutement des premiers participants et dans le déploiement subséquent de la technique de la boule de neige.

L'inclusion de cette diversité de situations a permis d'enrichir considérablement notre compréhension du phénomène étudié, en offrant des perspectives variées sur l'importance et l'impact de la politique d'abaissement.

Les entretiens menés à Gatineau se sont révélés particulièrement enrichissants et approfondis. Ils ont permis d'aborder en détail les enjeux de l'attraction et de la rétention, de recueillir des témoignages nuancés sur l'intégration, les défis rencontrés, les attentes vis-à-vis des politiques locales, et d'analyser les effets concrets de l'abaissement des frais de scolarité dans le contexte spécifique de Gatineau. La diversité des expériences recueillies a permis de comparer les perceptions de ceux qui ont bénéficié de la mesure et de ceux qui auraient souhaité en bénéficier ou qui n'y étaient pas admissibles, offrant ainsi une vision nuancée et élargie du phénomène. Cette approche comparative interne à Gatineau s'est avérée aussi riche et instructive qu'une comparaison entre plusieurs villes aurait pu l'être.

3.5 CRITÈRES ET CARACTÉRISTIQUES DES PARTICIPANTS

L'échantillonnage retenu était non probabiliste et basé sur la participation volontaire. Les critères d'inclusion étaient les suivants. Premièrement, être inscrit comme personne étudiante internationale à l'UQO, ce qui implique détenir un permis d'études valide et ne pas posséder la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent. Deuxièmement, résider à Gatineau ou dans la région immédiate pendant la durée des études, afin de pouvoir témoigner de l'expérience d'intégration dans ce milieu spécifique. Troisièmement, être inscrit au baccalauréat ou aux cycles supérieurs, et dans l'un de ces programmes d'études ciblés par la politique (les technologies de l'information, le génie, la santé et les services sociaux, l'éducation, et les services de garde éducatifs à l'enfance). Quatrièmement, avoir une connaissance suffisante de la politique d'abaissement des frais de scolarité, que la personne en bénéficie ou non, afin de pouvoir discuter de son impact et de sa pertinence. Cinquièmement, accepter volontairement de participer à un entretien individuel d'environ cinquante minutes et donner son consentement éclairé pour l'enregistrement et l'utilisation des données à des fins de recherche.

Avant chaque entretien, les participants ont reçu une information complète et claire concernant les objectifs de la recherche, les modalités de participation, les garanties de confidentialité, les mesures d'anonymisation des données et le droit de se retirer de l'étude à tout moment sans

justification (voir annexe 4). Une attention particulière a été portée au respect de la vie privée et à la sécurité des données, conformément aux standards éthiques en vigueur dans la recherche universitaire. Les participants ont été encouragés à exprimer librement leurs opinions, dans un climat de confiance et de respect, favorisant ainsi la sincérité et la profondeur des témoignages recueillis. Il est important de souligner que parmi les personnes étudiantes interrogées, certaines n'ont pas bénéficié de la mesure d'abaissement des frais de scolarité pour diverses raisons.

Premièrement, certaines personnes ne répondaient pas aux critères d'admissibilité établis par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec, notamment en ce qui concerne le type de programme ou la période d'inscription. Deuxièmement, d'autres avaient commencé leurs études avant l'entrée en vigueur de la politique en septembre 2023 et n'ont donc pas pu en bénéficier rétroactivement. Troisièmement, quelques participants étaient encore en attente d'une décision au moment de l'entrevue, en raison de délais administratifs dans le traitement de leur dossier. L'inclusion de ces participants n'ayant pas bénéficié de l'abaissement a constitué une valeur ajoutée importante pour notre recherche. Elle a permis de recueillir des points de vue variés sur la politique, offrant ainsi un éclairage complémentaire sur les attentes, les motivations et les obstacles perçus par les personnes étudiantes internationales face à cette mesure. Les témoignages de ces participants ont révélé des frustrations, des incompréhensions et des suggestions d'amélioration qui n'auraient pas émergé si nous avions uniquement interrogé des bénéficiaires de la politique. Cette approche inclusive a également permis de mieux comprendre les limites de la politique actuelle et les ajustements qui pourraient être envisagés pour élargir son impact et son efficacité.

Afin de garantir la transparence et de permettre aux lecteurs d'évaluer la représentativité de notre échantillon, nous présentons ci-dessous deux tableaux synthétiques des caractéristiques des participants. Ces tableaux illustrent la diversité de notre échantillon en fonction de plusieurs variables jugées pertinentes pour l'analyse tels que le genre, la région d'origine, le cycle d'études, le programme d'études, l'avancement dans le programme et le statut vis-à-vis de l'abaissement des frais de scolarité.

Au total, huit personnes étudiantes internationales ont participé à cette étude. Bien que nous ayons initialement envisagé un échantillon plus large afin de couvrir une diversité maximale de profils, plusieurs facteurs ont limité le recrutement. Premièrement, la disponibilité des personnes

étudiantes internationales s'est avérée restreinte en raison de leurs multiples obligations académiques, professionnelles et personnelles. Deuxièmement, le contexte universitaire caractérisé par une surcharge académique et des horaires chargés a rendu difficile l'engagement des participants potentiels dans une activité de recherche additionnelle. Troisièmement, malgré une présence régulière sur le terrain et des efforts soutenus de recrutement direct et par la méthode boule de neige, le taux de réponse est demeuré modeste. Néanmoins, la richesse et la profondeur des témoignages recueillis lors des entretiens semi-dirigés d'environ cinquante minutes chacun ont permis de couvrir de manière substantielle l'ensemble des thèmes de recherche. La diversité des profils représentés dans l'échantillon en termes d'avancement dans le programme, de statut vis-à-vis de l'abaissement des frais de scolarité, et d'expériences vécues a fourni une base empirique solide pour analyser les dynamiques d'attraction et de rétention des personnes étudiantes internationales à Gatineau.

Comme nous l'avons vu dans la problématique, la politique d'abaissement des frais de scolarité prévoit une exemption partielle des droits de scolarité supplémentaires pour certaines personnes étudiantes internationales inscrites à temps plein dans des programmes en français jugés prioritaires et offerts dans des établissements situés à l'extérieur de la Communauté métropolitaine de Montréal (Gouvernement du Québec, 2023 ; UQO, 2023). Cette mesure n'est pas rétroactive et le nombre d'exemptions est contingenté, de sorte que toutes les personnes étudiantes internationales admissibles ne bénéficient pas automatiquement de l'abaissement. Comme nous le verrons, ces modalités ont eu des effets directs sur la composition de notre échantillon et sur les trajectoires financières des personnes participantes.

Tableau 1 : Caractéristiques démographiques et académiques des participants

Caractéristique	**Catégorie**	**Nombre de participants**
Genre	Femmes	3
	Hommes	5

Caractéristique	Catégorie	Nombre de participants
Région d'origine	Afrique subsaharienne francophone	8
Cycle d'études	Baccalauréat	8
Programme d'études	Génie informatique Génie électrique	7 1

Tableau 2 : Avancement académique et statut d'abaissement des participants

Caractéristique	Catégorie	Nombre de participants
Avancement dans le programme	Début (1re et 2e année) Milieu/Fin (3e année et plus)	4 4
Statut d'abaissement	Bénéficiaires Non bénéficiaires	4 4

Il convient de préciser que parmi les quatre participants bénéficiaires de l'abaissement, tous étaient en début de parcours académique, c'est-à-dire à leur première session au moment de l'entrée en vigueur de la politique à l'automne 2023. Cette composition reflète les modalités d'application de la mesure : bien que la politique ne soit pas rétroactive pour les frais déjà payés, elle s'applique aux personnes étudiantes qui entament leurs études à compter de l'automne 2023, pourvu qu'ils

répondent aux critères d'admissibilité (programme admissible, temps plein, études en français). Les quatre participants en milieu ou fin de parcours (troisième année et plus) figurent donc tous parmi les non-bénéficiaires, soit parce que leur programme n'était pas admissible, soit pour d'autres raisons liées aux critères de sélection établis par l'Université dans le cadre du contingentement des places disponibles. Cette distribution permet d'analyser de manière comparative l'impact de la politique sur les trajectoires étudiantes selon que l'on bénéficie ou non de l'abaissement, tout en tenant compte de l'effet potentiel de l'avancement dans le programme sur les perceptions et les intentions de rétention.

Les Tableaux 1 et 2 démontrent que notre échantillon de huit participants présente une diversité significative sur plusieurs plans. Sur le plan du genre, nous avons interrogé trois femmes et cinq hommes, assurant ainsi une représentation des deux genres. Sur le plan de l'origine géographique, l'ensemble des participants provient d'Afrique subsaharienne francophone, ce qui reflète en partie la composition réelle de la population étudiante internationale à l'UQO, où les personnes étudiantes d'origine africaine francophone sont quand même présentes, notamment dans les programmes de génie (Université du Québec en Outaouais, 2024). Sur le plan du cycle d'études, les huit participants étaient inscrits au baccalauréat, ce qui offre une perspective homogène quant au niveau d'études, mais permet néanmoins de comparer les expériences selon le programme et l'avancement dans le parcours académique. En effet, sur le plan du programme d'études, sept participants étaient inscrits en génie informatique et un participant en génie électrique.

Cette composition de l'échantillon constitue une force importante de notre recherche malgré sa taille réduite. Elle permet de mettre en lumière la variété des expériences vécues par les personnes étudiantes internationales à l'UQO résidant à Gatineau et d'identifier à la fois les tendances communes et les spécificités liées aux différents profils. Par exemple, nous avons pu constater que les personnes étudiantes en début de parcours avaient des préoccupations et des attentes différentes de celles en milieu ou fin de parcours, notamment en ce qui concerne l'intégration sociale et les perspectives d'emploi. La comparaison entre bénéficiaires et non-bénéficiaires de l'abaissement a également révélé des différences significatives dans la perception de la politique et dans les motivations initiales pour choisir Gatineau. L'homogénéité régionale de l'échantillon (tous originaires d'Afrique subsaharienne francophone) a permis d'approfondir la compréhension des

défis et opportunités spécifiques à ce groupe particulier, tout en limitant les variables confondantes liées à la diversité linguistique ou culturelle trop importante.

3.6 MÉTHODE D'ANALYSE THÉMATIQUE DES DONNÉES

La technique d'analyse des données adoptée dans cette étude s'appuie sur une démarche structurée et rigoureuse, visant à garantir la fiabilité et la profondeur des résultats obtenus à partir des entretiens semi-dirigés réalisés auprès des personnes étudiantes internationales de l'UQO aux deux campus de Gatineau. Une fois les transcriptions finalisées, l'ensemble des données a été importé dans le logiciel NVivo, reconnu pour sa robustesse dans l'organisation, le codage et l'analyse de données qualitatives (Plard et Martineau, 2019). NVivo a permis de structurer systématiquement le corpus, en attribuant des codes aux segments de texte pertinents et en créant des catégories thématiques adaptées aux objectifs de la recherche.

L'analyse thématique a été privilégiée comme méthode centrale d'exploitation des entretiens. Cette approche consiste à identifier, organiser et interpréter les thèmes majeurs qui émergent des discours des participants (Gaudet et Robert, 2018, Braun et Clarke, 2006). Le processus a débuté par une lecture attentive et répétée des transcriptions, afin de repérer les éléments saillants et les motifs récurrents ou singuliers. Les thèmes ont été progressivement affinés par comparaison croisée des témoignages, permettant de mettre en lumière à la fois les convergences et les divergences dans les expériences et perceptions des personnes étudiantes internationales. Les thèmes centraux de notre recherche, qui ont guidé l'analyse, étaient les suivants. Premièrement, les facteurs d'attraction initiale vers Gatineau, incluant le rôle de la politique d'abaissement, la réputation de l'UQO, les recommandations de pairs, la proximité d'Ottawa et d'autres considérations. Deuxièmement, l'expérience d'intégration dans la communauté gatinoise, englobant l'accueil reçu, les relations avec les résidents locaux, la participation à la vie communautaire et le sentiment d'appartenance. Troisièmement, la perception de la qualité de vie à Gatineau, incluant le logement, les transports, les services, la sécurité et l'environnement général. Quatrièmement, les opportunités d'emploi et d'insertion professionnelle, tant pendant les études qu'après l'obtention du diplôme. Cinquièmement, les défis rencontrés et les obstacles à l'intégration, tels que la barrière linguistique, l'adaptation culturelle, l'isolement social ou les difficultés administratives. Sixièmement, les projets et intentions futures concernant

l'établissement durable à Gatineau ou ailleurs au Canada. Septièmement, les recommandations et suggestions pour améliorer l'attractivité et la capacité de rétention de Gatineau.

Le logiciel NVivo facilite également la gestion de grandes quantités de données, la visualisation des liens entre les thèmes, et l'extraction de citations illustratives, renforçant ainsi la transparence et la traçabilité de l'analyse. Pour chaque thème identifié, nous avons fait ressortir des extraits représentatifs des témoignages, permettant d'illustrer concrètement les tendances observées et de donner la parole aux participants. Cette approche garantit que l'analyse demeure ancrée dans les données empiriques et respecte la richesse des expériences rapportées. L'analyse thématique s'est avérée particulièrement adaptée à la nature exploratoire de la recherche, car elle offre la possibilité de dégager des tendances générales tout en respectant la diversité des points de vue. Elle permet de rendre compte de la complexité des réalités vécues, en soulignant les facteurs d'attraction, les freins à la rétention, ainsi que les stratégies d'adaptation et les attentes spécifiques des personnes étudiantes interrogées. Ce processus garantit une compréhension nuancée et ancrée dans le vécu des participants, tout en assurant la rigueur scientifique nécessaire à la validité des résultats.

3.7 PRINCIPES ÉTHIQUES GUIDANT LA RECHERCHE

L'ensemble de la démarche de recherche a été guidé par une attention constante au respect des principes éthiques, essentiels dans le contexte d'une étude impliquant des personnes étudiantes internationales. Avant d’entreprendre le recrutement des participants et la collecte de données, l’approbation du Comité d’éthique de la recherche (CER) de l’UQO a été obtenue (voir annexe 1) ; le recrutement et la collecte de données n’ont débuté qu’après la réception de cette approbation. Cette étape préalable garantit que l’ensemble de la démarche répond aux exigences éthiques institutionnelles reconnues. Nous avons également formulé une demande de renouvellement du même certificat d’éthique pour nous permettre d’être en règle et de continuer à travailler sur notre mémoire sans interruption jusqu’au moment du dépôt. Ces principes éthiques, inspirés de l’Énoncé de politique des trois Conseils (EPTC 2) sur l’éthique de la recherche avec des êtres humains et des normes institutionnelles de l’UQO, visent à protéger les droits, la dignité et le bien-être des participants tout au long du processus de recherche. La protection de l'anonymat a été assurée à chaque étape de la recherche. Toutes les informations susceptibles d'identifier les participants ont été supprimées ou remplacées par des codes lors de la transcription et de l'analyse. Par exemple, les noms réels ont été remplacés par des lettres, et toute mention de détails biographiques

spécifiques pouvant permettre l'identification (tels que le pays d'origine exact ou les circonstances personnelles uniques) a été généralisée ou omise. Cette démarche d'anonymisation rigoureuse garantit que même les personnes familières avec le contexte universitaire de l'UQO ne puissent identifier les participants à partir des extraits de témoignages présentés dans les résultats de recherche.

Les données recueillies, telles que les enregistrements audios, les transcriptions textuelles, et les fichiers d'analyse, ont été conservées sur des supports sécurisés, accessibles uniquement par nous, afin de garantir la confidentialité et d'éviter tout risque de divulgation non autorisée. Conformément aux normes éthiques, ces données seront conservées pendant une période déterminée après la fin de l'étude, puis détruites de manière sécurisée pour éviter toute utilisation ultérieure non autorisée.

Le consentement éclairé a été obtenu systématiquement avant chaque entretien, au moyen d'un formulaire détaillé expliquant clairement les objectifs de la recherche, les méthodes de collecte des données, les modalités de participation, ainsi que les droits des participants. Ces droits incluent notamment le droit de se retirer de l'étude à tout moment sans justification et sans conséquence négative, le droit de refuser de répondre à certaines questions jugées trop personnelles, et le droit d'accéder aux données les concernant et de demander leur suppression. Une attention particulière a été portée à la clarté de l'information transmise, en utilisant un langage simple et accessible, en offrant aux participants la possibilité de poser des questions et en s'assurant qu'ils comprenaient pleinement les implications de leur participation avant de signer le formulaire de consentement. Dans certains cas, des clarifications orales ont été fournies, et les participants ont été encouragés à prendre le temps nécessaire pour lire attentivement le document et à solliciter des explications sur tout aspect qui leur semblait ambigu. Cette démarche vise à assurer que le consentement obtenu soit véritablement éclairé et libre, respectant ainsi le principe fondamental d'autonomie des participants.

La neutralité et l'impartialité ont présidé à l'analyse des données. Aucune interprétation n'a été orientée pour confirmer une hypothèse préexistante ou pour satisfaire des attentes externes. Les propos ont été traités avec rigueur, en veillant à refléter la diversité et la complexité des expériences étudiantes, sans occulter les divergences ou les points de vue minoritaires. Cette approche respecte

le principe de justice en donnant une voix équitable à tous les participants, indépendamment de la popularité ou de la conformité de leurs opinions avec les discours dominants (Comité d'éthique de la recherche de l'UQAC, 2024).

Tout au long du processus de recherche, une réflexivité constante a été maintenue pour identifier et atténuer les biais potentiels, conformément aux recommandations des travaux en recherche qualitative qui insistent sur le rôle central de l'activité réflexive et de la positionnalité du chercheur (Boucher et al., 2025). Cette réflexivité s'est traduite par la tenue d'un journal de bord documentant les réflexions méthodologiques et les décisions d'analyse, ainsi que par des discussions régulières avec les directeurs de recherche pour confronter les interprétations et assurer la rigueur du travail analytique.

Enfin, la recherche s'est inscrite dans le respect des normes éthiques institutionnelles, ce qui se reflète notamment dans le soin apporté à chaque étape du processus, de la conception du protocole jusqu'à la diffusion des résultats. Cette rigueur offre une protection supplémentaire aux participants et contribue à la crédibilité scientifique du travail. Le respect de ces normes éthiques ne constitue pas seulement une obligation administrative, mais reflète un engagement profond envers la dignité et le respect des participants, qui ont généreusement consacré leur temps et partagé leurs expériences pour contribuer à l'avancement des connaissances.

3.8 LIMITES MÉTHODOLOGIQUES ET PISTES D'AMÉLIORATION

Bien que cette recherche ait été menée avec rigueur et qu'elle offre des résultats riches et significatifs, il convient de reconnaître certaines limites méthodologiques inhérentes au design de l'étude. La reconnaissance explicite de ces limites est importante pour situer la portée des résultats et pour suggérer des pistes d'amélioration pour les recherches futures. D'abord, l'échantillon de huit participants, bien que diversifié et riche en informations qualitatives, demeure relativement restreint et ne permet pas une généralisation des résultats à l'ensemble de la population des personnes étudiantes internationales de l'UQO ou à celles d'autres villes régionales du Québec. Cette limite est intrinsèque à la recherche qualitative, qui privilégie la profondeur sur l'étendue. Toutefois, il est important de souligner que l'objectif de notre étude n'était pas la généralisation, mais plutôt la compréhension approfondie des mécanismes, des perceptions et des expériences vécues. Les résultats obtenus permettent de dégager des tendances, des modèles et des pistes de

réflexion qui peuvent être transférables à d'autres contextes similaires, même s'ils ne prétendent pas à l'universalité.

Ensuite, le recentrage de la recherche sur Gatineau, bien que justifié par des considérations pragmatiques et méthodologiques, limite la possibilité d'extrapolation des résultats à d'autres villes régionales du Québec présentant des caractéristiques socioéconomiques, démographiques ou géographiques différentes, ainsi que les possibilités de comparaisons directes avec d'autres villes régionales présentant des caractéristiques différentes. Les spécificités de Gatineau, notamment sa proximité avec Ottawa et son caractère frontalier, rendent difficile la généralisation des résultats à des villes régionales plus isolées géographiquement ou présentant des dynamiques économiques et démographiques distinctes. Des recherches futures pourraient adopter une approche comparative en incluant plusieurs villes régionales, afin de mieux comprendre comment les contextes locaux influencent l'efficacité de la politique d'abaissement et les dynamiques d'attraction et de rétention.

De même, la méthode de la boule de neige, bien qu'efficace pour atteindre des participants diversifiés, comporte le risque de biais de réseau (Savoie-Zajc, 2007). Il est possible que les participants recrutés par cette méthode partagent certaines caractéristiques communes ou appartiennent à des réseaux sociaux similaires, ce qui pourrait limiter la diversité des perspectives recueillies. Pour atténuer ce risque, nous avons combiné plusieurs stratégies de recrutement et nous avons cherché à inclure, parmi les personnes étudiantes inscrites en génie, des participants diversifiés quant à leur origine géographique et à leur situation vis-à-vis de la politique d'abaissement. Néanmoins, une stratégie de recrutement plus systématique et aléatoire aurait pu enrichir davantage la diversité de l'échantillon.

Aussi, notre étude s'est déroulée à un moment spécifique de la mise en œuvre de la politique d'abaissement, et les résultats reflètent les perceptions et les expériences des participants à ce moment précis. Il est possible que les perceptions évoluent avec le temps, à mesure que la politique se consolide et que les acteurs locaux s'adaptent. Une étude longitudinale, suivant les mêmes participants sur plusieurs années ou comparants des cohortes successives de personnes étudiantes internationales, pourrait offrir une perspective dynamique sur l'évolution de l'impact de la politique et sur les trajectoires d'intégration à long terme.

CHAPITRE IV. GATINEAU ET L'UQO : PORTRAIT SYNTHÉTIQUE DU TERRAIN D'ÉTUDE

4.1 GATINEAU COMME DESTINATION MIGRATOIRE RÉGIONALE

Comme nous l'avons brièvement présenté à la section 3.3 pour justifier le choix de ce terrain d'étude, Gatineau s'est progressivement imposée comme le deuxième pôle migratoire du Québec après Montréal, illustrant de manière exemplaire les dynamiques contemporaines de régionalisation de l'immigration. Selon les données du Recensement de 2021, 44 180 personnes, soit 15,5 % de la population de la ville de Gatineau, sont nées à l'étranger (Statistique Canada, 2022). Cette proportion, bien qu'inférieure à celle de la région métropolitaine d'Ottawa-Gatineau dans son ensemble (21,4 %), dépasse significativement la moyenne québécoise (14,6%) et témoigne d'une croissance migratoire soutenue depuis trois décennies (Statistique Canada, 2022). Plus révélateur encore, parmi ces 44 180 immigrants recensés, 9 920 sont arrivés entre 2016 et 2021, représentant 22,5 % de la population immigrante totale, ce qui confirme l'intensité du flux migratoire récent et la vitalité démographique de la ville (Statistique Canada, 2022).

La diversification des origines géographiques constitue l'une des transformations majeures de Gatineau. Si les communautés italienne, portugaise, libanaise et vietnamienne, établies depuis plusieurs décennies, ont historiquement structuré le paysage associatif local, les arrivées récentes reflètent une diversité accrue (Ville de Gatineau, 2024b). Les principaux lieux de naissance des immigrants vivant à Gatineau en 2021 sont Haïti, le Liban et la France (Statistique Canada, 2023). Parmi les immigrants récents (2016-2021), les Philippines, le Cameroun et la Côte d'Ivoire figurent en tête, témoignant d'une évolution notable vers une immigration africaine francophone et asiatique (Statistique Canada, 2022). Cette diversification fait de Gatineau un territoire de plus en plus multiculturel, bien que sa composition demeure distincte de celle d'Ottawa, où les trois principaux pays d'origine sont la Chine, l'Inde et le Royaume-Uni (Statistique Canada, 2022).

La position stratégique de Gatineau à la frontière de l'Ontario confère à la ville des caractéristiques uniques qui influencent profondément les dynamiques d'attraction et de rétention des immigrants, dont celles des personnes étudiantes internationales. Cette proximité immédiate avec Ottawa, capitale nationale du Canada, génère un bassin d'emplois considérable, particulièrement dans l'administration publique fédérale. Selon l'Observatoire du développement de l'Outaouais, en 2016,

34,4 % de la population active occupée de l'Outaouais, soit 54 150 travailleurs, traversaient quotidiennement la frontière interprovinciale pour travailler en Ontario (ODO, 2020). Cette mobilité transfrontalière exceptionnelle s'explique par l'attractivité des emplois de la fonction publique fédérale qui offrent des conditions salariales et de stabilité professionnelle avantageuses. Les travaux de Anne Gilbert et Brian Ray sur la région d'Ottawa - Gatineau ont montré que la frontière interprovinciale structure fortement les mobilités quotidiennes et les appartenances, en créant des espaces de vie où les habitants composent en permanence avec deux États, deux régimes linguistiques et deux systèmes institutionnels (Gilbert et Ray, 2020).

Cette dualité territoriale constitue à la fois un atout et un défi pour Gatineau. D'une part, elle favorise l'attraction de travailleurs hautement qualifiés, offre un marché du travail élargi et diversifié, et permet aux résidents d'accéder simultanément à deux marchés de l'emploi distincts, l'un francophone au Québec et l'autre bilingue ou anglophone en Ontario. D'autre part, elle accroît la compétition sur le marché local pour les emplois spécialisés et pose des défis linguistiques particuliers, notamment pour les personnes étudiantes internationales francophones ou unilingues francophones. Toutefois, cette configuration géographique unique fait de Gatineau un cas d'étude particulièrement pertinent pour comprendre comment une ville régionale peut tirer parti de sa position frontalière pour attirer et intégrer des populations immigrantes, tout en faisant face aux défis de rétention que cette situation engendre.

Au-delà de la fonction publique fédérale, la région d'Ottawa-Gatineau se distingue également par l'importance de sa grappe technologique, historiquement désignée sous le vocable de « Silicon Valley du Nord » par certains acteurs économiques régionaux (Tremblay, 2004). Bien que ce secteur soit principalement concentré du côté ontarien, il rayonne également sur le territoire gatinois et demeure une composante significative des stratégies de développement économique de la région métropolitaine. Selon les données du Recensement de 2021, 6,0 % de la population active occupée de la région métropolitaine d'Ottawa-Gatineau travaillait dans les industries de haute technologie, une proportion supérieure à celle de Montréal (5,4 %) et de Vancouver (5,3 %) (Statistique Canada, 2022). Cette présence du secteur des technologies de l'information constitue donc un élément à considérer dans le portrait du marché de l'emploi régional, une donnée particulièrement pertinente dans le contexte de cette recherche, où la majorité des personnes participantes sont inscrites en génie informatique.

4.2 L'UQO ET SON OFFRE D'ACCUEIL INTERNATIONAL

Comme mentionné à la section 3.3, l'UQO joue un rôle central dans l'accueil des personnes étudiantes internationales à Gatineau. Créée en 1981, l'Université du Québec en Outaouais (UQO) s'est progressivement positionnée comme un acteur central de la régionalisation de l'enseignement supérieur au Québec. Avec ses campus principaux à Gatineau et à Saint-Jérôme, l'UQO remplit une double mission régionale : répondre aux besoins éducatifs de la population des territoires qu'elle dessert et contribuer à leur développement économique, social et culturel, notamment par la formation de diplômées et diplômés qualifiés et par ses activités de recherche et de création (Université du Québec en Outaouais, 2023). Au cours des dernières années, l'internationalisation de l'effectif de personnes étudiantes est devenue une composante stratégique de cette mission. L'UQO a connu une croissance remarquable de sa population étudiante internationale, comme en témoigne le tableau suivant présentant l'évolution des effectifs entre 2022 et 2024.

Tableau 1. *Évolution des effectifs des personnes étudiantes internationales à l'UQO, automne 2022 à 2024*

Année	**Personnes Étudiantes internationales**	**Variation (nombre)**	**Variation (%)**	**Principales régions d'origine**
Automne 2022	593	-	-	Afrique (296), France (155), Afrique du Nord (87), Autre (55)
Automne 2023	807	214	36,1 %	Afrique (467), France (134), Afrique du Nord (140), Autre (66)
Automne 2024	1 226	419	51,9 %	Afrique (783), Afrique du Nord (219),

				France (158), Autres (66)

Source : « Répartition des personnes étudiantes internationales inscrites par pays » fournie par le Bureau du registraire de l'Université du Québec en Outaouais, selon GESTA II, Compilation de rapports internes du 28 août 2025 à la date de l'auteur.

Comme le démontre le Tableau 1, le nombre des personnes étudiantes internationales à l'UQO a plus que doublé en deux ans, passant de 593 à l'automne 2022 à 1 226 à l'automne 2024, soit une augmentation totale de 106,7 %. Cette croissance s'est accélérée entre 2023 et 2024, avec une hausse de 51,9 % en une seule année. Les données révèlent également une concentration géographique marquée des personnes étudiantes internationales, provenant principalement d'Afrique subsaharienne (783 personnes étudiantes en 2024), d'Afrique du Nord (219 personnes étudiantes) et de France (158 personnes étudiantes). Les principaux pays d'origine en 2024 incluent le Sénégal (202), l'Algérie (161), la Côte d'Ivoire (149), la Guinée (92) et le Cameroun (93), témoignant d'un recrutement international principalement francophone et concentré sur le continent africain. Cette croissance s'est notamment accélérée après la mise en place, à l'automne 2023, de la politique provinciale d'abaissement des frais de scolarité pour les personnes étudiantes internationales dans les régions hors de la Communauté métropolitaine de Montréal (Gouvernement du Québec, 2023).

À l'UQO, cette mesure vise spécifiquement les programmes dans des secteurs prioritaires identifiés par le gouvernement québécois. Pour l'automne 2023, l'Université disposait de 36 bourses d'exemption (UQO, 2023). Les programmes admissibles à l'UQO comprennent notamment les baccalauréats en génie électrique et génie informatique, le baccalauréat en informatique (incluant le régime coopératif), le baccalauréat en psychoéducation, le baccalauréat en sciences infirmières (formation initiale et DEC-BAC), le baccalauréat en travail social, la maîtrise en travail social avec stage ainsi que plusieurs baccalauréats en éducation (UQO, 2023). Cette concentration dans les domaines du génie, des sciences de la santé et de l'enseignement reflète les priorités gouvernementales en matière de pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans ces secteurs.

L'UQO a structuré son offre de services autour d'un accompagnement intégré visant à favoriser la réussite académique et l'intégration sociale des personnes étudiantes internationales. Le Bureau du registraire assume la responsabilité centrale de l'accueil administratif, du traitement des dossiers

d'immigration (CAQ, permis d'études) et du suivi des inscriptions. Un programme de mentorat permet le jumelage entre personnes étudiantes internationales et personnes étudiantes locales, facilitant l'adaptation culturelle et l'insertion dans la vie universitaire. Les services de soutien pédagogique comprennent des ateliers de méthodologie universitaire, un accompagnement individualisé pour les difficultés académiques, et un soutien linguistique en français pour les personnes étudiantes dont ce n'est pas la langue maternelle. Les bibliothèques universitaires offrent également un appui à la recherche documentaire et à la maîtrise des outils numériques essentiels à la réussite des études supérieures. Bien que ces services institutionnels constituent une base solide d'accompagnement, leur efficacité demeure tributaire de la capacité des personnes étudiantes internationales à y accéder, à les connaître et à les mobiliser de manière proactive. Comme le souligne le portrait récent de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (2024), malgré une croissance notable des effectifs internationaux dans les universités francophones du Québec, des défis persistent quant à l'accessibilité réelle de ces ressources et à leur adéquation avec les besoins spécifiques des personnes étudiantes internationales.

L'UQO, en tant qu'institution régionale francophone, fait face à des défis particuliers dans l'attraction et la rétention des personnes étudiantes internationales. D'une part, sa position géographique à proximité d'Ottawa offre des opportunités d'emploi élargies, mais accentue également la compétition avec le marché du travail ontarien et les exigences de bilinguisme qui en découlent. D'autre part, la ville de Gatineau, bien que dynamique, présente des contraintes structurelles importantes, notamment en matière de logement abordable et d'emplois qualifiés dans certains domaines spécialisés (Société canadienne d’hypothèques et de logement, 2026 ; Cégep de l’Outaouais et Fondation Cargo, 2026). L'Université doit donc composer avec ces réalités territoriales qui influencent directement les trajectoires et les projets d'établissement durable de ses personnes étudiantes internationales. Néanmoins, l'engagement institutionnel de l'UQO dans l'accueil et le soutien aux personnes étudiantes internationales, conjugué à la politique d'abaissement des frais de scolarité, positionne l'établissement comme un acteur incontournable de la stratégie québécoise de régionalisation de l'immigration étudiante.

4.3 DÉFIS D'INTÉGRATION ET D'INSERTION IDENTIFIÉS

Les personnes étudiantes internationales à Gatineau font face à un ensemble de défis structurels qui influencent directement leurs conditions de vie, leur intégration sociale et leurs perspectives

d'établissement durable. Parmi ces obstacles, la crise du logement constitue l'un des enjeux les plus pressants et les mieux documentés. Selon les données de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), le taux d'inoccupation des logements locatifs à Gatineau était de 1,9 % à l'automne 2024, bien en deçà du seuil d'équilibre de 3 % généralement considéré comme nécessaire pour un marché sain (TVA Gatineau, 2024). Cette situation s'est considérablement aggravée au cours des dernières années, le taux d'inoccupation ayant chuté à un creux historique de 0,8 % en 2022 avant de connaître une légère amélioration (IRIS, 2023). Le loyer moyen a atteint 1 329 dollars en 2024, contre 1 198 dollars en 2023, plaçant Gatineau au deuxième rang des villes les plus coûteuses du Québec pour les locataires (TVA Gatineau, 2024). Plus préoccupant encore pour les personnes étudiantes et les nouveaux arrivants à revenus modestes, les logements à prix abordable (moins de 1 200 dollars par mois) demeurent extrêmement rares, avec un taux d'inoccupation inférieur à 1 % (TVA Gatineau, 2024). Cette réalité force certaines personnes étudiantes internationales à faire des compromis majeurs, allant de la colocation dans des conditions précaires jusqu'à demeurer chez des parents lorsque ceux-ci résident dans la région, limitant ainsi leur autonomie et leur intégration à la vie universitaire et sociale locale.

Aussi, la question linguistique représente un deuxième défi majeur pour l'intégration des personnes étudiantes internationales, particulièrement ceux qui proviennent de pays francophones unilingues. Selon les données de Statistique Canada, 74,1 % des établissements privés à Gatineau exigent le bilinguisme français-anglais pour au moins un de leurs postes, la proportion la plus élevée au Québec, devant Montréal (58,4 %), Québec (42,7 %) et Sherbrooke (37,2 %) (Statistique Canada, 2024). Cette exigence de bilinguisme découle directement de la position transfrontalière de Gatineau et de l'intégration économique avec Ottawa. Dans la région métropolitaine d'Ottawa-Gatineau dans son ensemble, près de 89 % des travailleurs affirment avoir recours régulièrement à l'anglais dans le cadre de leurs fonctions professionnelles, contre 37,4 % pour le français. Sur le territoire de Gatineau spécifiquement, les données de l’Office québécois de la langue française montrent qu’en 2021, plus du tiers des travailleurs utilisaient le plus souvent l’anglais au travail, et que la proportion de personnes recourant exclusivement au français y est nettement plus faible que dans l’ensemble du Québec (OQLF, 2022). Cette réalité linguistique complexe crée des barrières significatives à l’emploi pour les personnes étudiantes internationales francophones qui ne maîtrisent pas l’anglais, réduisant considérablement leurs options professionnelles et les

contraignant parfois à accepter des emplois sous-qualifiés ou précaires ne correspondant pas à leur formation universitaire.

Enfin, la configuration transfrontalière du marché du travail crée à la fois des opportunités et des contraintes pour les personnes étudiantes internationales. Comme mentionné précédemment, une part importante de la population active de l'Outaouais se déplace quotidiennement vers Ottawa pour occuper des emplois mieux rémunérés et plus stables, en particulier dans la fonction publique fédérale et le secteur privé ontarien (ODO, 2020). Parallèlement, des travailleurs résidant en Ontario traversent aussi la frontière pour travailler à Gatineau, de sorte que le bassin de main-d'œuvre en compétition pour les emplois locaux est élargi dans les deux sens. Pour les personnes étudiantes internationales, qui sont soumises à des restrictions quant au nombre d'heures qu'elles peuvent travailler et dont le statut temporaire limite l'accès à certains postes, cette mobilité accrue des travailleurs accentue la concurrence pour les emplois étudiants et les premières expériences professionnelles, en particulier dans les secteurs offrant des conditions relativement avantageuses.

Face à ces défis multiples, un écosystème d'organismes communautaires joue un rôle crucial dans l'accompagnement et le soutien à l'intégration des nouveaux arrivants, incluant les personnes étudiantes internationales. Le Service Intégration Travail Outaouais (SITO), avec plus de 25 ans d'expérience, se spécialise dans l'insertion en emploi et l'intégration économique des personnes immigrantes. En 2019-2020, le SITO a accueilli plus de 650 personnes immigrantes dans ses programmes et a contribué au placement en emploi de 367 d'entre elles sur le marché du travail régional (SITO, 2020).

L'organisme offre une gamme de programmes incluant l'aide individuelle à la recherche d'emploi, des stages en entreprise, un soutien à l'entrepreneuriat et un accompagnement spécifique pour faciliter la mobilité de travailleurs qualifiés de Montréal vers l'Outaouais. L'Accueil-Parrainage Outaouais (APO), pour sa part, assure l'accueil des réfugiés nouvellement arrivés et offre un soutien polyvalent comprenant l'aide à la recherche de logement, des services d'interprétariat, un accompagnement dans les démarches administratives, des services de jumelage interculturel et une orientation vers l'emploi (APO, 2023). À ces organismes s'ajoute le Carrefour jeunesse-emploi de l'Outaouais, qui offre des services d'accueil, d'installation, d'intégration et d'orientation

professionnelle aux jeunes, incluant les personnes immigrantes, en partenariat avec le MIFI (Carrefour jeunesse-emploi de l'Outaouais, 2025).

4.4 SYNTHÈSE ET TRANSITION VERS L'ANALYSE EMPIRIQUE

L'analyse développée dans ce chapitre met en évidence la position singulière de Gatineau et de l'UQO dans le paysage québécois de la régionalisation de l'immigration étudiante. Gatineau se démarque par une combinaison unique de facteurs d'attractivité et de contraintes structurelles qui façonnent les trajectoires des personnes étudiantes internationales comme nous allons le voir. D'une part, la ville bénéficie d'une croissance démographique soutenue, d'une diversification croissante de sa population immigrante et d'une position géographique stratégique donnant accès à deux marchés du travail distincts, mais fortement intégrés. La région d'Ottawa-Gatineau offre des opportunités d'emploi élargies, particulièrement dans l'administration publique, qui fournit environ le quart des emplois de la région de l'Outaouais et place cette dernière au premier rang des régions québécoises pour la proportion de personnes en emploi dans ce secteur (ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2025).

L'UQO, pour sa part, joue un rôle central dans cette dynamique d'attraction en proposant des programmes dans des secteurs prioritaires (génie, sciences infirmières, psychoéducation, travail social, éducation) et en mobilisant des ressources institutionnelles structurées pour accompagner l'intégration académique et sociale des personnes étudiantes internationales.

D'autre part, des défis significatifs persistent et influencent directement les conditions de vie et les perspectives d'établissement durable des personnes étudiantes internationales. C'est dans ce contexte complexe, marqué par des opportunités réelles, mais aussi par des contraintes structurelles importantes, que se déploient les trajectoires des huit personnes étudiantes internationales interrogées dans le cadre de cette recherche. Tous inscrits à l'UQO dans des programmes de génie (sept en génie informatique, un en génie électrique), ces personnes étudiantes originaires d'Afrique francophone ont fait le choix de Gatineau comme destination d'études. Quatre d'entre eux bénéficient de la politique d'abaissement des frais de scolarité, tandis que les quatre autres, bien que pour la majorité admissible selon les critères du programme, n'ont pas pu y accéder en raison du contingentement, de difficultés administratives ou d'un manque d'information. Cette diversité de situations au sein d'un même groupe permet d'analyser à la fois l'impact de la mesure d'abaissement sur l'attractivité et la rétention régionale, et les obstacles systémiques qui en limitent

la portée. Le chapitre suivant donne la parole à ces personnes étudiantes et restitue, à travers leurs témoignages, leurs motivations initiales, leurs expériences concrètes d'intégration à Gatineau et à l'UQO, leurs défis quotidiens, leurs stratégies d'adaptation et leurs projets d'avenir. Cette analyse empirique permettra de confronter les politiques institutionnelles et les dispositifs d'accompagnement décrits dans ce chapitre avec les réalités vécues par les principaux concernés, offrant ainsi une compréhension nuancée et située des dynamiques de régionalisation de l'immigration de personne étudiante à Gatineau.

CHAPITRE V. PRESENTATION DES RESULTATS

Le chapitre précédent a précisé les contours du cas d'étude en dressant un portrait détaillé de Gatineau comme laboratoire de régionalisation migratoire, en documentant les dynamiques démographiques et économiques de la région, et en analysant le rôle central de l'UQO dans l'accueil et l'intégration des personnes étudiantes internationales. Ce portrait contextuel a permis de mettre en lumière les atouts et les défis structurels du territoire gatinois, ainsi que les services institutionnels déployés pour favoriser la réussite académique et l'intégration sociale des personnes étudiantes venues de l'étranger.

Le présent chapitre se concentre sur la présentation des résultats issus des entretiens menés auprès de huit personnes étudiantes internationales inscrites à l'UQO. Il importe de préciser d'emblée que ce chapitre vise uniquement à présenter les résultats de manière factuelle, sans les interpréter ni les discuter. L'analyse approfondie et l'interprétation de ces résultats seront développées dans le chapitre suivant, où ils seront mis en dialogue avec le cadre théorique, la question et les hypothèses de recherche.

Initialement, le guide d'entretien avait été conçu pour recueillir l'expérience des seules personnes bénéficiaires de la politique d'abaissement des frais de scolarité. L'objectif était d'objectiver le rôle de ce soutien financier dans l'attractivité et la rétention régionale. Cependant, au fil du travail de terrain, il est apparu que plusieurs personnes rencontrées remplissaient pourtant la majorité des critères d'admissibilité, notamment le statut de personne étudiante internationale, l'inscription à temps plein et l'inscription dans une filière prioritaire, mais n'avaient pas obtenu l'abaissement, souvent par méconnaissance du dispositif, manque d'information ou difficultés administratives. Ce constat a ouvert la perspective du recueil de leur vécu. Ainsi, l'organisation de ce chapitre s'est élargie pour faire droit à la pluralité des parcours. Il restitue à la fois l'expérience des personnes bénéficiaires de l'abaissement et l'impact du non-accès à la politique chez des personnes étudiantes théoriquement admissibles. La présentation des résultats permet non seulement d'évaluer le réel potentiel de la mesure pour soutenir la régionalisation de l'immigration étudiante, mais aussi de comprendre, à travers la voix des principaux concernés, les obstacles systémiques qui limitent la portée de cette politique. Ce chapitre vise donc à rendre compte, dans toute leur diversité, des déterminants du choix de la destination régionale, des facteurs de rétention ou de départ, de la dynamique d'intégration et des attentes formulées envers les politiques publiques et universitaires,

avec une attention spécifique portée aux écarts entre les intentions du dispositif et les expériences concrètes du terrain.

5.1 CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES PERSONNES PARTICIPANTES

Cette section présente les données sociodémographiques essentielles permettant de mieux comprendre le profil des huit personnes étudiantes internationales interrogées dans le cadre de cette recherche. Toutes inscrites à l'UQO, elles illustrent par la diversité de leur origine, de leur filière d'étude et de leur expérience migratoire, la pluralité des parcours et des situations qui traversent la réalité de personne étudiante internationale hors des grands centres universitaires du Québec. Le choix des pseudonymes, l'anonymisation de certains détails ainsi que la sélection d'éléments jugés pertinents pour la présentation globale visent à respecter la confidentialité et à garantir la protection de la vie privée des personnes participantes. Certaines informations personnelles sont donc indiquées à titre indicatif pour situer leur trajectoire sans compromettre leur anonymat.

5.1.1 PRÉSENTATION INDIVIDUELLE DES PERSONNES PARTICIPANTES

C, jeune homme originaire d'Afrique subsaharienne francophone, termine actuellement sa quatrième session en génie informatique à l'UQO. Arrivé il y a deux ans, il a effectué tout son parcours universitaire dans le même domaine, démontrant une stabilité académique et une volonté de s'investir dans la filière technologique. C parle couramment le français, s'exprime en anglais et trouve qu’il s’adapte plutôt bien.

G, personne étudiante originaire d'Afrique subsaharienne francophone, poursuit actuellement sa deuxième année de baccalauréat en génie informatique à l'UQO, mais ambitionne par la suite d'intégrer le génie électrique. Elle a choisi ce cheminement pour ses perspectives professionnelles, s'implique activement dans les associations de personnes étudiantes et manifeste un fort intérêt pour l'innovation technologique. G maîtrise le français, l'anglais et possède des compétences transversales reconnues dans sa cohorte.

A, personne étudiante originaire d'Afrique subsaharienne francophone, s'est inscrit à l'UQO en génie informatique à l'hiver 2023. Fraîchement arrivée, elle découvre à travers ses cours, mais aussi son insertion dans la vie étudiante, les particularités de l'enseignement supérieur québécois.

A est motivé par la perspective d'acquérir une double compétence entre technique et gestion de projet en informatique.

B, originaire d'Afrique de l'Ouest francophone, est inscrit en génie électrique à l'UQO, où il vient d'achever sa cinquième session. Arrivé au Canada à l'hiver 2022 et ayant débuté à l'UQO à l'hiver 2023, il possède une expérience significative de la trajectoire migratoire et de la réalité des personnes étudiantes internationales africaines en Outaouais. B aspire à s'insérer dans le secteur énergétique ou industriel à terme.

D, une personne étudiante originaire d'Afrique subsaharienne francophone qui vit au Québec comme personne étudiante internationale depuis deux ans, inscrite au baccalauréat en génie informatique à l'UQO. Son parcours, marqué par un engagement constant dans la filière scientifique et une ouverture à la diversité des pratiques pédagogiques, concilie formation, adaptation culturelle et auto-évaluation de ses acquis professionnels.

E, personne étudiante originaire d'Afrique de l'Ouest francophone, a rejoint le Canada il y a près de deux ans et est actuellement à sa quatrième session en génie informatique à l'UQO. Son expérience migratoire s'est construite autour de la volonté de s'inscrire dans une discipline d'avenir et de maximiser ses opportunités dans le contexte nord-américain, en s'appuyant sur ses acquis antérieurs en mathématiques et sciences appliquées.

F, personne originaire d'Afrique de l'Ouest francophone, s'illustre par son implication dans la vie associative et le conseil étudiant du génie à l'UQO. Titulaire d'une licence en économie et développement, arrivé au Canada en 2023 pour poursuivre un baccalauréat en génie informatique, il cumule l'expérience d'un parcours académique éclectique et d'un engagement remarquable dans l'encadrement des personnes étudiantes, la promotion des compétitions et l'intégration de la relève africaine à l'Université.

H, arrivé d'Afrique de l'Ouest francophone à l'automne 2023, commence bientôt sa cinquième session de baccalauréat en génie informatique à l'UQO. Jeune adulte dynamique, il combine engagement académique, perspectives professionnelles dans le secteur de l'intelligence artificielle et intégration rapide dans le tissu social et universitaire de l'Outaouais.

L'ensemble de ces profils, bien que concentrés autour des sciences du génie et tous issus de l'Afrique francophone, reflète la diversité des ambitions, des temporalités migratoires et des

niveaux d'implication dans la vie académique et associative à l'UQO. Leur expérience nourrit les sections suivantes portant sur les trajectoires migratoires, l'intégration sociale, l'incidence des politiques d'abaissement et les facteurs de rétention régionale.

5.2 MOTIVATIONS ET FACTEURS D'ATTRACTION

L'analyse des entretiens menés auprès des huit personnes étudiantes internationales de l'UQO met en évidence la pluralité des motivations ayant guidé leur choix d'études au Québec et plus spécifiquement à Gatineau. Cette section rend compte de la manière dont la politique d'abaissement des frais de scolarité, mais aussi des enjeux académiques, financiers, personnels et familiaux a pesé sur leur trajectoire. Il est important de noter que cette section constitue un élément central pour comprendre les facteurs qui influencent la décision des personnes étudiantes de venir étudier dans une ville régionale, ce qui correspond directement à l'un des aspects de notre question de recherche.

5.2.1 INFLUENCE DE LA POLITIQUE D'ABAISSEMENT DES FRAIS DE SCOLARITE

Les entretiens révèlent que l'information et la compréhension de la politique d'abaissement des frais de scolarité ne furent ni uniformes, ni systématiquement déterminantes dans le choix de Gatineau comme destination d'études. Il convient de rappeler que cette politique d'abaissement est entrée en vigueur à l'automne 2023, ce qui signifie que les personnes étudiantes devaient débuter leurs études à la session d'automne pour être admissibles. Les personnes qui ont commencé leurs études à la session d'hiver de la même année, comme certaines participantes à cette recherche, n'ont pas pu bénéficier de la mesure, même si elles répondaient aux autres critères d'admissibilité. Plusieurs personnes étudiantes insistent sur un manque de communication de la part des instances concernées. Par exemple, A souligne clairement le poids du manque d'information au moment de l'arrivée. Elle explique que si elle avait été au courant de l'existence de cette politique et de ses modalités, elle n'aurait pas choisi de commencer ses études en hiver, mais aurait plutôt attendu la session d'automne suivante pour être admissible à l'abaissement. Ce témoignage met en exergue le fait que le dispositif, s'il était mieux connu et mieux communiqué, aurait pu infléchir non seulement le calendrier d'arrivée, mais aussi le projet d'études de cette personne étudiante.

« Si on avait su ça, je n'allais pas entrer en hiver, on allait attendre l'automne prochain, mais on ne le savait pas, donc non, ça n'a pas joué, on ne savait absolument pas ça. » (A)

D'autres témoignages soulignent le décalage entre le lancement de la mesure et le moment de leur propre démarche migratoire. Ainsi, B met en perspective l'introduction tardive du dispositif au regard de son expérience individuelle en précisant que la politique n'a pas influencé sa décision de venir étudier au Canada à Gatineau, car au moment où il a entrepris ses démarches d'immigration et d'admission, cette mesure n'était pas encore entrée en vigueur. Pour D, au contraire, la possibilité d'obtenir un abaissement de frais s'est imposée comme l'un des éléments moteurs du choix régional. Elle affirme que son choix de venir étudier au Québec était directement lié à l'ouverture de la bourse d'exemption pour les personnes étudiantes internationales. Ce témoignage montre comment la politique peut, dès lors qu'elle est disponible et connue, orienter la destination des projets migratoires. Il est important de noter que D était au courant que la politique d'abaissement s'appliquait uniquement aux universités régionales, ce qui a contribué à son choix de l'Outaouais plutôt que de Montréal.

« En venant moi je voulais étudier au Québec parce que l'année où je venais il y avait l'ouverture de bourse d'exemption pour les personnes étudiantes internationales. Bon, oui, parce qu'à la base, le choix était le Québec à cause de cela. » (D)

En revanche, F relativise ce facteur, insistant plutôt sur la gestion consciente du coût des études et la capacité d'anticipation. Il explique que les raisons financières n'ont pas motivé son choix de Gatineau, car lorsqu'on quitte son pays d'origine pour venir étudier au Canada, on se prépare déjà à cette aventure. Il souligne que les personnes candidates connaissent déjà le coût de la scolarité selon la province, la ville ou l'établissement choisi, et qu'elles sont déjà préparées à ces dépenses. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'on leur demande de prouver, à travers la preuve de fonds, qu'elles sont en mesure de payer les frais de scolarité et de subvenir à leurs besoins pendant un certain temps avant de pouvoir trouver un emploi étudiant. Enfin, un déficit d'accès à l'information est aussi évoqué par H, qui confie qu'il n'était même pas au courant que cette politique existait au moment de faire son choix d'études. Il ressort de ces témoignages que la politique d'abaissement, bien que généreuse sur le principe, n'a pas joué un rôle équivalent pour toutes les personnes étudiantes rencontrées. Sur les huit personnes participantes, seulement deux indiquent que l'abaissement des frais de scolarité a influencé leur choix d'étudier en Outaouais. Pour les six autres, d'autres facteurs se sont révélés plus déterminants dans leur décision. Faute de visibilité suffisamment large, la politique n'a profité systématiquement qu'aux personnes étudiantes qui y étaient sensibilisées en amont, créant parfois le sentiment d'injustice ou de hasard dans l'accès à

cette ressource. Pour celles qui n'étaient pas au courant de l'existence de la politique, ce sont d'autres facteurs qui expliquent le choix de Gatineau, notamment la présence familiale, la disponibilité des programmes, la qualité de vie et le coût de la vie globalement plus abordable que dans les grandes métropoles comme nous allons le voir.

5.2.2 RAISONS ACADÉMIQUES, FINANCIÈRES, PERSONNELLES ET FAMILIALES

La dynamique du choix d'établissement est principalement marquée par l'entrecroisement des enjeux académiques, financiers, et surtout familiaux ou relationnels. Les personnes étudiantes expriment ces déterminants avec transparence. Il est important de distinguer, dans cette présentation, les personnes qui ont bénéficié de la mesure d'abaissement de celles qui n'en ont pas bénéficié, car cette distinction permet de mieux comprendre l'influence réelle de la politique sur les décisions migratoires. Premièrement, plusieurs personnes étudiantes insistent sur l'ancrage familial comme facteur déterminant. C explique que sa motivation principale était d'avoir de la famille à Gatineau, et que le fait que la ville soit à côté d'Ottawa représentait également un avantage. Il précise qu'il n'avait pas vraiment beaucoup de choix d'universités et qu'il a été accepté à l'UQO. Sur le plan académique, la filière qu'il souhaitait étudier était disponible à l'UQO, ce qui a facilité sa décision. En revanche, les raisons financières n'ont pas été un facteur déterminant pour lui. C n'a d'ailleurs pas bénéficié de l'abaissement des frais de scolarité.

> *« Ce qui m'a motivé, c'est que j'ai quand même un peu de famille ici, et je pense que le fait que ce soit à côté d'Ottawa. Je n'avais pas vraiment tellement de choix, et j'ai été accepté à l'UQO, donc c'est ça. Académiques, un peu oui, parce que la filière que je veux faire était disponible à l'UQO, et financière, pas tellement. » (C)*

G, qui a bénéficié de l'abaissement, insiste sur le contexte de vie à Gatineau, propice aux études, ainsi que sur l'importance de la langue française. Elle explique avoir opté pour Gatineau en raison de son atmosphère tranquille et de son rythme de vie moins effréné, qu'elle juge plus propice à la concentration et à la réussite de ses études. Elle apprécie également le fait que l'Université soit dans une ville pas très connue, ce qui signifie qu'il n'y aura pas trop d'affluence étudiante et qu'elle pourra mieux se concentrer. La proximité de sa famille constitue également un facteur important dans sa décision.

> *« D'abord, j'ai choisi Gatineau parce que c'est une zone calme, pas trop mouvementée, un peu comme Montréal. Donc, une zone appropriée pour les études. Et j'aime aussi le fait que l'université soit dans une ville pas très connue. [...] Tu*

peux mieux te concentrer. Et aussi parce que ma famille est aussi proche de là. » (G)

Elle poursuit en soulignant que le Québec est une très belle province, accueillante, et que le fait qu'on y parle français représente un atout majeur pour elle, car elle a grandi dans un environnement francophone et préfère le français à l'anglais, même si elle parle les deux langues.

A, qui n'a pas bénéficié de l'abaissement, relate une décision guidée en grande partie par sa famille, avec peu de prise directe sur le choix institutionnel elle-même. Elle précise honnêtement que ce n'était pas son choix personnel, et que si elle avait pu choisir, elle aurait probablement opté pour une autre université. Elle est venue à Gatineau principalement parce qu'elle avait de la famille qui pouvait l'accueillir, et parce que l'UQO a été la première université à accepter sa demande d'admission. Elle souligne qu'il faut savoir que lorsqu'elle est arrivée au Canada, elle avait seulement dix-sept ans, et que c'étaient ses parents qui s'occupaient de toutes les démarches. Elle n'avait pas le même regard qu'elle a maintenant sur les universités et les choix d'études. La principale raison de venir à Gatineau était la présence familiale, mais aussi le fait qu'une personne de sa famille était en dernière année dans le programme qu'elle allait entreprendre à l'UQO, ce qui permettrait de faciliter son intégration et son parcours académique, tout en lui évitant de payer un loyer.

« Honnêtement, ça n'a pas été mon choix personnel. Moi, si j'avais pu choisir, je pense que j'aurais choisi une autre université. Mais je suis venu à Gatineau parce que j'ai de la famille ici qui pouvait m'accueillir. [...] Il faut savoir que quand je suis arrivée ici au Canada, j'avais 17 ans. Donc c'étaient mes parents qui s'occupaient de tout. » (A)

B, qui n'a pas bénéficié de l'abaissement, valorise la simplicité urbaine, la facilité de déplacement et le coût de la vie à Gatineau. Il explique que c'est d'abord la simplicité de cette ville qui l'a attiré, car il a constaté qu'il est plus facile de se déplacer à Gatineau et que le coût de la vie est moins élevé par rapport à d'autres villes comme Ottawa ou Montréal. Il voulait simplement une ville où il pourrait étudier tranquillement. Après avoir effectué des recherches, il aurait pu aller à Ottawa ou dans d'autres villes, mais il a préféré rester à Gatineau plutôt que de s'installer à Montréal, car la simplicité de la ville fait qu'il peut mieux se déplacer et étudier facilement.

D, qui a bénéficié de l'abaissement, explique que son choix était d'abord structuré par deux niveaux de décision. À l'échelle du pays d'accueil, elle indique que *« à la base, le choix était le*

Québec à cause de » la politique d'abaissement des frais de scolarité, dont elle avait été informée par un membre de sa famille déjà installé au Québec. Une fois ce choix du Québec arrêté, elle a obtenu des admissions à l'Université Laval, à l'UQAR et à l'UQTR, soit trois établissements situés hors de Montréal et tous admissibles à la mesure. C'est alors principalement pour des raisons de regroupement familial qu'elle demande un transfert vers l'UQO, afin d'étudier tout en vivant avec ses proches à Gatineau. La mesure d'abaissement apparaît ainsi comme un facteur déterminant pour étudier au Québec et en région plutôt qu'en Ontario, tandis que le regroupement familial a orienté le choix spécifique de Gatineau parmi les options régionales possibles.

E, ayant bénéficié de l'abaissement, relate le poids cumulatif de la proximité familiale, de la réputation académique et d'une certaine anticipation économique. Il explique avoir toujours aimé les grandes villes, et que Gatineau lui semblait offrir un compromis intéressant : une ville de taille moyenne, mais située à proximité immédiate de deux grands centres urbains, Montréal et Ottawa, ce qui correspondait à ses préférences géographiques. Il souligne surtout qu'il a de la famille à Gatineau, notamment son oncle qui est enseignant à l'UQO, et qu'il s'est dit que venir dans un endroit où il avait un membre de la famille pourrait faciliter son intégration et sa vie en général. Sur le plan académique, il a entendu du bien de l'UQO, et l'Université proposait le programme qu'il souhaitait étudier. Le fait qu'il y ait de la famille et que l'Université propose le bon programme a comblé ses attentes.

F, qui a bénéficié de l'abaissement, détaille un double arbitrage, financier et pédagogique. Il explique qu'à la base, il voulait étudier à Polytechnique Montréal, mais qu'il est venu à Gatineau parce que sa sœur y vivait et qu'il pouvait loger chez elle. En comparant le coût de logement, de déplacement et des autres dépenses, il juge que l'idéal était de venir à Gatineau, car il y avait moins de dépenses à faire par rapport à Polytechnique Montréal, où il aurait fallu trouver un logement, un colocataire, et où le loyer aurait été très cher et pesant. C'est donc principalement parce que sa grande sœur vivait à Gatineau qu'il a opté pour cette ville, car cela lui permettrait d'économiser puisqu'il ne payait pas de loyer. Il souligne également qu'à Gatineau, « il n'y a pas assez de personnes étudiantes », ce qui, selon lui, permet un meilleur suivi individuel et un soutien plus personnalisé de la part des enseignants.

Enfin, pour H, qui a bénéficié de l'abaissement, c'est la recherche d'une formation de qualité et la proximité des amis et réseaux qui a dominé. Il explique que lorsqu'il effectuait ses recherches, il a

vu que l'UQO offre un des meilleurs programmes en génie informatique. Il sait également que l'informatique est un domaine où il devra parler anglais, et qu'Ottawa se trouve juste à côté, où il a quelques amis et de la famille. Il a donc préféré être à Gatineau pour cette raison. Sur le plan financier, il précise que ce n'était pas un facteur, car lorsqu'il a été accepté, il avait déjà fait un paiement pour sa première session. Il était donc déjà prêt financièrement et connaissait le coût approximatif d'étudier au Canada, et surtout dans son domaine.

Dans l'ensemble, ces témoignages démontrent la prééminence du soutien familial, du réseau, du contexte d'accueil, des enjeux académiques ciblés et des stratégies financières globales sur le seul bénéfice d'une incitation institutionnelle. Il convient de souligner la richesse et la diversité des logiques individuelles dans la mobilité internationale vers Gatineau et l'UQO. Un élément particulièrement intéressant à noter est que, bien que la présence de la famille soit souvent invoquée comme facteur principal, elle constitue en réalité un moyen indirect de réduire les coûts d'études, car elle permet d'habiter chez des membres de la famille à peu de frais ou gratuitement. Il est pertinent de faire une analyse comparative des coûts pour mieux comprendre l'importance financière de la politique d'abaissement. Les frais de scolarité pour un baccalauréat en génie informatique en 2025 s'élèvent à 74 150 dollars pour une personne étudiante internationale, contre 10 582 dollars pour une personne résidente du Québec. La réduction des frais de scolarité correspond donc à 63 298 dollars sur la durée complète du programme. Les frais pour habiter en résidence à l'UQO sont d'environ 500 dollars par mois, et si on ajoute 500 dollars pour la nourriture, cela représente 1 000 dollars par mois, soit 12 000 dollars par année, ou 36 000 dollars pour trois années d'études. Par conséquent, si une personne a le choix d'étudier dans une université à Montréal, par exemple, où elle a de la famille, et une université en région où elle n'a pas de famille, sur la simple base des coûts, il serait plus logique pour elle d'aller étudier en région et de bénéficier de l'abaissement, même si cela implique de payer un loyer.

Cependant, les personnes étudiantes rencontrées ne semblent pas toutes percevoir clairement l'ampleur de l'avantage financier que représente la réduction des frais de scolarité. Plusieurs d'entre elles accordent plus d'importance à la présence familiale et à la possibilité d'éviter de payer un loyer qu'à l'abaissement des frais de scolarité elle-même. Cette perception suggère que la communication sur les avantages financiers de la politique pourrait être améliorée, et que les

personnes candidates à l'immigration pourraient bénéficier d'une meilleure information comparative sur les coûts réels associés aux différentes options qui s'offrent à elles.

5.3 EXPÉRIENCE ACADÉMIQUE ET UNIVERSITAIRE

L'analyse de l'expérience académique et universitaire des personnes étudiantes internationales à l'UQO révèle une pluralité de perspectives, traversées à la fois par le contexte spécifique de l'accueil, la diversité des filières représentées, et les réalités individuelles d'adaptation. Cette section vise à restituer, à partir des récits des personnes participantes, les aspects saillants de leur vécu comprenant la qualité et les limites perçues de l'offre pédagogique, le soutien de l'université, les défis de gestion entre vie étudiante et travail, ainsi que les points de friction ou de valorisation du modèle académique québécois. L'étude de leurs expériences permet à la fois de mettre en relief les axes d'excellence identifiés et les lacunes structurelles, et d'examiner le rôle de cette dimension académique dans leur décision de rester ou de partir après l'obtention de leur diplôme.

5.3.1 APPRÉCIATION GÉNÉRALE DE L'EXPÉRIENCE ACADÉMIQUE ET LIENS AVEC LA RÉTENTION

Sur huit personnes interrogées, six affichent une appréciation majoritairement positive, mettant en avant la disponibilité des enseignants, le caractère pratique des programmes, et un environnement facilitant la réussite. Cette satisfaction reste toutefois accompagnée de réserves sur la charge de travail, la diversité des parcours antérieurs et le niveau d'accompagnement requis. G insiste sur la richesse des dispositifs d'appui institutionnel offerts par l'UQO. Elle mentionne qu'il existe des programmes de bourses pour soutenir les meilleures personnes étudiantes, et qu'il serait important de continuer à soutenir celles qui se trouvent réellement en difficulté. Elle souligne également l'importance des journées d'accueil organisées par l'Université, qui comprennent notamment un tour de la ville de Gatineau et des activités sociales pour favoriser l'intégration des nouveaux arrivants. Du côté de A, le sentiment est marqué par une adaptation graduelle. Elle mentionne ne pas avoir trouvé les professeurs particulièrement stricts, contrairement à son expérience dans son pays d'origine où les professeurs étaient très exigeants. Elle précise qu'elle prenait les choses comme elles venaient et ne se posait pas vraiment beaucoup de questions au début. Toutefois, elle reconnaît qu'une personne ayant de l'expérience dans le domaine serait mieux placée pour évaluer la qualité de l'enseignement : *« Ça va, mais j'aimerais encore mieux performer, je veux faire de mon mieux. [...] Ce n'est pas facile de gérer à la fois les études et le travail, et après le travail, il*

manque souvent de temps pour se consacrer adéquatement à ses études. ». B témoigne du défi de concilier études et emploi, un facteur qui ressort également dans trois autres témoignages. Il explique que sa situation académique est correcte, mais qu'il aimerait mieux performer et obtenir de meilleures moyennes. Il souligne que ce n'est pas facile de gérer à la fois les études et le travail, et qu'après le travail, il manque souvent de temps pour se consacrer adéquatement à ses études. Cette difficulté de conciliation études-travail est un facteur important qui peut influencer indirectement la décision de rester ou de partir, car elle affecte la capacité des personnes étudiantes à développer leur réseau professionnel et à acquérir l'expérience québécoise nécessaire pour s'intégrer au marché du travail local.

D explique qu'elle évalue son expérience académique de manière relative, car elle n'a pas connu d'autres systèmes universitaires au Canada. Elle mentionne qu'elle s'adapte graduellement et que le système de l'UQO est assez clair. Elle précise que quelqu'un qui suit les instructions et fait ce qui est demandé peut facilement s'adapter et suivre la ligne. Pour E, l'environnement de Gatineau est propice à la concentration et aux études. Il affirme avoir eu une belle expérience globalement, et souligne que le fait que Gatineau soit une ville tranquille constitue un avantage, car il n'y a pas beaucoup de distractions. Il note qu'à Gatineau, on est bien placé pour étudier comparativement à des villes plus grandes et animées. F met l'accent sur la valeur de l'engagement de personne étudiante et la posture inclusive du personnel enseignant. Il explique être en cohésion avec tout le monde à l'Université, et souligne que la plupart des enseignants qui leur enseignent ont eux-mêmes été des personnes étudiantes internationales. Il apprécie que ces enseignants comprennent vraiment la situation des personnes étudiantes internationales et ne leur mettent pas de pression excessive. Il relève également l'impact positif du soutien institutionnel en mentionnant que son expérience à l'UQO est vraiment bonne, car les enseignants leur donnent des notions poussées pour les préparer à affronter le monde du travail. Enfin, H insiste sur l'effet positif du dispositif de bourse sur sa motivation académique et sur la disponibilité des professeurs. Il affirme que son expérience jusqu'à présent est plutôt bonne, et que depuis qu'il a reçu l'abaissement des frais de scolarité, il sait qu'il doit étudier sérieusement pour maintenir cette bourse. Cette bourse lui a permis de se fixer des objectifs qu'il doit atteindre pour pouvoir la conserver. Il note également que les professeurs sont disponibles et qu'il est possible de leur envoyer des courriels pour obtenir du soutien, il s’exclame en ces mots : *« Depuis que j'ai reçu l'abaissement des frais de scolarité, je sais que je dois étudier*

sérieusement pour maintenir cette bourse. Cette bourse m'a permis de me fixer des objectifs que je dois atteindre pour pouvoir la conserver ».

Globalement, la majorité des personnes participantes mentionnent des axes de satisfaction comprenant l'intégration, l'appui institutionnel et la pédagogie accessible. Toutefois, deux personnes étudiantes soulignent des difficultés liées à la gestion du cumul études-travail et à la diversité de l'offre pédagogique. Il est important de noter que, bien que ces difficultés académiques puissent affecter l'expérience globale, elles ne semblent pas constituer un facteur déterminant dans la décision de rester à Gatineau après les études, comme nous le verrons à la Section 6. Les témoignages suggèrent plutôt que les opportunités professionnelles et l'accès à l'emploi qualifié représentent les facteurs les plus déterminants dans cette décision.

5.4 PARCOURS MIGRATOIRE, INSERTION ET INTÉGRATION SOCIALE

L'intégration sociale constitue un axe structurant du parcours des personnes étudiantes internationales, révélant à la fois la capacité d'adaptation individuelle, la portée des réseaux sociaux locaux, et les formes de soutien institutionnel et communautaire en Outaouais. Cette section présente les principales facilités et obstacles rencontrés dans la construction des relations, la diversité des modes de soutien, ainsi que la dynamique d'appartenance et de bien-être. Il est important de souligner que ces dynamiques d'intégration sociale ont un lien direct avec la décision de rester ou de partir après les études, car le sentiment d'appartenance et la qualité des réseaux sociaux constituent des facteurs qui peuvent influencer la rétention régionale.

Plusieurs perspectives contrastées émergent selon la présence d’un réseau familial déjà, le degré d'ouverture à l'autre, la participation à des activités de groupe, et le contexte d'arrivée. L'analyse croisée met en lumière les tendances majoritaires, les cas d'intégration difficile et les logiques de soutien social.

5.4.1 DIFFICULTES ET FACILITES D'INTEGRATION, SENTIMENT D'APPARTENANCE

Plus de la moitié des personnes étudiantes ayant partagé leur vécu, soit cinq sur huit, expriment une intégration aisée, fondée sur la volonté d'aller vers les autres, la sociabilité naturelle et l'existence de contextes communautaires favorables. C, par exemple, témoigne d'une approche proactive. Il pense s'être bien intégré à Gatineau et à l'UQO. Il explique avoir fait le pas vers les

gens et avoir essayé de comprendre comment les choses se passent et comment les gens réagissent. Il a eu un bon retour et se considère bien intégré. Toutefois, il préfère ne pas employer le terme d'amis, mais plutôt parler de connaissances, soit des personnes avec qui il peut discuter *: « Moi, je pense que je me suis bien intégré. [...] J'ai fait le pas vers les gens, j'ai essayé de comprendre un peu comment ça se passe, comment les gens réagissent j'ai quand même un bon retour. Je pense que je suis quand même bien intégré ici. » (C)*

G attribue à la présence familiale une part cruciale dans la facilité d'intégration. Elle affirme s'être très bien intégrée jusqu'à présent, notamment parce qu'elle était déjà en famille lorsqu'elle est arrivée. Elle reconnaît que cette situation lui a facilité les choses, mais que pour d'autres personnes, l'intégration a probablement été plus difficile. Outre son cercle domestique, elle a multiplié les contacts via le bénévolat associatif. Elle s'est intégrée à la communauté locale en faisant du bénévolat, notamment en aidant les jeunes avec leurs devoirs et en travaillant dans des centres alimentaires. Pour B, plusieurs facteurs rendent l'intégration fluide, notamment la proximité de l'UQO, l'accès précoce à un emploi, la pratique sportive et religieuse, et surtout le partage culturel. Il n'a pas eu de difficulté à se faire des amis ni à échanger avec les gens dans ses cours. Le fait d'avoir des enseignants qui l'ont beaucoup aidé dans son parcours, qui l'ont toujours conseillé sur le choix de cours, et les travaux de groupe l'ont également beaucoup aidé dans son intégration. Pour D, le fait d'être afrodescendante permet une identification immédiate et un accès simplifié aux réseaux transnationaux. Elle affirme que l'intégration est facile et qu'on est plus sociable. Elle mentionne avoir beaucoup d'amis, ou plutôt beaucoup de connaissances, car il suffit de trois mots et d'un sourire pour devenir des connaissances.

Le lien familial constitue également un facteur déterminant selon E, qui explique que Gatineau est vraiment une ville où l'intégration est facile. Les personnes étudiantes s'organisent des événements entre elles, apprennent à se connaître et font du réseautage. Il explique aussi que l'UQO contribue par le biais de l'association générale des personnes étudiantes (AGE), et que même pour les personnes introverties l'intégration est facile grâce à l'entraide. La ville est tranquille et agréable, ce qui en fait un bon endroit pour s'établir, faire ses études et même pour le long terme.

> *« Oui, Gatineau, c'est vraiment une ville où je dois avouer que l'intégration est facile[...] On s'organise les événements entre nous, on apprend à se connaître, on fait du réseautage entre nous. L'université aussi aide beaucoup, comme j'ai dit, à travers le bureau de l'international. » (E)*

F rapporte une progression durable, initialement difficile, mais facilitée par l'environnement. Il affirme qu'aujourd'hui ça va bien parce qu'il a des amis avec qui il partage la même vision. Il n'a pas eu de difficulté parce que ce sont les gens qui venaient vers lui pour dire qu'ils aimaient sa manière d'être et de travailler. Les gens sont vraiment bienveillants, à l'écoute, et ils le conseillent. H précise la place du cercle scolaire dans son intégration. Il pense que cela n'a pas été très compliqué pour lui, car il connaissait déjà des amis qui étaient à Ottawa. Lorsqu'il partait en cours, il gardait toujours contact avec des personnes avec qui il était dans les mêmes cours, ce qui a facilité son intégration particulièrement dans le milieu estudiantin. En revanche, trois personnes étudiantes sur huit ont signalé des difficultés. A, par exemple, met en cause le poids restrictif du cercle familial et le climat de certains groupes de personnes étudiantes, ce qui a limité son ouverture. Elle explique que son intégration fut difficile parce que cela dépend de la famille dans laquelle on se trouve. Lorsqu'on vit en famille et qu'on ne nous permet pas vraiment de sortir, les invitations finissent par cesser. Elle a également rencontré des difficultés liées à la santé physique, car dans son pays d'origine, elle avait un chauffeur, alors qu'à Gatineau, elle faisait tous ses déplacements à pied. Elle mentionne également avoir vécu des comportements qu'elle a perçus comme manipulateurs de la part de certains groupes de personnes étudiantes. La solitude, les malentendus et les préjugés ont fragilisé son sentiment d'appartenance jusqu'à générer stress et détresse psychologique. D'autre part, D déclare ressentir une certaine forme de discrimination dans l'espace public. Elle mentionne que, bien que le gouvernement fasse son maximum pour favoriser l'intégration, on subit quand même, sans vouloir dire du racisme prononcé, une certaine attitude qui se ressent. Par exemple, il y a des clients qui, lorsqu'on les accueille dans le cadre d'un emploi étudiant, ne sont pas vraiment très sociaux, ce qui met un frein à l'intégration. F et H quant à eux évoquent un début difficile, mais une amélioration progressive grâce à la vie associative et aux études.

5.4.2 DYNAMIQUES RELATIONNELLES ET RESEAUX D'ENTRAIDE

La dynamique relationnelle s'illustre à travers la participation à des groupes d'amis, la fréquence des travaux de groupe, les activités religieuses, les associations, les contacts familiaux et le réseau amical élargi. La majorité, soit six sur huit, décrit une ouverture rapide, facilitée par la vie universitaire, l'implication communautaire comprenant le bénévolat, la paroisse, les associations et les activités sportives, ainsi que la régularité des rencontres entre compatriotes ou personnes étudiantes internationales. Pour B, le fait d'être arrivé en avance permet de se rapprocher des

anciennes personnes étudiantes pour en savoir un peu plus sur les professeurs et pour mieux choisir ses cours. G insiste sur l'importance des liens créés par les projets de groupe. Elle mentionne qu'avec ces derniers, et vu qu'il y a beaucoup de garçons dans leur cursus, elle était davantage amie avec les garçons. D ajoute la dimension de la solidarité africaine en affirmant que l'Afrique est d'abord un continent uni avant d'avoir différents pays « entre personnes africaines, on se comprend mieux. L'intégration est facile, on est plus sociable, et il y a beaucoup d'amis ». E note la convivialité de la ville et l'existence de réseaux d'entraide « le fait qu'il y ait pas mal de personnes étudiantes internationales facilite vraiment l'intégration ». Les personnes étudiantes s'organisent des événements entre elles, apprennent à se connaître et font du réseautage. Le ressentiment exprimé par A est plus marginal, mais éclaire les divisions parfois invisibles entre groupes culturels, y compris entre ressortissants d'une même origine. Elle mentionne avoir été déçue par certains comportements qu'elle a observés, ce qui l'a amenée à remettre en question certaines dynamiques communautaires. Elle explique qu'il y avait des groupes créés pour les travaux de cours qui excluaient certaines personnes, mais qui les invitaient seulement lorsqu'il fallait réviser ou faire des devoirs.

5.4.3 TYPES DE SOUTIEN ET LEUR IMPORTANCE POUR LA RÉTENTION

Toutes les personnes participantes rapportent avoir bénéficié à des degrés divers de soutiens institutionnels, communautaires ou amicaux. On identifie trois types majeurs d'appui qui jouent un rôle important dans le bien-être et potentiellement dans la décision de rester. Premièrement, le soutien institutionnel est souligné par plusieurs personnes étudiantes. Elles mentionnent l'accès facile aux ressources universitaires telles que le bureau de l’association général des personnes étudiantes (AGE), les conseillers étudiants, les projets de jumelage et le soutien administratif, ainsi que la disponibilité des professeurs pour répondre aux besoins académiques et humains. Deuxièmement, le soutien communautaire joue un rôle important. L'engagement religieux dans des paroisses ou mosquées, la participation à des événements culturels, le bénévolat dans des organisations comme le Club Zillia[2] et les centres alimentaires, ainsi que le soutien fourni par les aînés ou les collègues de travail sont évoqués par C, G, B, D et E. Troisièmement, le soutien des pairs et de la famille contribue notablement au bien-être et à la réussite, surtout lors d'événements difficiles ou de périodes de doute. La solidarité familiale et entre camarades, souvent issus du

[2] Organisme communautaire où certaines personnes participantes font du bénévolat, notamment auprès de la population locale, ce qui leur permet de créer des liens sociaux et de mieux connaître la communauté de Gatineau.

même pays ou continent, constitue un pilier important. Comme le résume E, « *le côté amical m'a beaucoup aidée […] parfois, on a besoin de se vider la tête, de parler avec des gens qui nous comprennent ou de sortir faire des activités ensemble* » (E). Ainsi, E résume l'équilibre entre amitié, entourage et famille en affirmant que le côté amical l'a beaucoup aidée. Elle affirme que le soutien amical est celui qui l'a le plus aidée. F souligne la nécessité de pouvoir s'asseoir, échanger et souvent sortir pour déstresser. Il explique que plus on se vide la tête, mieux c'est, et que cela l'a aidé à grandir. Il note qu'il y a beaucoup de personnes étudiantes qui traversent certaines difficultés, et qu'il est important de parler même si on a des difficultés, car rester optimiste peu importe le problème, est essentiel. B met en lumière l'apport spécifique du soutien logistique familial élargi. Il explique qu'il était en colocation et qu'il avait son beau-frère qui vivait à Laval. Il l'appelait souvent pour poser des questions sur certains aspects de la vie au Canada, et que son beau-frère l'a beaucoup aidé.

Sur les huit personnes étudiantes, cinq rapportent une intégration globale réussie et rapide, deux, une intégration progressive après des difficultés notamment lors de la première année, et un cas de difficultés durables liées à l'environnement familial et aux dynamiques relationnelles. Les obstacles rapportés sont parfois structurels, tels que l'isolement culturel, le racisme latent, le contrôle familial ou le manque d'amis au sein de l'université. D'autres obstacles relèvent de facteurs individuels tels que la timidité, l'introversion ou le manque de temps. Les facilitateurs sont l'ouverture aux autres, le réseau familial sur place, l'engagement communautaire et associatif, ainsi que la diversité du milieu étudiant rencontré à Gatineau. Il est important de noter que ces dynamiques d'intégration sociale, bien qu'essentielles au bien-être des personnes étudiantes, ne semblent pas constituer le facteur déterminant dans la décision de rester à Gatineau après les études, comme nous allons le voir plus loin. Les témoignages suggèrent que les opportunités professionnelles et l'accès à l'emploi qualifié demeurent les facteurs les plus importants influençant cette décision.

5.5 EXPÉRIENCE AVEC L'ABAISSEMENT DES FRAIS DE SCOLARITÉ

L'abaissement des frais de scolarité pour les personnes étudiantes internationales représente un tournant potentiellement majeur dans les parcours migratoires universitaires à l'UQO. Cette section examine comment cette politique est vécue par les personnes participantes et comment elle reconfigure leurs conditions d'études, leurs charges financières et leurs trajectoires académiques.

Cette mesure d'abaissement vise surtout à attirer des personnes étudiantes internationales dans les régions en espérant qu'elles décident d'y rester par la suite, du moins pour celles qui deviendront des résidentes permanentes. À travers l'analyse des témoignages recueillis, il apparaît que cette politique n'est pas vécue de manière homogène. Si elle constitue un facteur décisif de soulagement, de motivation et de réussite pour certaines personnes bénéficiaires, d'autres exposent des frustrations quant à la méconnaissance des critères ou à l'incertitude de l'attribution. Il convient de souligner que les éléments présentés dans cette section seront repris à la prochaine section, lorsque seront analysés plus explicitement les facteurs de rétention et les projets d'avenir des personnes étudiantes internationales.

5.5.1 PERSONNES AYANT BÉNÉFICIÉ DE L'ABAISSEMENT ET IMPACT SUR LEUR PARCOURS

D'après les témoignages, seules quelques personnes étudiantes de l'échantillon rapportent avoir été informées de cette politique avant leur arrivée, la plupart découvrant la bourse par hasard ou sur recommandation d'un pair. G illustre cette découverte fortuite en mentionnant avoir reçu la bourse du ministère pour la durée de sa formation. Elle considère que c'est un très beau cadeau de la part du ministère du Québec. Lorsqu'elle a reçu le courriel, elle ne savait pas de quoi il s'agissait et s'est dirigée vers le bureau du registraire. On lui a alors expliqué que les frais de plus de huit mille dollars devraient être remboursés dans son compte. Elle était vraiment soulagée parce que payer treize mille dollars représente un montant énorme. Cet abaissement a donc constitué un poids de moins, ce qui l'a motivée à rester dans son programme et à viser de meilleures notes. Elle se sentait également soulagée dans le sens où elle n'avait plus besoin de travailler pendant ses études. De la même manière, E évoque l'effet inattendu et transformateur de la bourse. Elle affirme que le premier mot qui lui vient à l'esprit est qu'elle était surprise, car elle n'avait pas postulé particulièrement pour la bourse. Cela l'a beaucoup motivée, car il faut savoir qu'avec cette bourse, il y a une moyenne à garder. Les frais ont été enlevés, ce qui lui a enlevé toute inquiétude qu'elle avait du côté financier. Elle explique que lorsqu'on n'a pas à gérer un aspect financier, on peut se focaliser entièrement sur ses études, et automatiquement, les notes suivent. F, bénéficiant aussi de l'abaissement, souligne l'effet incitatif sur la persévérance. Il explique qu'à son arrivée, il a eu la chance de bénéficier d'une bourse ministérielle qui lui a permis de payer les mêmes frais que les personnes étudiantes canadiennes. Cette bourse a libéré une partie de sa marge financière, ce qui lui permet de planifier davantage son avenir (par exemple en réfléchissant à ses projets après le

baccalauréat) et de soutenir ponctuellement d'autres personnes étudiantes qui peinent à payer leurs frais de scolarité, ces derniers le remboursant ensuite. Pour lui, il s'agit d'« *un lourd poids qui se décharge* », ce qui rend la poursuite de ses études plus viable. D est plus mitigée, mais insiste sur l'importance de la sélection et du maintien des critères. Elle rappelle que les bourses sont restreintes selon les régions et les établissements et qu'un nombre limité de places est disponible dans chaque université. À ses yeux, le fait d'étudier dans une institution de taille plus réduite comme l'UQO, où le nombre des personnes étudiantes internationales est moins élevé que dans les grands centres, augmentait légèrement la probabilité d'être retenue, sans pour autant rendre l'obtention de la bourse certaine (D).

La plupart des personnes bénéficiaires exprime une méconnaissance initiale de la politique, n'ayant parfois pas orienté leur choix d'établissement en fonction de l'abaissement. G avoue que cette bourse n'a pas influencé son choix de l'école ni du programme. Elle n'a pas demandé de bourse, et on lui a simplement donné les informations concrètes pour lui dire qu'il y avait eu une étude de dossiers. Elle dit que, par chance, elle a été parmi celles qui ont pu bénéficier de cette bourse. A et E rapportent également une ignorance initiale, les parents n'ayant pas été informés, et la découverte s'étant faite après la rentrée. D considère que la probabilité d'obtention dépendait de multiples paramètres fluctuants et d'informations parcellaires. F explicite la logique de sélection en affirmant que la bourse repose sur une étude de dossiers académiques : selon lui, « *si une personne a une excellente moyenne, on lui donne une bourse pour la féliciter* », et il estime avoir été retenu parce qu'il présentait un bon parcours à la fois au baccalauréat (dans son pays d'origine) et dans ses premiers trimestres à l'université (F).

Toutes les personnes bénéficiaires évoquent l'absence de démarche de candidature, mais font état d'une expérience administrative confuse ou anxiogène. G dit que lorsqu'elle a reçu le courriel, elle ne savait pas de quoi il s'agissait et s'est dirigée vers le bureau du registraire pour obtenir des clarifications. E a déclaré avoir cru à une tentative de fraude avant de vérifier l'authenticité de la bourse auprès de l'université. Pour D, la découverte progressive et la communication institutionnelle restent perfectibles, car c'était une bourse pour laquelle il ne fallait pas appliquer, ce qui rendait les choses encore plus compliquées.

5.5.2 PARCOURS DE NON-BENEFICIAIRES ET LIMITES DU DISPOSITIF

Parmi les personnes participantes, une proportion significative n'a pas été retenue pour l'abaissement, ce qui souligne l'aspect sélectif et limité de la politique, source de frustration, qui nécessite d'adopter des stratégies alternatives. L'analyse détaillée des parcours sans abaissement, basée sur les témoignages de C, A et B et croisés avec le vécu collectif rapporté par D, met en évidence une accumulation de contraintes structurelles et psychosociales pour les personnes étudiantes internationales n'ayant pu bénéficier de cette mesure. Leur réalité quotidienne est dominée par une pression financière intense, rendue encore plus aiguë par l'augmentation régulière des frais de scolarité et les limites drastiques imposées sur le nombre d'heures de travail autorisées pendant les études. C explique que c'est très compliqué parce que les frais de scolarité pour les personnes étudiantes internationales sont très élevés, et il a l'impression que cela ne fait qu'augmenter chaque année, comme l'appuie ses propos « *La charge est très lourde et on n'a pas le droit d'échouer ses matières, car cela signifierait devoir les reprendre et payer à nouveau* » (C).

A témoigne d'une frustration profonde liée à sa non-admissibilité du fait de sa session d'entrée. Elle explique honnêtement qu'elle ressent du ressentiment et de l'amertume, car la politique existe, mais elle n'en bénéficie pas simplement parce qu'elle est arrivée et a commencé ses cours en hiver 2023 au lieu de l'automne 2023. Elle considère que cela lui aurait changé la vie parce qu'elle n'aurait pas eu à travailler autant. B souligne le fardeau du cumul travail-études, exacerbé par l'absence de l'abaissement. Il affirme que c'est vraiment compliqué de gérer les études et le travail en même temps, et que le fait de ne pas avoir l'abaissement rend les choses encore plus difficiles financièrement.

Ces témoignages de personnes non bénéficiaires montrent clairement que l'absence d'abaissement crée une pression financière supplémentaire qui affecte non seulement la performance académique, mais aussi le bien-être psychologique et potentiellement la décision de rester dans la région après les études. Les personnes qui doivent travailler de nombreuses heures pour payer leurs frais de scolarité ont moins de temps pour développer leur réseau professionnel et acquérir l'expérience québécoise nécessaire pour s'intégrer au marché du travail local, ce qui peut influencer négativement leur décision de rester à Gatineau.

Ci-dessous un tableau récapitulatif des bénéficiaires et non-bénéficiaires de la politique.

	Au courant de la mesure au moment de choisir où étudier		Influence de la mesure sur le lieu de leurs études	
	Oui	Non	Oui	Non
Bénéficiaire de l'abaissement	D	F, E, G	D	F, E, G
Non-bénéficiaire de l'abaissement		C, A, B, H		C, A, B, H

Ce tableau met en évidence que la politique d'abaissement est restée en grande partie invisible au moment où les participants ont choisi où étudier. Un seul bénéficiaire, D, déclare en avoir eu connaissance au moment de sa décision, tandis que les autres bénéficiaires (F, E et G) découvrent la mesure après coup, une fois leur choix de l'UQO déjà posé. Chez les non-bénéficiaires (C, A, B et H), aucun ne rapporte avoir connu la politique avant de décider de venir à Gatineau, ce qui confirme le faible niveau de diffusion de l'information en amont. Du point de vue de l'influence sur le lieu des études, la mesure n'apparaît comme facteur explicite de choix que pour une personne, D et encore, toujours en combinaison avec d'autres éléments comme la présence familiale ou les caractéristiques perçues du milieu. Pour les autres bénéficiaires (F, E et G), l'abaissement intervient plutôt comme un soutien financier secondaire, venant consolider un projet déjà engagé, sans en être le déclencheur initial. Quant aux non-bénéficiaires, ils confirment que la politique n'a pas pesé dans leur décision, parce qu'ils l'ignoraient.

5.6 FACTEURS DE RÉTENTION ET PROJETS D'AVENIR

5.6.1 OPPORTUNITES PROFESSIONNELLES ET INSERTION AU MARCHE DU TRAVAIL

Les témoignages révèlent que les perspectives professionnelles locales constituent le facteur déterminant dans la décision de rester ou de partir après les études. La majorité des personnes participantes expriment une réserve quant aux opportunités professionnelles à Gatineau, conditionnant leur maintien à la disponibilité d'emplois qualifiés dans leur domaine. C évoque une perception mitigée du marché de l'emploi local. Il n'a pas encore trouvé de stage et considère que « *c'est quand même compliqué* », ajoutant qu'il a l'impression qu'« *à Gatineau, il n'y a pas tellement d'offres* » dans son domaine, l'ingénierie informatique (C). G est plus optimiste et mentionne avoir trouvé un stage assez facilement dans son domaine, mais elle reconnaît que « *tous les emplois ne correspondent pas à cent pour cent aux attentes académiques* », notamment en

termes d'adéquation fine avec son programme d'études (G). B relativise ce constat en percevant plus d'opportunités à Gatineau qu'il ne l'avait anticipé, peut-être en comparaison avec Ottawa ou Montréal dans son secteur spécifique. Toutefois, même B souligne que les opportunités restent limitées et que, même pour les emplois étudiants, l'offre devient déjà très serrée.

La majorité des personnes étudiantes interrogées travaillent ou ont travaillé dans la restauration, le commerce ou des emplois occasionnels hors de leur domaine d'études pour subvenir à leurs besoins, illustrant la difficulté de vivre une expérience professionnelle qualifiante localement.

5.6.2 INTENTION DE S'ÉTABLIR APRÈS LES ÉTUDES

Une minorité des personnes participantes se projette dans la ville ou la région à long terme. Il convient de mentionner que les personnes étudiantes, parce qu'elles sont jeunes et n'ont généralement pas d'enfants, sont reconnues comme un groupe très mobile comme nous l'avons mentionné dans la problématique. Elles sont beaucoup plus mobiles, par exemple, que les familles avec enfants. On pourrait par conséquent penser que cette grande mobilité peut favoriser leur attraction en région, soit depuis l'étranger ou Montréal, mais qu'elle peut aussi rendre leur rétention plus compliquée. C envisage d'y rester un ou deux ans après les études, sans s'y installer durablement. G aimerait rester au Québec, mais sans se projeter spécifiquement à Gatineau. D et E conditionnent plus directement leur maintien à la présence d'opportunités professionnelles locales. D affirme qu'elle pourrait bien s'installer à Gatineau « *si une opportunité de travail pertinente se présente* », tout en restant ouverte à d'autres villes du Québec ou du Canada (D), tandis que E précise que « *si j'ai une bonne opportunité professionnelle ici, ça ne me dérangerait pas de rester* » montrant que sa décision est explicitement conditionnée au marché du travail local (E). F prévoit quasi certainement un départ, à soixante-dix pour cent, pour rejoindre un pôle dynamique du secteur de la science des données ou de l'intelligence artificielle. A et H annoncent qu'ils ne comptent pas s'installer après le diplôme, principalement par manque de perspectives professionnelles et de vie sociale. En somme, sur huit personnes participantes, deux envisagent un scénario de rétention à Gatineau sous condition d'emploi (D et E), qui sont également deux des participants ayant bénéficié de la politique d'abaissement avec F et G qui eux, se projettent plutôt ailleurs au Québec ou au Canada tout en restant ouvertes à la région, tandis que la majorité exprime une inclination nette au départ.

5.6.3 RAISONS POTENTIELLES DE DÉPART

Dans une question distincte, les personnes participantes ont été invitées à identifier, de manière plus générale, quels seraient, selon elles les principaux facteurs qui amèneraient une personne étudiante internationale à quitter Gatineau après ses études, au-delà de leur propre situation individuelle. L'ensemble de ces personnes, qu'elles envisagent ou non de rester, convergent sur les principaux facteurs de départ. Premièrement, le manque d'opportunités professionnelles et de stages constitue la raison principale évoquée. Les personnes participantes mentionnent le manque d'opportunités, le fait qu'elles ne pensent pas qu'il y ait assez d'offres d'emplois à Gatineau, qu'il n'y a pas assez de stages pour valider les études, que les offres ne sont pas dans leur domaine spécifique, et que le marché de l'emploi est « compliqué », c'est-à-dire qu'elles perçoivent peu d'offres de stages dans leur domaine, une forte concurrence pour les postes étudiants et des exigences de bilinguisme difficiles à remplir pour certains (C).

Deuxièmement, la mobilité géographique et l'ambition professionnelle motivent plusieurs personnes à envisager de partir. Elles souhaitent découvrir ailleurs, travailler dans des pôles sectoriels reconnus, comme Montréal pour les technologies numériques ou Calgary pour les secteurs de l'énergie, ou encore dans des provinces comme la Nouvelle-Écosse, perçues comme offrant de meilleures perspectives professionnelles ou des programmes d'immigration plus accessibles (participants F et H). Certains de nos participants, décrivent une stratégie migratoire en plusieurs étapes : commencer leur insertion dans une province francophone comme le Québec, puis envisager de se déplacer vers des régions ou provinces anglophones offrant, selon elles, de meilleures conditions d'emploi ou des voies d'accès à la résidence permanente perçues comme plus simples (par exemple certaines provinces de l'Ouest ou de l'Atlantique) (participants E et H).

En définitive, sur huit personnes participantes, plus de la moitié expriment leur volonté ou leur intention de quitter Gatineau après les études, principalement en raison d'un manque d'opportunités dans leur secteur, tandis qu'un quart conditionne le choix au marché local de l'emploi.

Il est important de souligner que, bien que la satisfaction exprimée à l'égard du programme de génie et de la qualité de l'encadrement universitaire contribuant au bien-être des personnes étudiantes, elle ne constitue pas en soi un facteur déterminant dans leur décision de rester à Gatineau après leurs études. Les témoignages montrent plutôt que les opportunités professionnelles représentent le facteur le plus important dans cette décision.

5.7 INITIATIVES, AMÉLIORATIONS ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La réflexion des personnes étudiantes internationales sur l'amélioration de leur parcours à Gatineau se manifeste par une analyse fine des initiatives culturelles, des attentes gouvernementales et des dispositifs universitaires. Les témoignages révèlent une conscience aiguë des leviers concrets nécessaires pour favoriser la rétention, faciliter l'intégration et encourager une expérience enrichissante sur le long terme. L'évaluation croisée expose une palette d'attentes claires comprenant le renforcement de la dimension culturelle, la correction de certains enjeux administratifs et économiques, l'optimisation des appuis institutionnels et une meilleure préparation des futurs arrivants.

5.7.1 INITIATIVES CULTURELLES ET COMMUNAUTAIRES

Une forte majorité recommande d'intensifier les initiatives culturelles et communautaires pour structurer un ancrage réel sur le territoire. Trois personnes étudiantes, soit G, E et F, appellent à multiplier les événements, festivals et réseaux permettant de développer un sentiment d'appartenance, l'expression de leurs origines et une solidarité entre personnes étudiantes, dans un esprit d'ouverture (G, E et F). D souligne la bonne qualité d'accueil et la reconnaissance institutionnelle déjà acquises, considérant que sur le plan culturel, le dispositif fonctionne plutôt bien. B, quant à lui, nuance en rappelant que si la dimension culturelle contribue au bien-être, elle ne contrebalance pas les enjeux économiques fondamentaux du maintien. Pour C, l'ancrage communautaire doit coupler les aspects social et économique, en favorisant l'accès aux stages et à la résidence permanente, prémices d'une rétention durable. Les réponses à ce point montrent un accord large sur l'utilité d'une animation sociale et culturelle renforcée pour le bien-être et l'ancrage quotidien, mais les personnes participantes rappellent qu'elle doit être articulée à des mesures structurelles (emploi, stages, résidence permanente) pour jouer un rôle réel dans la rétention.

5.7.2 MESURES GOUVERNEMENTALES SOUHAITÉES

Les attentes envers le gouvernement provincial et fédéral convergent autour de quatre axes principaux. Premièrement, la simplification des procédures administratives et l'accélération des démarches de régularisation du statut sont évoquées par la majorité. C insiste sur la nécessité de clarifier les démarches et de faciliter l'accès à la résidence permanente, estimant que l'incertitude administrative décourage les projets d'établissement à long terme en région. B suggère une

communication plus transparente et un accompagnement personnalisé pour éviter que les personnes étudiantes se retrouvent dans des situations dramatiques qui les poussent à envisager un départ. Deuxièmement, l'augmentation du nombre d'heures de travail autorisées pour les personnes étudiantes est mentionnée par plusieurs participantes. A souhaite un élargissement des possibilités de travail à plus de vingt heures pour limiter la précarité des personnes étudiantes qui s'autofinancent, en soulignant que la difficulté à joindre les deux bouts peut inciter à quitter la région après le diplôme pour chercher de meilleurs revenus ailleurs. Troisièmement, le renforcement des politiques de reconnaissance des acquis et des diplômes étrangers est jugé essentiel. B insiste sur l'importance de faciliter la reconnaissance des crédits obtenus à l'étranger pour éviter que les personnes étudiantes aient à reprendre des cours qu'elles ont déjà suivis, ce qui prolonge inutilement la durée des études et augmente les coûts, au point de rendre moins attractif un projet d'établissement durable en Outaouais par rapport à d'autres régions offrant de meilleures perspectives économiques. Quatrièmement, A et B suggèrent des partenariats élargis avec les entreprises locales pour assurer le passage vers les stages ou l'emploi qualifié et permettre la stabilité économique. À leurs yeux, la possibilité d'obtenir un premier emploi correspondant à leur formation dans la région est une condition centrale pour envisager d'y rester à moyen ou long terme. Les personnes étudiantes expriment ainsi la nécessité d'une politique cohérente qui allie attractivité financière, accompagnement administratif et ouverture du marché de l'emploi si l'on veut que la régionalisation se traduise par une véritable rétention.

5.7.3 SOUTIEN UNIVERSITAIRE A L'INTEGRATION ET A LA RETENTION

Du côté des attentes envers l'Université, la majorité des personnes répondantes formulent des propositions précises pour améliorer le parcours étudiant. Trois personnes, soit B, E et A, suggèrent une meilleure information sur les ressources disponibles, les stages et les possibilités d'emploi en région, la généralisation d'un système de parrainage et l'augmentation de la visibilité de l'UQO auprès des employeurs régionaux. Ces demandes s'inscrivent directement dans une perspective de rétention : les participants estiment qu'un accompagnement plus structuré vers les stages et l'emploi local augmenterait leurs chances de rester dans la région après les études. C et F interpellent sur la rigidité de certaines pratiques administratives, notamment l'exigence soudaine de paiement intégral des frais avant la session, qui accentue le stress financier des personnes étudiantes internationales. Selon eux, des modalités de paiement plus souples et des programmes de soutien au logement pour personne étudiante rendraient la vie en région plus soutenable et

réduiraient la tentation de partir vers des villes où les réseaux de soutien sont plus développés. D et E se déclarent en relative satisfaction à l'égard des dispositifs existants tels que les événements, le personnel, l'AGE et les activités de réseautage, tout en encourageant l'augmentation de la fréquence et de la diversité de ces initiatives, ainsi que le renforcement de l'accompagnement individuel par le parrainage, les groupes de discussion et les ateliers sur la réalité locale et professionnelle. L'ensemble des témoignages pointe toutefois une tension entre la promesse d'employabilité associée aux programmes et la réalité d'un marché du travail local perçu comme restreint, ce qui limite la capacité de l'UQO à retenir ses diplômés dans la région. Ce qu'il est particulièrement important de retenir ici, c'est qu'une politique ne peut pas être efficace si les mesures qu'elle met en place sont ignorées du public visé. Les résultats montrent que, si la qualité de vie, la convivialité et l'animation culturelle de Gatineau comptent dans l'appréciation de la ville, les opportunités professionnelles apparaissent comme le facteur prédominant dans la décision de rester ou de partir. La majorité des personnes répondantes conditionnent leur maintien à la présence d'opportunités professionnelles dans leur domaine, à la disponibilité de stages ou d'emplois et à la facilité d'accès à la régularisation du statut par l'obtention de la résidence permanente. Le recensement des attentes et des pistes d'amélioration fait surgir un consensus autour de quelques leviers principaux : la multiplication des initiatives culturelles et communautaires pour renforcer l'ancrage social; la simplification et la clarification des politiques d'immigration et d'emploi; l'amélioration de la communication institutionnelle sur les droits et démarches liés au statut de personne étudiante internationale; l'offre d'un accompagnement personnalisé (parrainage, soutien au logement, suivi administratif) et le renforcement de la présence de l'Université auprès des employeurs régionaux pour faciliter l'accès aux stages et à l'emploi qualifié.

Les propositions témoignent d'une volonté commune de voir l'expérience universitaire régionale devenir un tremplin attractif, durable et équitable pour tous. Ce chapitre met ainsi en lumière, de façon croisée, la diversité et la richesse des parcours, les apports des politiques d'accueil et les failles existantes. La réalité décrite dans l'ensemble des témoignages, marquée par la centralité des enjeux financiers et professionnels, par le poids des démarches administratives et par l'importance des réseaux sociaux et familiaux, suggère que la régionalisation universitaire ne peut réussir qu'à travers des stratégies intégrées, où la réussite académique, la stabilité sociale, l'autonomie

économique et le sentiment d'inclusion sont abordés comme des dimensions indissociables d'un même projet de rétention.

Ce constat ouvre logiquement sur le dernier chapitre du mémoire, consacré à l'interprétation approfondie des résultats et à la mise en perspective des témoignages recueillis lors des entrevues. Ce chapitre final proposera une analyse à partir du cadre théorique des communautés accueillantes. L'approche des communautés accueillantes met l'accent non seulement sur les mécanismes d'intégration sociale, mais aussi sur l'intégration professionnelle.

Le chapitre suivant mettra donc en dialogue ces observations empiriques avec notre cadre théorique des communautés accueillantes, tout en situant les conclusions dans le contexte des politiques publiques et des défis actuels liés à la mobilité étudiante internationale à Gatineau et au Québec.

CHAPITRE VI. DISCUSSION

Le présent chapitre constitue la phase d'interprétation de ce mémoire et répond à la question de recherche centrale : quel rôle joue l'abaissement des frais de scolarité dans la décision des personnes étudiantes internationales de s'établir dans une ville régionale universitaire et, plus précisément, comment cette mesure s'articule-t-elle avec les caractéristiques propres à cette ville pour favoriser leur attraction et leur rétention ? Cette discussion s'appuie sur les résultats empiriques présentés au chapitre 5 ainsi que sur le cadre des communautés accueillantes mobilisé dans ce mémoire. Notre recherche repose sur une hypothèse comportant deux volets distincts. Tel que nous l'avons vu au chapitre 2, le premier volet stipule que la décision de venir étudier à Gatineau est influencée positivement par la politique d'abaissement des frais de scolarité, en reconnaissant le rôle potentiel de l'incitatif financier dans l'attraction vers une région périphérique. Le second volet postule que la décision de rester dépend surtout de la perception de la qualité du milieu d'accueil, entendue à partir des dimensions mises en lumière par le cadre des communautés accueillantes. À travers l'analyse de nos huit entretiens, nous examinerons dans quelle mesure chaque volet de cette hypothèse est confirmé ou infirmé par nos données empiriques.

Rappelons brièvement que, comme nous l'avons vu au chapitre 2, pour les besoins de cette recherche, les dix-sept caractéristiques d'une communauté accueillante identifiées par Esses et al. (2010) sont regroupées en quatre grandes dimensions analytiques à savoir : les services et mécanismes d'accompagnement; les réseaux et formes de capital social; le climat social et symbolique; et les opportunités socio-économiques. Il s'agit d'un choix de synthèse propre à cette recherche, qui vise à rendre le cadre d'Esses et al. (2010, 2023) opérationnel pour l'analyse du cas de Gatineau comme ville régionale universitaire. La discussion qui suit est structurée en quatre sections correspondant à ces dimensions. Pour chacune, les résultats du chapitre 5 sont rappelés brièvement, puis interprétés à la lumière du cadre des communautés accueillantes et de la littérature sur l'attraction et la rétention des personnes étudiantes internationales. Chaque section examine d'abord le rôle de la dimension considérée dans l'attraction initiale, puis dans la rétention après les études, en montrant comment elle interagit avec la politique d'abaissement. Le chapitre se conclut par une synthèse qui répond explicitement aux deux volets de l'hypothèse de recherche et à la question centrale du mémoire.

6.1 SERVICES ET MECANISMES D'ACCOMPAGNEMENT

Les services et mécanismes d'accompagnement incluent, dans cette recherche, la politique d'abaissement des frais de scolarité elle-même, les services offerts par l'université (information, soutien administratif, AGE, parrainage) et, plus largement, les dispositifs institutionnels qui soutiennent les personnes étudiantes dans leurs démarches académiques et migratoires. Le chapitre 5 a montré que ces services sont généralement appréciés par les participants, mais qu'ils demeurent inégalement visibles et parfois difficilement lisibles, en particulier lorsqu'il s'agit de comprendre les critères d'admissibilité à la bourse ou les démarches liées au statut migratoire.

À la lumière du cadre des communautés accueillantes, ces éléments s'inscrivent directement dans la dimension des services adaptés et mécanismes d'accompagnement, que Esses et al. (2010) considèrent comme l'un des piliers d'une collectivité capable de soutenir l'installation des nouveaux arrivants. Dans cette perspective, la politique d'abaissement peut être comprise comme un dispositif d'accompagnement financier qui vise à réduire une barrière structurelle majeure, le coût des études, tandis que les services universitaires et institutionnels fournissent un appui plus général sur les plans administratif, académique et social. L'efficacité de cette dimension se mesure donc moins à l'existence formelle des services qu'à leur accessibilité réelle, à leur clarté et à leur capacité à répondre aux besoins spécifiques des personnes étudiantes internationales. Du point de vue de l'attraction initiale, les données suggèrent que cette dimension joue un rôle plus limité qu'attendu. Plusieurs participants expliquent n'avoir découvert la politique d'abaissement qu'après leur arrivée à Gatineau, souvent par le biais du bouche-à-oreille plutôt que par des canaux institutionnels. D'autres mentionnent une certaine confusion quant aux critères d'admissibilité et aux modalités de sélection, ce qui alimente un sentiment de hasard ou d'opacité. Dans ces conditions, l'abaissement ne peut agir comme véritable levier d'attraction qu'à l'égard d'un sous-ensemble de personnes étudiantes déjà bien informées ou déjà insérés dans des réseaux leur fournissant l'information pertinente. Sur les huit personnes rencontrées, seuls deux participants connaissaient la politique d'abaissement au moment de prendre leur décision et indiquent qu'elle a effectivement joué un rôle dans leur choix, en combinaison avec d'autres facteurs comme la présence de famille à Gatineau. Les six autres l'ignoraient complètement au moment de déposer leur demande ou ne l'ont découverte qu'après leur arrivée, de sorte que la mesure n'a pas pu intervenir dans leurs calculs initiaux. Cette répartition met en évidence, d'une part, le potentiel de

la politique lorsqu'elle est connue, puisqu'elle a pesé dans la décision des rares personnes étudiantes informées, et, d'autre part, les limites de sa portée actuelle, tant que sa visibilité reste faible auprès de la majorité des personnes étudiantes internationales. Pour la majorité, la mesure intervient plutôt après coup, comme un « bonus » inattendu ou comme un soutien additionnel une fois le choix de l'UQO déjà effectué pour d'autres raisons.

Du point de vue du cadre théorique, cette situation renvoie à un enjeu central identifié par Esses et al. (2010), l'importance de l'accès à l'information et de la lisibilité des services. Une politique généreuse, mais peu connue ou peu comprise, voit son potentiel d'attraction considérablement réduit. Ce constat est également souligné dans les travaux sur les politiques d'attraction en région, qui insistent sur le fait que les mesures financières ne produisent des effets que si elles sont intégrées dans une stratégie de communication ciblée et relayées par des acteurs de terrain capables de les expliquer (Gravel et al., 2020). Dans le cas de Gatineau, la politique d'abaissement semble souffrir d'un déficit de visibilité en amont du processus décisionnel, ce qui conduit à infirmer en grande partie le premier volet de l'hypothèse pour cette dimension. En revanche, les témoignages convergent pour montrer que, pour les personnes qui en bénéficient, l'abaissement et les services d'accompagnement associés ont un effet tangible sur les conditions d'étude. La réduction des frais permet de diminuer le temps consacré au travail rémunéré, d'alléger le stress financier, de mieux se consacrer aux cours et de viser plus sereinement la réussite académique. D'autres services, comme la disponibilité du personnel, les activités de l'AGE ou certaines initiatives de parrainage, contribuent à structurer un environnement d'étude plus soutenant, même si leur portée reste variable selon les expériences individuelles. Sous l'angle des communautés accueillantes, ces éléments témoignent d'une capacité du milieu à offrir des ressources institutionnelles qui améliorent la qualité de l'expérience universitaire, même lorsque l'attraction initiale n'a pas été directement motivée par ces ressources.

La question centrale devient alors celle de l'effet de ces mécanismes sur la rétention. Nos données suggèrent que l'abaissement et les services d'accompagnement créent des conditions plus favorables à la réussite académique, conditions nécessaires mais non suffisantes à l'établissement durable. En réduisant le fardeau financier et en soutenant les démarches administratives ou académiques, ils rendent plus réaliste l'idée de terminer le programme et d'envisager la suite du parcours au Québec. Cependant, les personnes étudiantes interrogées ne lient pas spontanément la

présence de ces services à une intention ferme de rester à Gatineau après les études. Pour elles, ces dispositifs relèvent plutôt de ce qui devrait aller de soi dans une université accueillante, ils sont appréciés, mais ne constituent pas, en eux-mêmes, un motif déterminant de rétention. Autrement dit, dans la chaîne menant de l'inscription à la décision de rester, les services et mécanismes d'accompagnement occupent un maillon intermédiaire, ils améliorent les conditions de formation, réduisent certains risques d'abandon, et contribuent au bien-être pendant les études, mais leur effet sur la rétention dépend largement de la présence d'autres éléments, en particulier des opportunités d'emploi et de régularisation du statut. Cette observation rejoint le cadre d'Esses et al. (2010), qui insiste sur le caractère systémique de la communauté accueillante, c'est-à-dire qu'un dispositif d'accompagnement financier ou administratif ne peut porter pleinement ses fruits que s'il est articulé à des réseaux sociaux vivants, à un climat social inclusif et à des perspectives socio-économiques concrètes.

Dans le cas de Gatineau, les services et mécanismes d'accompagnement apparaissent donc comme une dimension nécessaire, mais non décisive de la rétention. Ils produisent des effets positifs sur la réussite académique et le bien-être, et ils contribuent à rendre la ville plus habitable pour les personnes étudiantes internationales. Toutefois, leur capacité à transformer cette expérience universitaire en projet d'établissement à long terme demeure limitée tant que la question des débouchés professionnels et de la stabilisation du statut n'est pas résolue. Cette limite prépare directement la discussion des trois autres dimensions, à savoir : réseaux, climat social et opportunités socio-économiques, qui, ensemble, permettent de comprendre pourquoi la politique d'abaissement, malgré ses effets concrets pendant les études, ne garantit pas à elle seule la rétention des diplômés internationaux à Gatineau.

6.2 RESEAUX ET CAPITAL SOCIAL

Parmi les quatre dimensions retenues dans le cadre de ce mémoire, les réseaux et formes de capital social constituent sans doute celle qui apparaît le plus clairement dans les trajectoires des personnes étudiantes internationales rencontrées. Le chapitre 5 a montré que, pour une majorité d'entre elles, la présence de membres de la famille, d'amis ou de connaissances à Gatineau a joué un rôle déterminant dans la décision de choisir Gatineau comme ville et l'UQO comme université. Les réseaux fréquentés après l'arrivée, qu'il s'agisse de liens familiaux, de camarades de

programme, de communautés religieuses ou d'engagements bénévoles, structurent également l'expérience quotidienne, en fournissant information, soutien pratique et ancrage affectif.

À ce niveau, nos résultats soulignent le rôle central des réseaux sociaux comme l'une des dimensions structurantes de la communauté accueillante. Le cadre théorique développé par Esses et ses collaborateurs postule que la densité, l'accessibilité et la diversité des réseaux sociaux facilitent ou freinent la création de liens durables entre les nouveaux arrivants et leur milieu d'accueil (Esses et al., 2010, 2023). Ces réseaux peuvent être formels (associations communautaires, groupes ethnoculturels, organisations religieuses, services sociaux), ou informels, comme les liens familiaux, les amitiés et les relations de voisinage. Dans le cas de Gatineau, ce sont surtout les réseaux informels, en particulier familiaux et amicaux, qui émergent comme ressort principal de l'attraction et de l'installation.

Du point de vue de l'attraction initiale, les entretiens montrent que ces réseaux jouent un rôle de « porte d'entrée » absolument déterminant vers la région. Plusieurs participants expliquent qu'ils n'auraient tout simplement pas entendu parler de l'UQO, ni envisagé Gatineau comme destination d'études, en l'absence d'un membre de la famille ou d'un ami déjà installé sur place. Les réseaux familiaux et amicaux fournissent non seulement l'information de base sur l'existence de l'université et de la ville, mais aussi des données plus fines sur les programmes, les démarches administratives, le coût de la vie, les possibilités de logement ou d'emploi étudiant. Ils agissent comme des « passeurs » centralisant et filtrant l'information, souvent jugée plus crédible que celle provenant des sites institutionnels ou des campagnes de promotion. Cette dynamique s'apparente à ce que la littérature sur les migrations désigne comme migration en chaîne, l'installation de premiers migrants crée progressivement un capital social local auquel peuvent s'arrimer de nouveaux arrivants issus des mêmes milieux d'origine (Belkhodja et Vatz Laaroussi, 2012).

À Gatineau, les données suggèrent l'existence d'un tel capital social préexistant au sein des communautés africaines francophones, capital qui s'est constitué au fil de vagues successives d'immigration et qui facilite désormais l'arrivée des personnes étudiantes internationales issues des mêmes réseaux. Cet effet d'entraînement renforce l'attractivité de Gatineau pour certains groupes, mais laisse en même temps de côté ceux qui ne disposent d'aucun lien préalable avec la région. L'interaction entre cette dimension et la politique d'abaissement est révélatrice. Dans les cas où la bourse a joué un rôle dans la décision, elle ne vient jamais seule, elle est presque toujours

articulée à la présence d'un proche. Autrement dit, ce sont les réseaux qui rendent visible l'existence de la mesure et qui en permettent la compréhension concrète. Inversement, pour les personnes qui ne disposent pas d'un tel ancrage social, la politique demeure souvent inconnue au moment du choix, ce qui en limite le potentiel d'attraction. Cela conduit à nuancer fortement le premier volet de l'hypothèse, même lorsqu'elle agit, l'abaissement le fait en synergie avec des réseaux préexistants, plutôt qu'en déclenchant à lui seul un projet d'études en région.

Du point de vue de la rétention, les réseaux familiaux et co-ethniques jouent d'abord un rôle protecteur. Ils offrent un soutien logistique (hébergement temporaire, aide dans les démarches, orientation dans la ville), un soutien émotionnel (présence de proches, sentiment de ne pas être seul) et un soutien social (mise en relation avec d'autres personnes étudiantes, partage d'expériences, fréquentation de lieux de culte ou d'associations). Ces ressources contribuent à réduire le choc de l'installation, à amortir certaines difficultés économiques et à renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté. La littérature sur le capital social souligne que ce type de liens, souvent qualifiés de *bonding social capital*, constitue un facteur important de bien-être et de résilience pour les personnes immigrantes, en particulier dans les premières phases de l'intégration (Putnam, 2000 ; Bérubé et al., 2021). Toutefois, nos résultats mettent en évidence une limite importante, si ces réseaux facilitent l'arrivée et l'installation initiale, ils ne garantissent pas, à eux seuls, une intégration élargie ni une rétention à long terme. Plusieurs participants mentionnent des difficultés à établir des liens avec des personnes étudiantes québécoises ou canadiennes, évoquant des différences culturelles, linguistiques ou un certain repli des groupes d'appartenance, ainsi qu'un manque de connexions avec des professionnels de leur domaine. Certains expriment le sentiment de « rester entre personnes étudiantes africaines », faute de structures ou d'occasions favorisant des rencontres significatives avec la population locale ou les milieux professionnels. Cette situation reflète un déséquilibre entre *bonding* et *bridging social capital*. Le *bonding capital* (liens forts au sein du groupe d'origine) est relativement dense et sécurisant, mais le *bridging capital* (liens passerelles avec d'autres groupes sociaux, avec les employeurs et avec les institutions locales), apparaît plus fragile (Granovetter, 1977). Or, le cadre des communautés accueillantes insiste sur le fait que l'intégration durable repose sur la capacité à combiner ces deux types de capital social, maintenir des liens avec sa communauté d'origine tout en développant des liens avec la société d'accueil, notamment dans les sphères professionnelle, associative et civique (Esses et al., 2010).

Les implications pour la rétention sont importantes. D'un côté, les réseaux familiaux et co-ethniques constituent un atout réel pour Gatineau, ils attirent de nouvelles personnes étudiantes, facilitent leur installation et renforcent leur satisfaction globale à l'égard de l'expérience de personne étudiante. De l'autre, la dépendance de la ville à ces réseaux comporte plusieurs risques. Les personnes étudiantes sans réseaux préexistants sont beaucoup moins susceptibles de choisir Gatineau, même en présence d'incitations financières, ce qui limite la diversification des origines nationales et culturelles des personnes étudiantes attirées vers la région. De plus, si les liens au sein du groupe ne sont pas relayés par des liens passerelles vers le marché du travail, les institutions locales et la population d'accueil, ils peuvent contribuer à maintenir les personnes étudiantes dans une forme d'enclavement social qui freine leur insertion professionnelle et, ultimement, leur rétention.

Le cadre des communautés accueillantes suggère plusieurs pistes pour dépasser cette tension. D'abord, le renforcement des mécanismes d'accompagnement institutionnel, tels que des programmes de mentorat ou de parrainage associant personnes étudiantes internationales et résidents établis, qu'ils soient personnes étudiantes, professionnels ou retraités, pourrait offrir aux personnes sans réseaux familiaux un soutien compensatoire tout en élargissant les réseaux des personnes qui en ont déjà. Ensuite, le développement d'initiatives de réseautage ciblées avec les employeurs régionaux, les organismes communautaires et les institutions publiques permettrait de transformer une partie du *bonding capital* existant en *bridging capital* utile pour l'insertion professionnelle. Enfin, le développement de dispositifs institutionnels de mise en relation (mentorat, jumelage, activités de réseautage) contribuerait à reconnaitre ces réseaux comme partie intégrante du tissu social de Gatineau et à les connecter plus directement au marché du travail et aux institutions locales.

En somme, pour la dimension des réseaux et du capital social, les résultats confirment que Gatineau dispose d'un atout important pour l'attraction, mais que cet atout, s'il n'est pas articulé à des stratégies visant à créer des passerelles vers la société d'accueil et le marché du travail, reste partiellement sous-exploité du point de vue de la rétention. La politique d'abaissement, loin de se substituer à ces réseaux, apparaît comme un élément qui s'inscrit dans leur sillage, elle circule à travers eux, en renforce l'utilité pour certains, mais ne compense pas leur absence pour d'autres. Cette conclusion invite à concevoir la dimension « réseaux » non comme un simple contexte social,

mais comme un levier à structurer et à diversifier si l'on souhaite que l'attraction exercée par les chaînes migratoires se traduise en installation durable dans la région.

6.3 CLIMAT SOCIAL ET SYMBOLIQUE

Le climat social et symbolique renvoie ici à la manière dont les personnes étudiantes internationales perçoivent l'accueil qui leur est réservé à Gatineau, la qualité des relations avec la population locale, le sentiment de sécurité, la convivialité de la ville et la visibilité de la diversité dans l'espace public. Le chapitre précédent a montré que les participants décrivent généralement un environnement sûr, où ils ne rapportent que peu d'expériences directes de discrimination ouverte, tout en soulignant certains défis sur le plan de la vie sociale, de la taille de la ville et de l'accès à des réseaux au-delà de leurs cercles d'origine. Dans le cadre des communautés accueillantes, Esses et al. (2010, 2023) accordent une importance particulière à cette dimension, en identifiant notamment l'attitude positive de la population d'accueil envers les immigrants, la perception de la sécurité, la possibilité de participer à la vie sociale et politique, l'accès aux espaces publics et une couverture médiatique favorable comme des caractéristiques clés d'une collectivité véritablement accueillante. Un climat perçu comme accueillant, sécuritaire et respectueux ne constitue pas seulement un « décor » de l'intégration ; il influence la manière dont les personnes immigrantes envisagent leur avenir dans la région, leur sentiment d'appartenance et leur désir éventuel de s'y établir durablement (Germain et Vultur, 2016 ; Bikie Bi Nguema et al., 2018).

Du point de vue de l'attraction initiale, les données de ce mémoire suggèrent que le climat social et symbolique joue un rôle plus implicite que direct. Les personnes rencontrées ne mentionnent pas spontanément l'image de Gatineau comme un facteur décisif de leur choix, ce qui s'explique en partie par le fait que, pour plusieurs, la connaissance de la ville reste limitée avant l'arrivée et passe principalement par les récits de proches. Néanmoins, les comparaisons qu'elles établissent a posteriori avec d'autres contextes, marqués parfois par un sentiment d'insécurité, de discrimination ou de tension sociale, montrent que l'idée d'étudier dans un environnement perçu comme relativement paisible, francophone et non explicitement hostile à l'immigration constitue un élément rassurant dans le projet migratoire. De ce point de vue, Gatineau bénéficie indirectement de l'image plus large du Québec et du Canada comme sociétés relativement ouvertes à l'immigration, même si cette image ne se traduit pas par une stratégie d'attraction spécifique à la ville. L'interaction entre cette dimension et la politique d'abaissement est ici plus diffuse que

dans le cas des réseaux sociaux. L'existence d'une politique provinciale visant à réduire les frais de scolarité des personnes étudiantes internationales inscrites en région peut être interprétée comme un signal symbolique, celui d'un gouvernement qui reconnaît la contribution potentielle de ces personnes étudiantes et qui souhaite les attirer hors des grands centres. Toutefois, comme cette politique est peu connue en amont et souvent découverte après l'arrivée, c'est surtout l'expérience concrète de l'accueil local dans la ville, à l'université, dans les services qui vient confirmer ou infirmer ce signal. Lorsque les personnes étudiantes perçoivent que le personnel universitaire est disponible, que les démarches sont facilitantes et que la population locale adopte des attitudes respectueuses dans l'espace public, la mesure d'abaissement peut être intégrée à une représentation plus globale d'un milieu qui « veut » leur présence. À l'inverse, si le climat est vécu comme froid ou distant, la générosité de la politique financière ne suffit pas à compenser l'absence de sentiment d'inclusion. Du point de vue de la rétention, le climat social et symbolique exerce un effet plutôt favorable sur le bien-être, mais limité sur la décision de rester à long terme. D'un côté, plusieurs participants expriment une satisfaction quant à la sécurité et à l'absence de discrimination explicite dans leur vie quotidienne à Gatineau, ce qui contribue à leur bien-être et à une certaine appréciation de la ville. Ce constat est cohérent avec des travaux réalisés dans d'autres contextes régionaux, qui montrent que le sentiment d'être « en sécurité », « respecté » ou « traité comme les autres » est un facteur important de satisfaction et de bien-être chez les personnes étudiantes internationales, même lorsqu'ils font face à d'autres difficultés (BCEI, 2013 ; Bikie Bi Nguema et al., 2018). Ce sentiment peut rendre acceptable, voire agréable, l'idée de rester quelques années de plus dans la région après les études, surtout si d'autres conditions, notamment l'emploi sont réunies. D'un autre côté, plusieurs témoignages soulignent les limites perçues de la vie sociale et culturelle à Gatineau. Certains parlent d'un manque d'activités, d'événements et d'espaces de rencontre, comparativement à des villes comme Montréal ou Toronto. Pour certains, la proximité d'Ottawa atténue partiellement cette impression en offrant un accès à un milieu urbain plus dense et plus varié ; pour d'autres, elle accentue au contraire la comparaison en mettant en relief le caractère plus calme, voire moins animé, de Gatineau. Ces perceptions rejoignent les difficultés évoquées, dans la section précédente, pour établir des liens au-delà des cercles d'origine, ce qui montre que le climat social et la structure des réseaux sont étroitement imbriqués.

Dans ce contexte, le climat social et symbolique contribue au bien-être et à la satisfaction pendant les études, mais il ne suffit pas toujours à rendre attractive une installation durable,

particulièrement pour ceux qui associent leur projet de vie post diplôme à des environnements plus denses, plus diversifiés ou plus connectés à des secteurs d'emploi précis.

Du point de vue du cadre des communautés accueillantes, ces éléments conduisent à une lecture nuancée. Gatineau semble offrir, pour les participants à cette recherche, un climat globalement sécuritaire, dépourvu de formes de rejet explicites massives, et marqué par certains gestes d'ouverture au sein de l'université et de la communauté. Cependant, ce climat reste perçu comme relativement discret, la diversité y est peu visible dans l'espace public. Une meilleure visibilité des communautés immigrantes et des personnes étudiantes internationales dans les espaces publics, les médias locaux et les dispositifs de participation citoyenne renforcerait cette dimension symbolique de l'accueil en reconnaissant leur place dans la ville. Autrement dit, la ville n'est pas vécue comme un milieu hostile, mais pas non plus comme un milieu particulièrement dynamique ou proactif en matière d'inclusion des personnes étudiantes internationales. Les implications pour la rétention sont claires. Le climat social et symbolique est une condition importante de bien-être, mais il n'apparaît pas, dans les entretiens, comme un facteur décisif dans la décision de rester ou de partir. La majorité des participants reconnaissent apprécier certains aspects de la vie à Gatineau tels que la tranquillité, la sécurité, la proximité d'Ottawa, tout en exprimant le souhait de s'installer ailleurs après les études, principalement pour des raisons professionnelles, mais aussi pour des raisons de vie sociale ou de projet de vie. Dans la hiérarchie des facteurs, le climat social semble jouer un rôle de toile de fond, il peut rendre plus ou moins acceptable l'idée de rester, mais c'est rarement lui qui détermine cette décision en premier lieu. Du point de vue de l'articulation avec la politique d'abaissement, ce constat suggère que la générosité de la mesure gagne à être portée par un environnement social et symbolique attrayant, afin de favoriser un ancrage durable, même si, en l'état, son effet demeure largement concentré sur la période des études. Renforcer la dimension « climat social et symbolique » en rendant plus visibles les contributions des personnes étudiantes internationales, en multipliant les occasions de participation aux activités locales, en développant des événements interculturels et des espaces de rencontre, pourrait contribuer à transformer une satisfaction ponctuelle en attachement plus durable à la région. Néanmoins, comme le montreront plus clairement les analyses de la dimension suivante, ces améliorations ne pourront produire un effet significatif sur la rétention que si elles s'articulent à des perspectives d'insertion professionnelle et d'établissement migratoire solides.

6.4 OPPORTUNITES SOCIO-ECONOMIQUES : EMPLOI, LOGEMENT ET STATUT

La dimension des opportunités socio-économiques regroupe ici les possibilités d'emploi pendant et après les études, l'accessibilité du logement et du coût de la vie, ainsi que les perspectives d'établissement légal à travers l'accès à la résidence permanente. Le précédent chapitre a montré que ces éléments traversent l'ensemble des entretiens et constituent le prisme principal à travers lequel les personnes étudiantes évaluent leur avenir à Gatineau, la plupart conditionnent explicitement leur maintien dans la région à la disponibilité d'emplois qualifiés dans leur domaine, à la possibilité de valider leurs études par des stages pertinents et à la faisabilité d'un projet migratoire stable. Dans le cadre des communautés accueillantes, Esses et al. (2010) identifient les opportunités d'emploi, le logement abordable et adéquat, ainsi que la possibilité de développer des trajectoires professionnelles stables comme des caractéristiques cruciales d'une collectivité capable de retenir les immigrants. Cette dimension est au cœur du projet de vie des personnes étudiantes internationales, qui envisagent rarement leur séjour comme strictement académique, elles évaluent la région à l'aune de sa capacité à offrir des perspectives concrètes de travail et d'établissement, tant à court terme (emplois étudiants, stages) qu'à moyen terme (emploi qualifié, accès à la résidence permanente). Du point de vue de l'attraction initiale, nos données suggèrent un rôle ambivalent des opportunités socio-économiques dans la décision d'étudier à Gatineau. D'un côté, plusieurs participants mentionnent que le coût de la vie, en particulier le coût des logements est plus abordable à Gatineau que dans des grandes villes comme Montréal ou Toronto, et que cette comparaison a pesé dans leur choix. Le fait de pouvoir se loger à un prix jugé raisonnable et de couvrir les dépenses quotidiennes avec des revenus d'emploi à temps partiel ou avec le soutien familial est perçu comme un avantage concret, particulièrement pour des personnes étudiantes qui doivent autofinancer une partie importante de leurs études. Cette perception rejoint les analyses de Beaudry et al. (2014), qui montrent que la qualité de vie et le coût de la vie abordable constituent des facteurs significatifs d'attraction vers les régions périphériques au Québec. D'un autre côté, les opportunités d'emploi au sens strict, c'est-à-dire la présence d'emplois qualifiés dans les domaines d'études des participants n'apparaissent pas comme un facteur d'attraction majeur au moment de la décision initiale. La plupart des personnes interrogées disposaient de peu d'information sur le marché du travail local avant leur arrivée et ont davantage raisonné en termes de faisabilité économique globale (combien coûte la vie à Gatineau, est-ce que

je pourrai m'en sortir ?) que d'adéquation fine entre leur discipline et les besoins du marché régional. En ce sens, les opportunités socio-économiques ont surtout joué un rôle de « filtre de viabilité » plutôt qu'un rôle de promesse d'insertion, Gatineau a été choisie parce qu'il semblait possible d'y vivre et d'y étudier à moindre coût, non parce qu'elle offrait des perspectives professionnelles clairement identifiées.

Ce constat est d'autant plus frappant que tel que nous l'avons vu a la section 4.1 du chapitre 4, la région d'Ottawa-Gatineau abrite une grappe technologique reconnue, historiquement surnommée « Silicon Valley du Nord » (Tremblay, 2004), dans laquelle le secteur de la haute technologie représente une proportion de l'emploi supérieure à celle de plusieurs autres grandes agglomérations canadiennes (Statistique Canada, 2022). Or, la quasi-totalité des personnes interrogées dans le cadre de cette recherche sont inscrites en génie informatique, un domaine directement lié à ce secteur, sans pour autant en percevoir les débouchés. Dans une perspective de communautés accueillantes, ce décalage suggère que la simple présence d'un secteur économique porteur ne suffit pas à en faire une opportunité perçue ou accessible pour les personnes étudiantes internationales, ce qui pointe vers un problème de visibilité, de réseautage ou d'arrimage entre le milieu universitaire et l'industrie plutôt que vers une absence réelle de débouchés.

La politique d'abaissement s'inscrit directement dans cette dimension. Elle réduit de manière substantielle la part des frais de scolarité dans le budget global des études, ce qui, pour les bénéficiaires, peut faire la différence entre un projet économiquement soutenable et un projet irréaliste. Cependant, comme cette politique a été peu connue en amont et souvent découverte après l'arrivée, son effet d'attraction n'a été pleinement réalisé que dans un nombre limité de cas. Pour la majorité des participants, la perception de Gatineau comme milieu, disons, raisonnable sur le plan économique repose davantage sur le coût du logement et des dépenses quotidiennes que sur l'existence d'une mesure gouvernementale ciblée. Cela conduit à nuancer encore une fois le premier volet de l'hypothèse : la politique d'abaissement relève bien de la dimension des services et mécanismes d'accompagnement, mais son effet d'attraction demeure étroitement conditionné à la connaissance qu'en ont les personnes étudiantes et à la façon dont elle se combine aux autres composantes du coût de la vie.

Du point de vue de la rétention, cette dimension apparaît comme la plus décisive. Les témoignages convergent pour affirmer que la décision de rester à Gatineau après les études dépend avant tout

de la possibilité d'y obtenir un emploi qualifié dans le domaine d'études, de cumuler une expérience professionnelle reconnue et d'accéder, à terme, à la résidence permanente. Plusieurs participants soulignent les difficultés rencontrées à cet égard, comme la rareté des stages dans leur domaine, la concurrence pour les postes étudiants, les exigences élevées en matière de bilinguisme, le manque de reconnaissance de l'expérience acquise à l'étranger et la faible visibilité des opportunités spécifiques à Gatineau par rapport aux grands centres. Ces éléments s'inscrivent dans un contexte plus large où la transition des personnes étudiantes internationales vers le marché du travail canadien est documentée comme plus difficile que celle des diplômés canadiens, malgré leur rôle croissant comme source de main-d'œuvre (Statistique Canada, 2022, 2025). Les résultats du chapitre 5 montrent également que les personnes étudiantes internationalisées perçoivent souvent un décalage entre le discours public valorisant leur contribution potentielle et la réalité des obstacles institutionnels et administratifs qu'elles rencontrent, par exemple dans l'accès à la résidence permanente. Des études récentes sur l'immigration temporaire et l'accès à la résidence permanente au Québec soulignent que le parcours d'un diplômé étranger vers un statut stable peut être plus long et plus incertain que dans d'autres provinces canadiennes, en raison notamment des exigences d'expérience de travail (certificat de sélection du Québec) et des délais de traitement (Institut du Québec, 2023 ; UQ, 2021). Nos entretiens confirment que ces incertitudes pèsent lourdement dans la manière dont les personnes étudiantes évaluent la pertinence de rester dans une région où les opportunités professionnelles semblent limitées et où les voies d'établissement paraissent plus complexes qu'ailleurs. Dans ce contexte, l'abaissement des frais de scolarité, bien qu'apprécié, ne suffit pas à modifier en profondeur les intentions de rester lorsque les participants estiment que leurs chances d'obtenir un emploi correspondant à leur formation à Gatineau sont faibles. Plusieurs déclarent explicitement envisager un départ vers d'autres villes ou provinces telles que Montréal, Toronto, Calgary ou certaines provinces atlantiques, perçues comme offrant un marché du travail plus dynamique ou des programmes d'immigration plus accessibles. D'autres évoquent la possibilité de quitter le Québec pour bénéficier de programmes fédéraux comme Entrée express, jugés plus rapides ou plus transparents que les dispositifs québécois. Dans ces trajectoires, Gatineau apparaît davantage comme une étape de formation qu'un lieu d'installation durable, malgré la qualité de l'expérience universitaire et la présence de réseaux sociaux locaux.

À la lumière du cadre des communautés accueillantes, ce constat peut être formulé en termes de cohérence entre les différentes caractéristiques. Une communauté qui offre un coût de vie

abordable, des réseaux familiaux actifs, un climat social relativement favorable et des services d'accompagnement appréciés, mais qui ne parvient pas à proposer des opportunités d'insertion professionnelle et de stabilisation du statut à la hauteur des attentes, risque de voir partir une part importante des diplômés internationaux qu'elle a pourtant contribué à former. Dans le cas de Gatineau, les données suggèrent que cette dimension des opportunités socio-économiques constitue le maillon le plus fragile de la chaîne de la rétention, et que c'est précisément sur ce plan que la pratique observée à Gatineau peine le plus à rejoindre les conditions identifiées par le modèle théorique de communauté accueillante. Cela ne signifie pas que la politique d'abaissement est sans effet. En allégeant la charge financière pendant les études, elle contribue à ce que davantage de personnes complètent leur programme, à ce qu'elles puissent se concentrer sur leurs apprentissages et, potentiellement, à ce qu'elles soient mieux positionnées pour accéder à des stages et à des premiers emplois. Elle peut donc améliorer indirectement certaines conditions de la rétention. Toutefois, tant que les débouchés locaux resteront perçus comme incertains et les voies d'établissement sur le marché du travail comme complexes, cette amélioration des conditions de départ ne suffira pas à transformer l'intention de départ en intention de rester. L'apport principal de cette dimension à la discussion de l'hypothèse de recherche est donc de montrer que la rétention ne dépend pas uniquement de l'attrait académique ou du confort matériel pendant les études, mais de la capacité du territoire à offrir un accès facilité à des perspectives économiques et migratoires cohérentes et accessibles aux diplômés internationaux.

Pour conclure la partie, la dimension des opportunités socio-économiques confirme et précise le second volet de l'hypothèse : la décision de rester à Gatineau dépend principalement de la perception qu'ont les personnes étudiantes internationales de leurs chances de s'y insérer professionnellement et d'y stabiliser leur statut. Tant que ces conditions ne sont pas réunies de manière crédible, la politique d'abaissement des frais, malgré ses effets positifs sur la réussite académique et la qualité de l'expérience étudiante, ne pourra jouer qu'un rôle limité dans la rétention à long terme. Ce constat prépare la synthèse finale du chapitre, qui propose une réponse intégrée aux deux volets de l'hypothèse et à la question de recherche centrale.

6.5 SYNTHESE SUR LES REPONSES AUX HYPOTHESES ET A LA QUESTION DE RECHERCHE

L'analyse menée dans ce chapitre, en mobilisant le cadre des communautés accueillantes et les quatre dimensions retenues, permet de formuler une réponse nuancée aux deux volets de l'hypothèse de recherche. Elle permet également de préciser le rôle effectif que joue la politique d'abaissement des frais de scolarité dans les trajectoires des personnes étudiantes internationales à Gatineau. Du point de vue du premier volet, selon lequel la décision de venir étudier à Gatineau serait influencée positivement par la politique d'abaissement, les données conduisent à une infirmation partielle. Dans la dimension des services et mécanismes d'accompagnement, l'abaissement apparaît certes comme un dispositif important, mais son faible niveau de visibilité en amont du processus décisionnel et la confusion entourant ses critères d'admissibilité limitent fortement son effet d'attraction. Dans la dimension des réseaux et du capital social, la mesure agit surtout à travers les liens familiaux et amicaux préexistants, ce sont ces réseaux qui informent certaines personnes étudiantes de l'existence de la bourse et qui peuvent les convaincre de choisir l'UQO plutôt qu'une autre institution, mais ce rôle demeure marginal à l'échelle de l'échantillon. Dans la dimension du climat social et symbolique, la politique n'est pas perçue comme un facteur d'attraction en soi ; ce sont surtout les récits de proches, l'image générale du Québec et du Canada et la tranquillité supposée de Gatineau qui contribuent à rendre le projet acceptable. Enfin, dans la dimension des opportunités socio-économiques, l'abaissement s'inscrit dans une réflexion plus large sur la faisabilité économique du projet d'études, mais il n'est que rarement identifié comme l'élément déclencheur du choix initial. L'hypothèse selon laquelle la politique d'abaissement jouerait un rôle structurant dans l'attraction initiale se trouve ainsi partiellement infirmée, non pas parce que la mesure serait inefficace en elle-même, mais parce qu'elle demeure largement méconnue. En effet, cinq personnes sur huit n'en avaient pas entendu parler au moment de choisir Gatineau, de sorte qu'elle n'a pas pu intervenir dans leur décision, tandis que, parmi les trois personnes qui la connaissaient, deux indiquent qu'elle a effectivement influencé leur choix.

Le second volet de l'hypothèse, selon lequel la décision de rester dépend surtout de la perception de la qualité du milieu d'accueil, est en revanche largement confirmé, à condition de préciser ce que recouvre cette « qualité » du point de vue des personnes étudiantes internationales. Dans la dimension des services et mécanismes d'accompagnement, l'abaissement et les dispositifs de

soutien universitaire améliorent clairement les conditions d'étude, réduisent le stress financier et contribuent à la réussite académique, ce qui constitue un prérequis important pour envisager une installation durable. Dans la dimension des réseaux et du capital social, les liens familiaux et co-ethniques jouent un rôle protecteur majeur, facilitant l'installation initiale et le bien-être, mais leur potentiel de rétention dépend de leur articulation à des réseaux passerelles vers la société d'accueil et le marché du travail. Le climat social et symbolique de Gatineau, perçu comme relativement sécuritaire et respectueux, contribue également au bien-être pendant les études, même si ses limites en matière de vie sociale et de diversité d'expériences urbaines poussent certaines personnes étudiantes à se projeter ailleurs. Cependant, c'est la dimension des opportunités socio-économiques qui s'impose comme déterminante dans la décision de rester ou de partir. Les participants conditionnent quasi unanimement leur maintien dans la région à la possibilité d'obtenir un emploi qualifié dans leur domaine et de stabiliser leur statut à travers l'accès à la résidence permanente. À leurs yeux, les autres dimensions comme les services, les réseaux, le climat sont importantes, parfois essentielles pour rendre le séjour vivable et enrichissant, mais elles ne compensent pas durablement l'absence d'accès à des débouchés professionnels ou les difficultés d'établissement. La qualité du milieu d'accueil, telle qu'elle est évaluée par ces personnes étudiantes, se joue donc en grande partie dans la capacité du territoire à offrir des trajectoires professionnelles crédibles et des voies d'établissement lisibles, ce qui rejoint les analyses d'Esses et al. (2010) sur le rôle central des opportunités socio-économiques dans la rétention des immigrants.

Au regard de la question de recherche, ces éléments permettent de préciser le rôle effectif de la politique d'abaissement des frais de scolarité. Cette politique ne peut être considérée ni comme un simple détail, ni comme un levier autonome suffisant. Elle contribue de manière significative à l'amélioration des conditions d'étude des personnes qui en bénéficient, en allégeant la charge financière, en réduisant la nécessité de travailler de longues heures pendant les études et en renforçant les conditions de réussite académique. Elle s'inscrit ainsi dans la dimension des services et mécanismes d'accompagnement et interagit avec les autres dimensions du cadre en rendant plus soutenable la vie étudiante à Gatineau. Toutefois, son effet sur l'attraction initiale est limité par son manque de visibilité et par la prépondérance des réseaux sociaux dans le choix de la destination, tandis que son effet sur la rétention à long terme reste indirect et conditionné par la présence ou l'absence d'opportunités d'insertion professionnelle et de stabilisation du statut.

En définitive, la discussion met en lumière un décalage entre la logique de la politique publique et la logique des trajectoires de personnes étudiantes. Du point de vue des autorités, l'abaissement des frais est conçu comme un outil de régionalisation de l'immigration étudiante, susceptible d'attirer et de retenir davantage de diplômés internationaux en région. Du point de vue des personnes étudiantes interrogées, la même politique apparaît plutôt comme un dispositif de soutien financier ponctuel, apprécié mais insuffisant pour transformer une ville de formation en lieu d'établissement si les autres dimensions de la communauté accueillante et surtout les opportunités socio-économiques ne sont pas au rendez-vous. La principale contribution de ce mémoire est ainsi de montrer que, dans le cas de Gatineau, l'abaissement des frais de scolarité ne produit ses effets qu'en interaction avec un écosystème local plus large. Il souligne la nécessité de penser les politiques d'attraction et de rétention non pas comme des mesures isolées, mais comme des composantes d'un projet cohérent de communauté accueillante, articulant accompagnement, réseaux, climat social et perspectives professionnelles dans une vision d'ensemble de la régionalisation universitaire.

CONCLUSION

La présente recherche a cherché à comprendre si la politique d'abaissement des frais de scolarité contribue à favoriser l'intention de rester après le diplôme ou si son efficacité demeure conditionnelle aux caractéristiques du milieu d'accueil. Cette problématique s'inscrit dans un contexte de régionalisation de l'immigration qui peine à renverser la concentration montréalaise malgré les défis démographiques auxquels font face les régions. L'étude qualitative menée auprès de huit personnes étudiantes africaines francophones inscrites en génie à l'Université du Québec en Outaouais, dont quatre bénéficiaires de l'abaissement et quatre non-bénéficiaires malgré leur admissibilité, révèle une réalité complexe qui remet en question l'efficacité d'une approche reposant uniquement sur des incitatifs financiers. La littérature présentée au premier chapitre a situé cette recherche dans le contexte des études sur l'immigration étudiante et la régionalisation. Les travaux antérieurs ont démontré que la rétention dépend de facteurs multiples allant au-delà des considérations financières, mais n'ont que rarement éclairé le rôle spécifique des politiques publiques de régionalisation dans les processus d'attraction et de rétention des personnes étudiantes internationales.

Le cadre théorique des communautés accueillantes, présenté au deuxième chapitre, a fourni les outils conceptuels pour analyser quatre dimensions, les mécanismes d'accompagnement, les réseaux sociaux, le climat social et les opportunités socio-économiques, en les adaptant au contexte de l'immigration étudiante régionale. Ce cadre a permis de formuler une hypothèse à deux volets postulant que la politique influencerait l'attraction initiale, mais que la rétention dépendrait de la qualité du milieu d'accueil. L'approche méthodologique qualitative décrite au troisième chapitre a offert la profondeur nécessaire pour saisir l'expérience vécue. Le quatrième chapitre a mis en lumière les particularités de l'UQO et de Gatineau, une ville régionale à la frontière avec l'Ontario bénéficiant d'une proximité unique avec Ottawa, situation qui influence significativement les dynamiques d'attraction et de rétention, en créant à la fois des opportunités et des défis spécifiques pour la politique de régionalisation.

Les résultats présentés au cinquième chapitre révèlent que la politique d'abaissement n'a pas joué un rôle déterminant dans le choix initial de la majorité des participants. Seulement une personne sur huit a indiqué que cette mesure avait influencé sa décision, et toujours en interaction avec

d’autres facteurs comme la présence familiale. Pour les sept personnes restantes, dont une seule connaissait l’existence de la mesure au moment de son choix, ce sont la présence familiale, la disponibilité du programme, le coût de la vie et la qualité perçue de la région métropolitaine d’Ottawa-Gatineau qui se sont révélés déterminants. Plusieurs ignoraient l'existence de la politique ou n'étaient pas admissibles en raison de leur session d'entrée hivernale, ce qui met en lumière une limite importante, à savoir l'efficacité de la mesure est compromise par un déficit majeur de communication et par des critères d'admissibilité restrictifs.

Pour ceux ayant bénéficié de l'abaissement, l'impact s'est toutefois avéré significatif pendant les études. Ces personnes ont témoigné d'un soulagement financier leur permettant de mieux se concentrer sur leurs études, d'améliorer leurs résultats et de maintenir une meilleure santé mentale, confirmant partiellement le deuxième volet de l'hypothèse, mais uniquement pour cette minorité informée et admissible. Cependant, cet avantage financier, même s’il agit de façon significative sur les conditions de réussite académique, ne se traduit pas par une intention de rester après le diplôme. La majorité des participants, qu'ils aient bénéficié ou non de l'abaissement, expriment une intention de quitter Gatineau. L'unanimité des huit participants identifie le manque d'opportunités professionnelles qualifiées comme facteur déterminant de départ. Les personnes étudiantes soulignent la difficulté de trouver des stages qualifiés, l'absence de partenariats structurés entre l'université et les entreprises locales, et les obstacles à l'acquisition de l'expérience québécoise, autant d’éléments qui fragilisent la transition vers la résidence permanente. Ces constats, émergeant de l’analyse menée au sixième chapitre à la lumière du cadre théorique, révèlent que l'intégration au marché du travail constitue le maillon faible de la chaîne de rétention et que les opportunités socio-économiques sont défaillantes, compromettant l'efficacité de toute politique d'attraction, aussi généreuse soit-elle financièrement. L'interprétation des résultats confirme largement le second volet de l'hypothèse : la décision de rester dépend bien de la perception du milieu d'accueil, mais cette perception est dominée par l’évaluation des opportunités d’emploi qualifié et des trajectoires d’établissement, alors que les trois autres dimensions du cadre des communautés accueillantes, services d’accompagnement, réseaux, climat social, ne suffisent pas à compenser l'absence perçue de perspectives professionnelles. Les mécanismes d'accompagnement universitaires sont globalement bien évalués, mais apparaissent insuffisants en matière d'intégration professionnelle ; les réseaux familiaux contribuent au bien-être et à l’installation, mais ne garantissent pas la rétention en l’absence de débouchés ; le climat social est

jugé plutôt favorable, sans pour autant constituer un motif déterminant de rester. Notre recherche met ainsi en évidence que, dans le contexte de l'immigration étudiante régionale, l'accès à l'emploi revêt une importance prépondérante au point de faire obstacle à la rétention même lorsque les autres dimensions de la communauté accueillante sont relativement bien développées.

À travers cette recherche, plusieurs contributions importantes émergent. Sur le plan théorique, elle enrichit le cadre des communautés accueillantes en l'appliquant au contexte de l'immigration étudiante régionale et en montrant que, pour cette population, la dimension des opportunités socio-économiques, emploi, logement et statut doivent être pensés comme le pivot autour duquel s'articulent les autres dimensions. Sur le plan pratique, elle met en lumière les limites d'une approche purement financière et plaide pour une perspective holistique reconnaissant que l'attraction et la rétention sont deux facettes d'un même processus d'intégration débutant dès le recrutement et se poursuivant au-delà du diplôme. À la lumière de ces constats, plusieurs recommandations émergent. Premièrement, améliorer la communication sur l'existence et les modalités de la politique dès le recrutement international, en informant systématiquement tous les candidats potentiellement admissibles, afin de réaliser le potentiel d'attraction que la mesure n'atteint actuellement qu'en partie. Deuxièmement, assouplir les critères d'admissibilité pour inclure les personnes étudiantes débutant à l'hiver, évitant ainsi des situations perçues comme injustes qui fragilisent la légitimité de la politique. Troisièmement, recommandation centrale, renforcer l'écosystème d'intégration régionale dans le sens préconisé par la perspective des communautés accueillantes, en privilégiant une approche de partenariat élargie mobilisant l'université, les employeurs des secteurs ciblés, les services gouvernementaux d'emploi et les organismes communautaires. Cet écosystème devrait faciliter l'accès aux stages et programmes coopératifs dans les domaines spécialisés, favoriser l'acquisition d'expérience québécoise par des mesures incitatives aux employeurs et assurer une visibilité accrue des opportunités professionnelles dès le début du parcours d'études. Quatrièmement, mettre en place un système robuste de mentorat professionnel mobilisant les diplômés internationaux établis et les professionnels du territoire. Cinquièmement, envisager des facilités d'accès accéléré à la résidence permanente pour les diplômés acceptant de travailler en région, de manière à aligner davantage les objectifs de régionalisation et les incitatifs migratoires. Ces recommandations requièrent une mobilisation coordonnée de l'ensemble des acteurs territoriaux, incluant les gouvernements, les employeurs, les organismes communautaires et les citoyens.

Cette recherche comporte certaines limites, dont un échantillon restreint de huit participants concentrés sur une population spécifique et une observation limitée dans le temps. Ces limites ouvrent des pistes pour des recherches futures, notamment des études comparatives entre universités régionales, un élargissement à d'autres profils étudiants et des études longitudinales suivant les trajectoires des diplômés sur cinq à dix ans pour mesurer les taux de rétention effectifs et identifier les facteurs qui différencient les personnes qui restent de celles qui partent.

Au-delà des résultats spécifiques, cette recherche invite à une réflexion sur l'avenir des politiques de régionalisation et sur le rôle des universités régionales. L'abaissement, bien qu'important et apprécié, ne peut à lui seul garantir le succès. Pour que les régions bénéficient pleinement du potentiel des personnes étudiantes internationales, une approche holistique s'impose, combinant mesures financières et actions concrètes pour faciliter l'intégration professionnelle, renforcer les réseaux sociaux et cultiver une culture d'ouverture. Les universités doivent se transformer en acteurs stratégiques du développement régional, capables de mobiliser l'ensemble des acteurs territoriaux pour créer une véritable communauté accueillante offrant des conditions favorables à l'établissement durable.

En définitive, notre recherche soulève une question fondamentale à savoir : comment transformer les villes régionales du Québec en destinations de choix pour les personnes étudiantes internationales ? Répondre exige de dépasser une logique purement utilitariste et d'adopter une perspective humaniste reconnaissant ces personnes comme des citoyens en devenir, des acteurs du développement régional et des contributeurs essentiels à la diversité culturelle. Cette transformation ne pourra se réaliser que si les régions mettent en place des passerelles efficaces vers les opportunités existantes, en facilitant l'accès au marché du travail, aux stages et aux trajectoires d'établissement, tout en cultivant un sentiment d'appartenance authentique et un environnement véritablement inclusif donnant l'envie de construire leur avenir dans ces territoires. L'enjeu n'est pas seulement démographique ou économique ; il est profondément social et culturel, et interpelle notre capacité collective à bâtir des communautés véritablement accueillantes, ouvertes sur le monde et capables d'offrir à chacun les conditions d'un épanouissement durable.

LISTE DE RÉFÉRENCES

Accueil-Parrainage Outaouais. (APO) (s.d.). *Accueil.* https://apo-qc.org/

Affaires mondiales Canada. (2024). *Sources de données et méthodes*. Gouvernement du Canada. https://www.international.gc.ca/education/report-rapport/impact-2022/sec-2.aspx?lang=fra

Akbari, A. H., et Haider, A. (2018). Impact of immigration on economic growth in Canada and in its smaller provinces. *Journal of International Migration and Integration*, 19(1), 129-142.

Akbari, A. H., et MacDonald, M. (2014). Immigration policy in Australia, Canada, New Zealand, and the United States: An overview of recent trends. *International Migration Review*, 48(3), 801-822.

Altbach, P. G. (2004). Globalisation and the university: Myths and realities in an unequal world.

Anadón, M. (2006). La recherche dite « qualitative » : de la dynamique de son évolution aux acquis indéniables et aux questionnements présents. *Recherches qualitatives*, *26*(1), 5-31.

Arthur, N., et Flynn, S. (2011). Career development influences of international students who pursue permanent immigration to Canada. *International Journal for Educational and Vocational Guidance,* 11(3), 221–237.

Barreiro, C. (2010). Michèle VatzLaaroussi, Mobilité, réseaux et résilience. Le cas des familles immigrantes et réfugiées au Québec, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2009, 252 p. *Recherches sociographiques*, 51(3), 518-519.

Becker, G. S. (1989). *Human capital: a theoretical and empirical analysis, with special reference to education*. Chicago: University of Chicago Press.

Beine, M., Docquier, F. et Özden, Ç. (2015). Dissecting network externalities in international migration. *Journal of Demographic Economics*, 81(4), 379-408.

Beine, M., Noël, R. et Ragot, L. (2014). Determinants of the international mobility of students. *Economics of Education Review*, 41, 40-54.

Bélanger, N., Farmer, D., et Cyr, L. A. (2014). Gouvernance communautaire et immigration dans le Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick et dans la Péninsule acadienne.

Belkhodja, C. (2011), D'ici et d'ailleurs-Regards croisés sur l'immigration. Moncton, Éditions Perce-Neige, 161 p.

Belkhodja, C. (2017). La mobilité des étudiants étrangers dans une région du Québec: le cas des étudiants réunionnais à Rimouski (Québec). *Géo-Regards: revue neuchâteloise de géographie*, *10*(1), 155-170.

Belkhodja, C., et Vatz Laaroussi, M. (2012). Introduction. Dans Immigration hors des grands centres : Enjeux, politiques et pratiques dans cinq États fédéraux. Édité par C. Belkhodja et M. Vatz Laaroussi. Éditions L'Harmattan.

Bemelmans-Videc, M. L., Rist, R. C., et Vedung, E. O. (Eds.). (2011). *Carrots, sticks, and sermons: Policy instruments and their evaluation* (Vol. 1). Transaction publishers.

Bérubé, F., Bourassa-Dansereau, C., Frozzini, J., Gélinas-Proulx, A., et Rugira, J.-M. (2021). Les étudiant·e·s internationaux·ales dans le réseau des universités du Québec : Pour une meilleure connaissance des interactions en contexte interculturel [Rapport de recherche]. https://constellation.uqac.ca/id/eprint/7827/

Bi Nguema, N.B., Gallais, B., Gaudreault, M., Arbour, N., et Murray, N. (2020). Intégration et réussite scolaire des étudiants internationaux dans une région à faible densité ethnoculturelle. Le cas des cégeps du Saguenay–Lac-Saint-Jean1. *Revue des sciences de l'éducation*, 46(2). https://doi.org/10.7202/1073718ar

Boissonneault, M. A. (2013). *Regard sur l'élaboration d'une politique publique municipale en matière d'immigration : le cas de la ville de Gatineau* (mémoire de maîtrise, Université du Québec en Outaouais).

Bonifacio, G. T., et Drolet, J. L. (Eds.). (2016). *Canadian perspectives on immigration in small cities*. Springer.

Borjas, G. J. (1987*). Self-selection and the earnings of immigrants* (No. w2248). National Bureau of Economic Research.

Borjas, G. J. (1999). The economic analysis of immigration. *Handbook of labor economics*, 3, 1697-1760.

Boucher, M., Dubeau, A., et Lavoie, I. (2025). Biais, positionnalité et réflexivité : reconnaître ses intérêts et faire preuve d'humilité épistémique. *Magazine de l'ACFAS*. https://www.acfas.ca

Boulais, J. (2010). La régionalisation de l'immigration au Québec : évolution de 1982 à 2006 des flux et des caractéristiques sociodémographiques.

Boutin, G. (2018). L'entretien de recherche qualitatif : théorie et pratique (2e éd.). *Presses de l'Université du Québec*.

Bozheva, A. M. (2024). Policy Diffusion and Regionalization of Immigration: Canada's International Student Migration Policy Landscape. *Journal of International Migration and Integration*, 25(3), 1445-1147.

Braham, E., et Diallo, D. (2023). *Portrait de l'immigration temporaire Attraction et rétention des étudiants étrangers au Québec* (Rapport de l'Institut du Québec, No. ISBN 978-2-9819934-7-2). Institut du Québec. https://institutduquebec.ca/wp-content/uploads/2023/05/20230518-IDQ-ETUDIANTSETRANGERS.pdf

Braun, V., et Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative research in psychology*, *3*(2), 77-101.

Carrefour jeunesse-emploi de l'Outaouais. (2025). *Carrefour Jeunesse-Emploi de l'Outaouais* Gouvernement du Québec. https://www.quebec.ca/immigration/partenaires/47/carrefour-jeunesse-emploi-de-loutaouais

Carter, T., Morrish, M., et Amoyaw, B. (2008). Attracting immigrants to smaller urban and rural communities: Lessons learned from the Manitoba Provincial Nominee Program. *Journal of International Migration and Integration/Revue de l'intégration et de la migration internationale*, 9(2), 161-183.

Cégep de l'Outaouais et Fondation Cargo. (2026). *Une étape décisive vers des logements étudiants abordables à Gatineau*. En ligne :https://cegepoutaouais.qc.ca/une-etape-decisive-vers-des-logements-etudiants-abordables-a-gatineau/

Chen, L. H. (2007). East-Asian students' choice of Canadian graduate schools. *International Journal of Educational Advancement*, 7(4), 271-306.

Chiasson, G., et Koji, J. (2011). Quebec immigrant settlement policy and municipalities. *Immigrant settlement policy in Canadian municipalities*, 148-91.

Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes. (2026). *Rétention des personnes diplômées : Qui reste, qui part et pourquoi ?* (Tendances de l'enseignement supérieur dans les Maritimes, 23 (2), 1-6.

Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains, Université du Québec à Chicoutimi. (2024). *Principe de justice*. Université du Québec à Chicoutimi. https://recherche.uqac.ca/cer/principe-de-justice/

Communauté Métropolitaine de Montréal. (2019). L'immigration internationale : principal facteur d'accroissement démographique dans le grand Montréal. Perspective Grand Montréal, Un bulletin de l'Observation Grand Montréal.

Dauphin, A., et Sarazzin, P. (2026). *La régionalisation de l'immigration au Québec. Politiques, facteurs favorisant l'établissement durable et pratiques prometteuses*. Rapport de recherche. Université du Québec en Outaouais.

Dauphin, A., et Veronis, L. (2025). Le rôle du contexte local sur les trajectoires de francisation des nouveaux arrivants : Le cas des réfugiés syriens à Gatineau. *Refuge : Canada's Journal on Refugees,* 41(1), 1-20.

Dauphin, A., Shoubaky, S., Boucher Lauzon, J., Comeau, L. P., Dupont, F., Malouf, O., et Naceur, I. (2021). *Bilan de la réinstallation des réfugiés syriens à Gatineau.* Rapport de recherche du partenariat Immigration et résilience en milieu urbain, York University et Université du Québec en Outaouais.

De Koninck, Z., et Armand, F. (2010). Les programmes d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français au Québec. *Nos diverses cités*, 7, 161-167. https://elodil.umontreal.ca/files/sites/249/2024/01/armand-de-koninck-2010-programmes-accueil.pdf.

Depner, W. P., et Teixeira, C. (2012). Welcoming communities? An assessment of community services in attracting and retaining immigrants in the South Okanagan Valley (British Columbia, Canada), with policy recommendations. *Journal of Rural and Community Development/ Revue du développement rural et communautaire*, 7(2).

Derwing, T. M., et Krahn, H. (2008). Attracting and retaining immigrants outside the metropolis: is the pie too small for everyone to have a piece? The case of Edmonton, Alberta. *Journal of International Migration and Integration/Revue de l'intégration et de la migration internationale*, 9(2), 185-202.

Diallo, B. (2013). *Les réseaux sociaux comme source d'insertion professionnelle en Outaouais : le cas des immigrants africains noirs de la ville de Gatineau* [Doctoral dissertation, Université du Québec en Outaouais].

Dioh, M.-L., Gagnon, R. et Racine, M. (2021). *Le récit de vie comme voie d'accès à l'expérience vécue par des personnes immigrantes en processus d'intégration dans la région des Laurentides.* Recherches qualitatives, 40 (2), 81-100. https://doi.org/10.7202/1084068ar

Drolet, J. L., et Teixeira, C. (2022). Fostering immigrant settlement and housing in small cities: Voices of settlement practitioners and service providers in British Columbia, Canada. *The Social Science Journal*, 59(3), 485-499.

Duhaime, É. N. (2021). *Les étudiants internationaux au collégial : Portrait, tendances et enjeux.* Rapport de recherche. Institut de recherche en économie contemporaine. https://irec.quebec/publications/rapports-de-recherche/les-etudiants-internationaux-au-collegial-portrait-tendances-et-enjeux

Esses, V. M., Hamilton, L. K., Aslam, A., et Barros, P. R. P. (2023). Measuring welcoming communities: A toolkit for communities and those who support them. *Pathways to Prosperity Partnership*.

Esses, V. M., Hamilton, L. K., Bennett-AbuAyyash, C., et Burstein, M. (2010). Characteristics of a welcoming community. *Welcoming Communities Initiative.*

Esses, V., Sutter, A., Ortiz, A., Luo, N., Cui, J., et Deacon, L. (2018). Retaining international students in Canada post-graduation: Understanding the motivations and drivers of the decision to stay. CBIE Research in Brief, 8.

Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université. (2024). *Les étudiant·es internationaux·ales dans les universités québécoises* : *portrait de la situation,* https://fqppu.org/wp-content/uploads/2024/11/20241129_PortraitpersonnesetudiantesinternationalesQc_VF.pdf

Frozzini, J., et Tremblay, É. (2020). Le vécu des étudiants internationaux dans une région éloignée du Québec : interactions et resocialisation, le cas de l'UQAC. *Alterstice,* 9(2), 35-48.

Gabriel, C., Ghosh, S., Schlosser, F., Veronis, L., et Walton-Roberts, M. (2025). Supporting international student resilience throughout the migrant journey (pp. 86-110). Dans V. Preston, J. Shields, et T. Bedard (dir.), *International Migration and Social Resilience: Individual and Collective Resistance*. McGill-Queen's University Press.

Gaudet, S. et Robert, D. (2018). *L'aventure de la recherche qualitative : Du questionnement à la rédaction scientifique.* University of Ottawa Press.

Gauthier, M., Chiasson, G., et Gagnon, L. (2016). Planifier un centre-ville dans une métropole fragmentée : Gatineau. *Gouvernance et planification collaborative*, 133-164.

Gérard, M. et Voin, M. (2013). La mobilité étudiante et ses conséquences pour l'internationalisation du marché du travail. *Reflets et perspectives de la vie économique*, (4), 61-79.

Germain, A., et Vultur, M. (2016). Entre mobilité et ancrage : Les étudiants internationaux à l'INRS.

Gherbi, A., & Belkhodja, C. (2018). Montréal,«collectivité accueillante» pour les étudiants internationaux?. *Journal of international Mobility*, *6*(1), 17-43.

Gilbert, A. et Ray, B. (2020). Les dynamiques linguistiques de l'espace francophone de la capitale à l'aune de l'immigration. *Recherches sociographiques*, 61(2-3), 433-464. https://doi.org/10.7202/1077919ar

Gouvernement du Québec. (2023). *Exemption des droits de scolarité supplémentaires selon le programme d'études et la région*. https://www.quebec.ca/education/etudier-quebec/aide-financiere-etudiants-internationaux/exemption-droits-scolarite-supplementaires-selon-programme-region.

Granovetter, M. S. (1977). The strength of weak ties. In *Social networks* (pp. 347-367). Academic Press.

Gravel, S., Dupuis, M-F., et Robidoux-Bolduc, S. (2020). Au-delà de la politique, les stratégies d'attraction et de rétention des travailleurs immigrantes dans les régions : les efforts coordonnés d'accueil des communautés. *Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail*, 13 (1), 1-23. https://doi.org/10.7202/1078723ar.

Green, A. G. et Green, D. A. (1999). The Economic Goals of Canada's Immigration Policy: Past and Present. *Canadian Public Policy / Analyse de politiques*, 425-451.

Guo, Y., et Guo, S. (2017). Internationalization of Canadian higher education: Discrepancies between policies and international student experiences. *Studies in Higher Education,* 42(5), 851–868.

Hawthorne, L. (2010). How valuable is "two-step migration"? Labor market outcomes for international student migrants to Australia. *Asian and Pacific Migration Journal,* 19(1), 5–36.

Hiebert, D. (2000). Immigration and the changing Canadian city. Canadian Geographer/Le Géographe Canadien, 44(1), 25-43.

Immigrant Québec. (2021). *Service Intégration Travail Outaouais*. https://immigrantquebec.com/fr/identifier/service-integration-travail-outaouais/

IRCC. (2024). *Permis d'études*. Gouvernement du Canada. https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/etudier-canada/permis-etudes.html

IRIS. (2023). *Crise du logement : un marché locatif en manque d'encadrement*. https://iris-recherche.qc.ca

Knowles, V. (2016). *Strangers at our gates: Canadian immigration and immigration policy*, 1540-2015. Dundum.

Lebel-Racine, M. (2008). Représentations sociales interethniques en région : le cas de Drummondville et de Gatineau (Mémoire de maîtrise, Université de Montréal).

Lee, E. S. (1966). A theory of migration. *Demography*, 3(1), 47-57.

Marquis-Bissonnette, M. (2022). *The institutional arrangements and resilience of Québec local communities in the welcoming and integration of immigrants* : *a theoretical and practical contribution* (Thèse de doctorat, Carleton University).

Martel, M., Payne, M., Bélair, J., Toupin-Laforge, M., et Monroe, S. (2026). International Student Mobility to Canada and the United States: Historical Trends and Impacts on Higher Education. In *Academic, Social, and Economic Realities for International Students in North America*, pp. 3-20. Routledge.

Mazzarol, T. et Soutar, G. N. (2002). Push-pull factors influencing international student destination choice. *International Journal of Educational Management*, 16(2), 82-90.

MIDI. (2015). *L'immigration au Québec : Le rôle du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et de ses partenaires : Document de référence.* Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Gouvernement du Québec. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2434390

MIFI. (2020). *Guide d'accompagnement pour l'élaboration du plan d'action des collectivités accueillantes et inclusives* (Programme d'appui aux collectivités). Gouvernement du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/immigration/publications/fr/aide-financiere-organismes/appui-collectivites/GUI_plan_action.pdf

MIFI. (2021*). Programme d'appui aux collectivités - Québec investit plus de 8 M$ pour l'attraction et l'intégration des personnes immigrantes dans les régions* [communiqué de presse]. Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Gouvernement du Québec. https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/programme-dappui-aux-collectivites-quebec-investit-plus-de-8-m-pour-lattraction-et-lintegration-des-personnes-immigrantes-dans-les-regions

MIFI. (2023). *Programme d'appui aux collectivités 2023-2026* . Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Gouvernement du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/immigration/publications/fr/aide-financiere-organismes/appui-collectivites/Descriptif.pdf

MIFI. (2024). *Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration*. Gouvernement du Québec. https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/immigration/publications/plan-action-regionalisation-2024

MIFI. (2024). *Rapport annuel de gestion 2023-2024*. Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Gouvernement du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/rapport-annuel-gestion/RA_annuel_gestion_2023-2024_MIFI.pdf

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2025). *Portrait de l'emploi et du marché du travail de la région de l'Outaouais, 2023*. En ligne : https://www.quebec.ca/emploi/informer-metier-profession/marche-travail/portrait-outaouais.

Nguyen, S. P. (2017). *The retention of international students to their place of study upon permanent resident status* [Mémoire de maitrise, The University of Western Ontario (Canada)].

Observatoire du développement de l'Outaouais. (2020). *État de situation socioéconomique de l'Outaouais et de ses territoires*. *Navettage et déplacements*. https://odooutaouais.ca/wp-content/uploads/2020/12/Navettage_version-finale.pdf

Observatoire du développement de l'Outaouais. (2021). *Situation transfrontalière de l'Outaouais et de l'Est ontarien : impacts et opportunités*. https://odooutaouais.ca/wp-content/uploads/2021/12/situation_transfrontaliere_rapport_complet.pdf

OCDE. (2013). *Quels facteurs influencent la mobilité internationale des étudiants ?*

Okonny-Myers, I. (2011). *The interprovincial mobility of immigrants in Canada*. Citizenship and Immigration Canada / Citoyenneté et Immigration Canada, Research and Evaluation.

OQLF. (2022). *Langues utilisées au travail au Québec en 2021 - RMR de Gatineau*. https://www.oqlf.gouv.qc.ca/office/communiques/2022/20221214_langues-utilisees-travail-2021-RMR-gatineau.aspx

Paillé, P., et Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (4e éd.). Armand Colin.

Pandey, M., et Townsend, J. (2011). Quantifying the effects of the Provincial Nominee Programs. *Canadian Public Policy*, 37(4), 495-512.

Perouma, J.-P. (2017). *Le dispositif «Étudier et vivre au Québec», un facteur d'attraction et de rétention de la main-d'oeuvre au Bas-Saint-Laurent?* (Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Rimouski).

Plard, M. et Martineau, A. (2019). Analyse qualitative assistée par Nvivo. Structurer et analyser un corpus de recherche dans Nvivo.

Portes, A. (1998). Social capital: Its origins and applications in modern sociology. *Annual review of sociology*, 24, 1-24.

Preston, V., Shields, J., et Bedard, T. (dir.). (2025). *Social Resilience and the Urban Migrant Experience.* McGill-Queen's University Press. https://www.mqup.ca/Books/S/Social-Resilience-and-the-Urban-Migrant-Experience3

PROMIS. (2024). La régionalisation de l'immigration au Québec : Rapport du forum du 28 et 29 mars 2019. Pour une régionalisation forte et pérenne : 10 propositions d'action pour la consolidation de l'écosystème. https://promis.qc.ca/wp-content/uploads/2024/11/PR-Rapport-forum-19-11-22-web.pdf

Pronovost, S., et Vatz Laaroussi, M. (2010). Le développement des régions du Québec et les défis de la régionalisation de l'immigration. *Nos Diverses Cités/Our Diverse Cities*, 7, 53-58.

Radio-Canada. (19 mai 2022). *Québec allégera les droits de scolarité de certains étudiants étrangers.* Radio-Canada. https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1884725/etudiants-etrangers-exemption-frais-scolarite-boulet.

Réseau de l'Université du Québec. (s.d.). *10 établissements d'enseignement supérieur et de recherche.* https://reseau.uquebec.ca/fr/a-propos/presentation-generale/etablissements-enseignement-superieur-et-recherche

Rosenzweig, M. R., Irwin, D. A., et Williamson, J. G. (2006, January). Global wage differences and international student flows [with comments and discussion]. *In Brookings trade forum* (pp. 57-96). Brookings Institution Press.

Savoie-Zajc, L. (2009). L'entrevue semi-dirigée. *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, 5, 337-360.

Savoie-Zajc, L. (2007). *Comment peut-on construire un échantillonnage scientifiquement valide ?* Recherches qualitatives, hors-série (11), 99-111. https://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors_serie/hors_serie_v5/savoie_zajc.pdf?

Siemiatycki, M. (2012). The place of immigrants: Citizenship, settlement, and sociocultural integration in Canada. In Rodriguez-García, D. (Ed.), Managing immigration and diversity in Canada: a transatlantic dialogue in the new age of migration, (pp.223-247). Kingston: Queens University Press.

Simard, M. (1996). La politique québécoise de régionalisation de l'immigration : enjeux et paradoxes. *Recherches sociographiques*, 37(3), 439–469.

SITO. (2020). *Rapport annuel 2019-2020*. chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://sito.qc.ca/wp-content/uploads/2021/12/Rapport-annuel-SITO-2019-2020.pdf

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). (2026). 199 logements sociaux et abordables pour des familles et des personnes seules à Gatineau. En ligne : https://www.cmhc-schl.gc.ca/salle-de-presse/news-releases/2026/199-logements-sociaux-abordables-gatineau

Stake, R. E. (1995). The art of case study research.

Statistique Canada. (2001). *Profil du recensement, 2001 : Gatineau (Ville), Québec* [tableau de données]. Gouvernement du Canada. https://www12.statcan.gc.ca/Francais/census01/products/standard/themes/Rp-fra.cfm?LANG=F&APATH=3&DETAIL=1&DIM=0&FL=A&FREE=1&GC=0&GID=0&GK=0&GRP=1&PID=68336&PRID=0&PTYPE=55430&S=0&SHOWALL=No&SUB=0&Temporal=2006&THEME=56&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=

Statistique Canada. (2010). *Définition « étudiants internationaux » (No 81-004-X, 2010-005).* Gouvernement du Canada. https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/81-004-x/2010005/def/intlstudent-etudiantetranger-fra.htm

Statistique Canada. (2021). Les étudiants étrangers comme source de main-d'œuvre : rétention dans leur province d'études. https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2021006/article/00003-fra.htm.

Statistique Canada. (2022). *Number and percentage of the immigrant population, Ottawa - Gatineau (CMA), 2001 to 2021* [tableau de données]. Gouvernement du Canada. https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/fogs-spg/alternative.cfm?topic=9&lang=e&dguid=2021S0503505&objectId=2_1

Statistique Canada. (2022). *Population immigrante selon certains lieux de naissance, recensement de 2021* [tableau de données]. Gouvernement du Canada. https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/dv-vd/imm/index-fr.cfm

Statistique Canada. (2022). *Profil du recensement, Recensement de la population de 2021.* Gatineau, Ville (V). https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&DGUIDlist=2021A00052481017

Statistique Canada. (2022). *Série « Perspective géographique », Recensement de 2021 - Ottawa (Région métropolitaine de recensement)*. Gouvernement du Canada. https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/fogs-spg/page.cfm?lang=F&topic=9&dguid=2021S0503505

Statistique Canada. (2023). *Profil du recensement, Recensement de la population de 2021*. https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F

Statistique Canada. (2024). *Plus de 1 établissement du secteur privé sur 6 exigeant le bilinguisme prévoit des difficultés à recruter du personnel bilingue*. Le Quotidien. https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/240206/dq240206b-fra.htm

Tolley, E., & Young, R. (2009). *Immigrant settlement policy in Canadian municipalities* (Vol. 1). McGill-Queen's Press-MQUP.

Tremblay, R. (2004). La place d'Ottawa-Gatineau parmi les villes du savoir nord-américaines. *Revue Organisations et territoires*, *13*(1), 65-70.

TVA Gatineau. (17 décembre 2024). *Le marché locatif a connu une légère détente en 2024.* https://tvagatineau.ca/le-marche-locatif-a-connu-une-legere-detente-en-2024-2/

UEQ. (2024). Attraction et rétention de la communauté étudiante internationale en région. Union étudiante du Québec.

Université du Québec en Outaouais (UQO). (2023). *Bourses d'exemption des droits de scolarité supplémentaires visant l'attraction d'étudiant·es internationaux hors de la grande région de Montréal pour le trimestre d'automne 2023.* En ligne : https://uqo.ca/nouvelles/49883.

Université du Québec en Outaouais (UQO). (2024,). *Étudiants internationaux : il faut faire une différence entre demandes d'admission et inscriptions* [communiqué de presse]. En ligne : https://uqo.ca/nouvelles/170179

Université du Québec en Outaouais. (2023). *Mission de l'UQO.* En ligne : https://uqo.ca/renseignements-generaux/mission-de-luqo

Vatz Laaroussi, M. et Bezzi, G. (2010). La régionalisation de l'immigration au Québec : des défis politiques aux questions éthiques. *Nos diverses cités*, 7, 31-38.

Vatz Laaroussi, M. V., Bernier, E., et Guilbert, L. (2013). *Les collectivités locales au coeur de l'intégration des immigrants: questions identitaires et stratégies régionales.* Les Presses de l'Université de Laval.

Ville de Gatineau. (2019). Plan d'action 2019-2020 en immigration, intégration et vivre-ensemble [présentation dans le cadre du Sommet du vivre-ensemble, entente avec le MIFI-Programme Mobilisation-Diversité]. Ville de Gatineau. https://gedciq.org/sites/default/files/upload/document/monographies/20191021-presentation.fr-ca.pdf?

Ville de Gatineau. (2023a). *Politique en matière de diversité culturelle*. *Ensemble ! La politique municipale en matière de diversité culturelle.* En ligne : https://www.gatineau.ca/portail/default.aspx?p=guichet_municipal/administration_municipale/politiques_vision/politique_matiere_diversite_culturelle

Ville de Gatineau. (2023b). *Portrait du développement social de Gatineau [rapport].* Ville de Gatineau. Chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/communaute/itinerance/aide_memoire_developpement_social.fr-CA.pdf

Ville de Gatineau. (2024a). *Coup d'œil sur Gatineau* [fiche statistique]. Ville de Gatineau. https://www.gatineau.ca/portail/default.aspx?p=publications_cartes_statistiques_donnees_ouvertes/coup_oeil_gatineau&ref=plan-du-site

Ville de Gatineau. (2024b). *La diversité culturelle à Gatineau*. En ligne : https://www.gatineau.ca/portail/default.aspx?p=guichet_municipal/communaute/inclusion_diversite_vivre_ensemble/portrait_diversite_culturelle

Ville de Gatineau. (2025). *Actions de la Ville en matière de diversité et de vivre-ensemble*. En ligne : https://www.gatineau.ca/portail/default.aspx?p=guichet_municipal/inclusion_diversite_vivre_ensemble/action_ville_diversite_culturel

Vultur, M., et Germain, A. (2018). Les carrières migratoires des étudiants internationaux dans une université de recherche au Québec : repenser la mobilité et l'ancrage. *Canadian Ethnic Studies*, 50(1), 107–127.

Walton-Roberts, M. W. (2011). Immigration, the university and the welcoming second tier city. *Journal of international migration and integration*, 12(4), 453-473.

Walton-Roberts, M. (2006). Regional immigration and dispersal: Lessons from small- and medium-sized urban centres in British Columbia. *Our Diverse Cities,* 2(Summer), 158-161.

Yin, R. K. (2018). *Case study research and applications. Design and Methods (6th ed.)*. Thousand Oaks, CA: Sage.

ANNEXES

ANNEXE 1- APPROBATION ÉTHIQUE

Le 21 mars 2025

À l'attention de :
DJAMILA BATOURE BOUBAKAR
Étudiante, Université du Québec en Outaouais

Objet : Approbation éthique de votre projet de recherche

Projet #: 2025-3589
Titre du projet de recherche : Le potentiel de la politique d'exonération des frais de scolarité d'attirer et de retenir les étudiants internationaux dans les villes régionales.

Votre projet de recherche a fait l'objet d'une évaluation en matière d'éthique de la recherche avec des êtres humains par le CER de l'UQO. Suivant l'examen de la documentation reçue, nous constatons que votre projet de recherche rencontre les normes éthiques établies par l'UQO.

Un certificat d'approbation éthique qui atteste de la conformité de votre projet de recherche à la *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains* de l'UQO est par conséquent émis en date du 21 mars 2025. Nous désirons vous rappeler que pour assurer la validité de votre certificat d'éthique pendant toute la durée de votre projet, vous avez la responsabilité de produire, chaque année, un rapport de suivi continu à l'aide du formulaire *F9 - Suivi continu*. Le prochain suivi devra être fait au plus tard le :

21 mars 2026.

Un rappel automatique vous sera envoyé par courriel quelques semaines avant l'échéance de votre certificat.

Si des modifications sont apportées à votre projet, vous devrez remplir le formulaire *F8 - Modification de projet* et obtenir l'approbation du CER avant de mettre en œuvre ces modifications. Finalement, lorsque votre projet sera terminé, vous devrez remplir le formulaire *F10 - Rapport final*.

Notez qu'en vertu de la *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains*, il est de la responsabilité des chercheurs d'assurer que leurs projets de recherche conservent une approbation éthique pour toute la durée des travaux de recherche et d'informer le CER de la fin de ceux-ci.

Nous vous souhaitons bon succès dans la réalisation de votre recherche.

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

La présente atteste que le projet de recherche décrit ci-dessous a fait l'objet d'une évaluation en matière d'éthique de la recherche avec des êtres humains et qu'il satisfait aux exigences de notre politique en cette matière.

Projet # : 2025-3589

Titre du projet de recherche : Le potentiel de la politique d'exonération des frais de scolarité d'attirer et de retenir les étudiants internationaux dans les villes régionales.

Chercheure principale :
DJAMILA BATOURE BOUBAKAR
Étudiante, Université du Québec en Outaouais

Directrice et codirecteur de recherche :
Anyck Dauphin; Guy Chiasson
Professeur(e), Université du Québec en Outaouais

Date d'approbation du projet : 21 mars 2025
Date d'entrée en vigueur du certificat : 21 mars 2025
Date d'échéance du certificat : 21 mars 2026

Caroline Tardif
Attachée d'administration, CÉR
pour André Durivage, Président du CÉR

Signé le 2025-03-21 à 11:54

ANNEXE 2- FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Projet de recherche « Attirer et retenir les personnes étudiantes internationales en région : le potentiel et les limites d'un abaissement des frais de scolarité réduits à Gatineau »

Chercheuse principale :

Batouré Boubakar Djamila, Département de sciences sociales de l'UQO, étudiante en sciences sociales et du développement avec concentration en développement international à l'Université du Québec en Outaouais (UQO) au Canada. Téléphone [redacted]. Courriel : batd06@uqo.ca.

Directrice de mémoire et codirecteur :

Madame Anyck Dauphin, docteur en économie et professeure au département des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais, pavillon Alexandre-Taché, C-3340, 819 595-3900, poste 2284, anyck.dauphin@uqo.ca.

Monsieur Guy Chiasson, docteur en science politique et professeur de science politique et développement régional à l'Université du Québec en Outaouais, pavillon Alexandre-Taché, C-3338, 819 595-3900, poste 2270, guy.**chiasson**@uqo.ca.

Invitation à participer : vous êtes invités à participer à la recherche nommée ci-haut, menée par Batouré Boubakar Djamila.

But de l'étude : l'objectif est de comprendre l'impact de cette politique sur les choix des personnes étudiantes internationales concernant leurs lieux d'études et de résidence post-diplôme. L'objectif général de notre projet de recherche est d'évaluer l'efficacité de cette politique d'abaissement comme outil d'attraction et de rétention des personnes étudiantes internationales dans la ville régionale de Gatineau. Les thèmes abordés lors de cette entrevue seront les suivants : les motivations pour venir étudier, les facteurs de rétention, les facteurs de départ, les améliorations possibles, l'expérience académique, l'intégration sociale, etc.

Participation : votre participation à ce projet de recherche consiste en une entrevue, d'une durée de quarante-cinq minutes environ sur des questions ouvertes, qui sera enregistrée. Cette entrevue aurait lieu à une date et un lieu qui vous conviendrait au cours du mois de juin 2025. Les résultats seront consignés dans un mémoire et seront mis à la disposition des chercheurs de l'UQO. Il est envisageable que ces données puissent être utilisées dans d'autres contextes ou projets à l'avenir, bien qu'aucun plan spécifique n'ait été établi pour le moment.

Accès aux données : au cas où vous aurez besoin d'avoir accès à vos données recueillies par la chercheuse (données brutes et/ou traitées par codage) et les résultats agrégés de cette étude, la chercheuse vous les fournira par courrier électronique protégé (batd06@uqo.ca) et vous avez également le droit de vérifier l'exactitude des données et même de demander leur rectification ou suppression si nécessaire.

Déroulement des entrevues : les entrevues se feront en personne et par visioconférence.

Confidentialité et vie privée : la confidentialité des données recueillies dans le cadre de ce projet de recherche sera garantie conformément aux lois et règlements applicables dans la province de Québec et aux règlements et politiques de l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Seuls la chercheuse principale (Batouré Boubakar Djamila) et les deux directeurs de mémoire (Anyck Dauphin et Guy Chiasson) auront accès aux enregistrements *audio*. Je vous assure que les informations que vous partagerez avec moi ne seront utilisées qu'aux fins de cette étude de recherche et que les résultats seront rapportés/publiés sous forme agrégée. Lorsque les résultats de cette étude seront publiés, votre nom ne sera pas nommé. Et nous ferons tout notre possible pour limiter le partage de détails qui pourraient avoir comme effet de vous identifier. Par ailleurs, à des fins de contrôle, et de vérification, mes données de recherche pourraient être consultées par le personnel autorisé de l'UQO, conformément au Règlement relatif à l'utilisation des ressources informatiques et des télécommunications.

Risques : *Toutes les mesures nécessaires seront prises pour garantir votre anonymat et la confidentialité de vos informations. Nous supprimerons toute information permettant l'identification, et sécuriserons les données recueillies.*

Avantages : en participant à cette entrevue, vous aurez l'opportunité de faire entendre votre voix et de partager vos expériences uniques, contribuant ainsi à l'amélioration potentielle de la politique d'abaissement des frais de scolarité et des services offerts à Gatineau. Cette implication peut stimuler une réflexion personnelle enrichissante sur votre parcours académique ainsi que votre intégration.

De plus, en participant à cette recherche, vous contribuez à l'avancement des connaissances sur l'internationalisation de l'éducation supérieure au Québec, ce qui pourrait bénéficier aux futurs personnes étudiantes internationales.

Compensation : *Les participant(e)s recevront une somme forfaitaire de 10$.*

Participation volontaire : votre participation à cette étude se fait sur une base volontaire. Vous êtes entièrement libre de participer ou non, et de vous retirer en tout temps sans préjudice. Les risques associés à votre participation sont considérés minimaux et la chercheuse s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour les réduire ou les pallier. Sachez que vous pouvez refuser de répondre à toute question qui vous rend inconfortable ou mal à l'aise. Toutefois, il est anticipé que votre participation à cette recherche assurera une meilleure compréhension de comment la politique d'abaissement des frais de scolarité influence votre décision d'étudier et de rester à Gatineau. Dans l'éventualité où vous désirez vous retirer de la recherche, sachez que toutes les données que vous aurez fournies seront détruites de façon permanente selon un protocole établi (déchiquetage des notes manuscrites et suppression de tous les fichiers électroniques – *dont enregistrements audio – à l'aide d'un logiciel de destruction de fichiers ou par l'encryptage à plusieurs passes*)

Conservation des données : une fois l'entrevue terminée, la chercheuse procédera à une transcription verbatim des enregistrements. Les enregistrements seront détruits *sept ans minimum après la fin du projet*. La chercheuse enregistrera les fichiers de données confidentielles sur le serveur sécurisé de l'UQO et ce, pendant toute la durée de leur conservation. Ces données seront également conservées de façon sécuritaire sur l'ordinateur personnel de la chercheuse (protégées par des mots de passe), puis détruites de façon permanente selon un protocole établi (déchiquetage des notes manuscrites, effacement des bandes audio, suppression de tous les fichiers électroniques à l'aide de logiciel spécialisé comme AOMEI Partition Assistant Professional) *sept ans minimum après la fin du projet*.

Ce projet est approuvé par le Comité d'éthique de l'Université du Québec en Outaouais. Si vous avez des questions concernant les aspects éthiques de ce projet, vous pouvez communiquer avec André Durivage, président du Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais au 819 595 3900 (poste 1781) ou andre.durivage@uqo.ca. Par ailleurs, si vous avez des questions concernant le projet de recherche, vous pouvez communiquer avec Batouré Boubakar Djamila au 581-849-4422 ou batd06@uqo.ca.

Votre signature atteste que vous avez clairement compris les renseignements concernant votre participation au projet de recherche et indique que vous acceptez d'y participer. Elle ne signifie pas que vous acceptez d'aliéner vos droits et de libérer la chercheuse ou les responsables de leurs responsabilités juridiques ou professionnelles. Vous êtes libre de vous retirer en tout temps de l'étude sans préjudice. Votre participation devant être aussi éclairée que votre décision initiale de participer au projet, vous devez en connaître tous les tenants et aboutissants au cours du déroulement de la recherche. En conséquence, vous ne devrez jamais hésiter à demander des éclaircissements ou de nouveaux renseignements au cours du projet.

Acceptation : après avoir pris connaissance des renseignements concernant ma participation à ce projet de recherche, j'appose ma signature signifiant que j'accepte librement d'y participer.

CONSENTEMENT À PARTICIPER AU PROJET DE RECHERCHE :

Nom du participant : _____

Signature du participant : _____

Date : _____

Nom de la chercheuse : DJAMILA BATOURÉ BOUBAKAR

Signature de la chercheuse: DBB

Date : 02/06/2025

J'accepte que mes réponses soient utilisées pour d'autres recherches.

Je refuse que mes réponses soient utilisées pour d'autres recherches.

Le formulaire est signé en deux (2) exemplaires et j'en conserve une copie.

ANNEXE 3- TEXTE À NARRER DANS LES ESPACES PUBLICS DE L'UQO

Bonjour, excusez-moi, avez-vous quelques minutes ?

Je suis Djamila Batouré Boubakar, étudiante/chercheuse à l'Université du Québec en Outaouais, et je mène actuellement une étude sur l'abaissement des frais de scolarité pour les personnes étudiantes internationales inscrits à l'UQO.

Êtes- vous une personne étudiant. e international. e ?

Avez-vous bénéficié des mesures d'abaissement des frais de scolarité pour un programme précis ?

Nous cherchons des participants parmi les personnes étudiantes internationales pour répondre à quelques questions. Cela prendra environ cinquante (50) minutes, et votre participation serait très précieuse pour notre recherche. Les participant(e)s recevront une somme forfaitaire de 10$.

Si cela vous intéresse, je peux vous donner plus d'informations ou prendre vos coordonnées pour organiser une rencontre.

Merci beaucoup pour votre temps.

ANNEXE 4- DOCUMENT ENVOYE PAR COURRIEL POUR RECRUTEMENT DES PARTICIPANTS

Bonjour (prénom de la personne),

Je me permets de vous écrire suite à la recommandation de (Nom et prénom de notre recommandation), que je remercie chaleureusement. Je tiens d'abord à vous remercier d'avoir accepté d'être contactée dans le cadre de ma recherche.

Je réalise actuellement une étude à l'Université du Québec en Outaouais (UQO) portant sur l'abaissement des frais de scolarité pour les personnes étudiantes internationales inscrites à l'UQO.

L'objectif de cette recherche est de mieux comprendre comment cette politique influence le choix des personnes étudiantes internationales et leur intégration dans la ville régionale de Gatineau.

Avant d'aller plus loin, j'aimerais vérifier avec vous que votre profil correspond bien aux critères de participation. Pourriez-vous me confirmer si :

- Vous êtes une personne étudiante internationale inscrite à temps plein à l'UQO ?
- Vous bénéficiez ou avez bénéficié de la mesure d'abaissement des frais de scolarité à partir de 2020 ?
- Vous êtes disponible et intéressé. e à participer à un entretien individuel d'environ 50 minutes (en personne ou en ligne, selon vos préférences) ?

Votre participation est entièrement volontaire et toutes les informations recueillies resteront strictement confidentielles et anonymes. Une compensation de 10 $ vous sera offerte pour votre temps.
Si vous avez des questions ou souhaitez obtenir plus d'informations avant de vous engager, n'hésitez pas à me contacter.
Dans l'attente de votre retour, je vous remercie encore pour votre intérêt et votre disponibilité.

Cordialement,

ANNEXE 5- CANEVAS DES QUESTIONS D'ENTREVUE AVEC LES PERSONNES ETUDIANTES INTERNATIONALES

Principaux thèmes	Dimensions et indicateurs visés selon le cadre théorique ou l'hypothèse
Motivations pour venir étudier	Qu'est-ce qui vous a motivé à choisir Gatineau pour vos études au Québec ? *Avez-vous bénéficié de l'abaissement des frais de scolarité ? Si oui, dans quelle mesure cette politique a-t-elle influencé votre décision ?*
Expérience académique	Comment évaluez-vous votre expérience académique à Gatineau ? *Cette politique a-t-elle d'une part ou d'une autre influencé votre choix pour le programme et la ville ?*
Expérience sans bourse (personnes étudiantes n'ayant pas bénéficié)	Pouvez-vous me raconter votre expérience en tant que personne étudiante internationale qui n'a pas pu bénéficier de la politique d'abaissement des frais de scolarité, malgré le fait que vous remplissiez (ou pensiez remplir) certains critères ? *Si vous aviez pu bénéficier de cet abaissement, pensez-vous que cela aurait eu un impact sur vos choix académiques, votre implication ou votre bien-être ?*
Intégration sociale	Comment décririez-vous votre intégration sociale dans cette ville ? *Avez-vous trouvé facile de vous faire des amis et de vous intégrer à la communauté locale ?*
Facteurs de rétention	Envisagez-vous de vous établir à Gatineau après vos études ? *Quels sont les éléments qui vous inciteraient à partir de Gatineau, une fois vos études terminées ?*
Améliorations possibles	Selon vous, quelles autres mesures le gouvernement pourrait-il mettre en place pour vous encourager à vous établir ici après vos études ?